

TRANSITION INJUSTE :

Reprendre en main l'avenir énergétique face au colonialisme climatique



OXFAM

Document d'information Oxfam – Septembre/2025

Abrégé

Nous nous trouvons à un moment charnière de la transition énergétique mondiale : elle peut soit mettre fin aux inégalités à l'origine de la crise climatique, soit les creuser. Aujourd'hui, la transition s'accompagne d'un risque de reproduction des modèles d'extractivisme et d'exploitation, et ce sont les personnes les plus marginalisées qui en paient le plus lourd tribut tandis que les élites en tirent les bénéfices. De l'exploitation minière des minéraux de transition à l'endettement, en passant par les inégalités d'accès à l'énergie, la trajectoire actuelle est le reflet de siècles d'injustices coloniales. Une transition juste doit impérativement passer par la redistribution du pouvoir et des ressources, la lutte contre la surconsommation, et la dignité et les droits pour tou-te-s comme priorité. Ce rapport définit des trajectoires pour inventer un système énergétique qui repose sur l'égalité, la justice, la solidarité et le bien-être collectif, pour que l'énergie soit au service de la vie, pas des profits.

© Oxfam International, septembre 2025

Auteur-es principaux/ales : Mateo Adarve Zuluaga et Natalie Shortall.

Auteur-es collaborateurs et collaboratrices : Hilde Stroot, Naira Wayand, Valeska Ruiz, Mohamadou Fadel Diop, Joel Chester Pagulayan et Mohammad Emran Hasan.

Commanditaire : Jacqueline Persson

Chef de projet : Mateo Adarve Zuluaga

Responsable politique : Hilde Stroot

Responsable médias : Cass Hebron

Responsable de campagne : Mwangala Matakala

Responsable éditoriale : Ayesha Arif

Pour la recherche quantitative : Mohammed Usrof, Dana Beltaji, Mohammed Kamal, Maria Reyes et Jodi-Ann Wang (Palestinian Institute for Climate Strategy, PICS), ainsi que Francisco Bolaños et Adina Nerghes.

Conception graphique : Millie Mensah

Réviseur : Adam Houlbrook



OXFAM

Mention spéciale : Ruth Mayne, pour son rôle essentiel dans l'initiation de ce rapport.

Ce rapport a également bénéficié des contributions de Nabil Abdo, Sunil Acharya, Carlos Aguilar, Julie Bos, Gerald Byarabuga, Nafkote Dabi, Christian Donaldson, Jason Farr, Emily Greenspan, Amina Hersi, Dorothy Hove, Safa Jayoussi, Ashfaq Khalfan, Bushra Khalidi, Max Lawson, Alex Maitland, James Morrissey, Leah Mughera, Greg Muttitt, Maria Ramos, Anjela Taneja et Pubudini Wickramaratne.

Oxfam remercie les experts et expertes ayant participé à l'élaboration de cette publication : Dante Dalajaban, Bert de Wel, Ruth Mayne, Anabella Rosemburg, Yamina Saheb, Maristella Svampa et Fran Witt.

Pour toute information complémentaire concernant la thématique de ce document, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une autorisation des auteur-es est requise et des frais d'utilisation peuvent s'appliquer. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://policy-practice.oxfam.org/fr/droits-dauteur-et-autorisations/>.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de publication.

Ce rapport a pu voir le jour grâce au soutien d'Oxfam International, Oxfam Novib et Oxfam GB.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le DOI :
10.21201/2025.000086

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY,
Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par eXcelLingua (Pierre Legrand ; Jérôme Richard) et relu par Morgane Menichini.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Résumé | 1 |
| Introduction : un colonialisme climatique sous couvert de diplomatie climatique | 8 |
| Répéter le passé : une transition injuste, coloniale et fondée sur l'extraction | 13 |
| Décoloniser l'avenir énergétique : une transition rapide, juste, financée et féministe pour tou·te·s | 43 |
| Recommandations pour une transition énergétique juste : lutter contre le colonialisme climatique | 63 |
| Références | 71 |

RÉSUMÉ

Le monde est face à un choix décisif. La transition vers les énergies renouvelables pourrait réduire les profondes inégalités associées à la crise climatique, ou elle pourrait les enraciner encore davantage.

Menée judicieusement, la transition énergétique constitue une opportunité de réinventer nos économies sur les bases de l'égalité, de la justice, de la solidarité et du bien-être collectif. Dans le cas contraire, ce seront une fois de plus les personnes les plus marginalisées qui payeront le plus lourd tribut tandis que celles détenant le pouvoir en tireront les bénéfices.

Les signaux d'alerte sont aujourd'hui on ne peut plus clairs : la transition mondiale vers les énergies renouvelables repose sur des bases inégales. Nous voyons les inégalités climatiques à l'œuvre : une transition qui se borne au remplacement des combustibles fossiles par des alternatives vertes, sans remettre en question la surconsommation énergétique des plus riches et tout en laissant bien souvent les communautés à faibles revenus en supporter les coûts les plus élevés. Ces communautés subissent notamment les effets néfastes de l'exploitation minière liée à la transition, le partage inadéquat des bénéfices ainsi que les conséquences des systèmes financiers et commerciaux mondiaux qui leur sont défavorables. En d'autres termes, les dynamiques qui ont engendré le colonialisme historique refont surface sous de nouvelles formes avec la transition écologique.

Ces schémas d'inégalités se manifestent à la fois au sein des pays et entre eux. Bien que de profondes inégalités existent également entre les plus riches et les plus pauvres au sein des pays à revenu élevé, les inégalités mondiales se font sentir de manière beaucoup plus aiguë dans les pays du Sud, où des obstacles structurels et des injustices historiques font porter le poids de la crise climatique à des nations entières, qui assument désormais les plus grands risques associés à la transition vers les énergies renouvelables. À moins de changer la logique derrière cette transition, elle ne fera que reproduire l'histoire de l'extractivisme et de l'exploitation. Les inégalités liées à la transition énergétique s'entrecroisent avec le genre, la race, la classe, l'âge et d'autres identités marginalisées, si bien que les coûts d'une transition injuste pèsent surtout sur les peuples autochtones, les communautés noires et d'autres groupes racisés, les femmes, les travailleurs et travailleuses, les paysans et paysannes, et bien sûr les jeunes et les générations futures.

Cette concentration de richesse et de pouvoir se reflète dans les schémas

consommation d'énergie : une petite minorité vit dans le luxe extrême et surconsomme les ressources planétaires, tandis que d'autres n'ont toujours pas accès à l'électricité. Si la consommation énergétique des 1 % les plus riches sur une seule année était redistribuée, elle pourrait satisfaire sept fois les besoins énergétiques modernes de toutes les personnes n'ayant pas accès à l'électricité à travers le monde¹, tandis que la redistribution de la consommation des 10 % plus grands consommateurs d'énergie à l'échelle mondiale pourrait couvrir neuf fois les besoins de l'ensemble des pays du Sud².

Les individus et les entreprises les plus riches, qui constituent une minorité aussi infime que puissante, concentrent les niveaux de consommation les plus élevés. Cela reflète également un déséquilibre géographique plus large dans la manière dont l'énergie est produite et consommée, car cette élite se trouve principalement dans les pays du Nord. Au cours des 60 dernières années, les populations de ces pays ont consommé plus de 3 300 pétawatt-heures (PWh) d'énergie excédentaire (c'est-à-dire au-delà des besoins modernes de base), soit suffisamment pour alimenter l'ensemble du monde pendant plus de 20 ans³.

Un monde où nous pouvons toutes et tous prospérer et où tous les pays opèrent une transition concertée, plutôt que de voir certains le faire sur le dos des autres, est possible. Mais ce n'est pas la trajectoire qui se dessine actuellement, bien au contraire. Les pays, en particulier les plus riches qui se trouvent être les plus responsables de la crise climatique, doivent changer de cap. Il leur faut affronter les injustices historiques et persistantes, mais aussi transformer les systèmes d'extraction et d'exploitation qui alimentent à la fois les niveaux extrêmes de consommation énergétique et la précarité énergétique, et tenir tête au pouvoir et à l'influence des multinationales et des ultra-riches. Cela implique de s'interroger sur les besoins et les formes de consommation à privilégier dans les limites du budget carbone mondial encore disponible, c'est-à-dire la quantité de CO₂ que l'humanité peut émettre pour respecter l'objectif de réchauffement de 1,5 °C. Ce n'est pas seulement une question de justice à traiter de toute urgence, mais un point essentiel à la réussite de la sortie progressive des énergies fossiles.

Une transition actuellement empreinte de colonialisme climatique

Les inégalités se manifestent en temps réel à mesure que la transition prend forme. Les nouveaux modes d'extraction, tant dans l'exploitation des minerais nécessaires à la transition que dans une architecture financière et commerciale mondiale pipée au profit des puissant·es, reproduisent les mêmes dynamiques fondées sur l'exploitation qui spolient les pays du Sud les plus marginalisés au profit des plus riches dans les pays du Nord tout en y semant la désolation.

Une nouvelle ruée vers les ressources

Le passage aux énergies renouvelables alimente à l'échelle mondiale une course aux minéraux de transition tels que le lithium, le cobalt, le nickel et le cuivre. Mais plutôt que de soutenir le développement local dans les pays du Sud, dont les sols abritent 70 % des réserves mondiales de minéraux de transition⁴, cette nouvelle ruée vers les ressources reproduit les anciennes dynamiques extractives.

Prenons l'exemple des chaînes d'approvisionnement pour la production de véhicules électriques : cette solution, privilégiée par les pays du Nord, bien qu'imparfaite, pour décarboniser les transports, illustre également le déséquilibre flagrant entre les communautés qui en supportent les coûts et les milliardaires qui profitent de la crise. Tesla est un constructeur de véhicules électriques appartenant à l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, figure emblématique de l'oligarchie. L'entreprise dégagne quelque 3 150 dollars de bénéfice par véhicule électrique, chacun contenant environ 3 kg de cobalt, principalement extrait en République démocratique du Congo (RDC). Pour chaque véhicule, la RDC reçoit moins de 10 dollars de redevances. Une personne qui travaille dans les mines touche à peine 7 dollars par jour, ce qui signifie qu'il lui faudrait près de deux ans pour gagner ce que Tesla tire d'une seule voiture⁵. Rien qu'en 2024, Tesla a réalisé un chiffre d'affaires de 5,63 milliards de dollars grâce à la vente de 1,79 million de véhicules électriques, tandis que la RDC a perçu tout au plus 17,5 millions de dollars de redevances⁶.

Plus de 50 % des réserves mondiales de lithium, un minerai essentiel entrant dans la composition des batteries qui permettent de stocker de l'énergie renouvelable, se trouvent en Amérique latine⁷. Dans les prochaines années, l'extraction devrait être si intense qu'on estime que le triangle du lithium (Chili, Argentine et Bolivie) produira en seulement 11 ans plus de lithium que l'empire espagnol n'a extrait d'argent en 300 ans de domination coloniale⁸. Entre 2015 et 2030, cette région aura produit 1,6 million de tonnes de lithium, soit suffisamment pour recouvrir toute la ville de Madrid d'une couche de 5 mm de cet « or blanc »⁹.

Dans les pays du Sud, les communautés voient leurs terres confisquées, leurs ressources en eau s'épuiser et leurs droits bafoués au nom de la transition écologique, non seulement par l'extraction des minerais nécessaires à cette transition, mais aussi par le déploiement à grande échelle d'énergies renouvelables et de fausses solutions climatiques telles que les agrocarburants, les marchés du carbone et le gaz, qui leur causent souvent plus de tort que de bien. Les terres reconnues comme autochtones menacées par des activités industrielles¹⁰ en grande partie associées aux pratiques extractives actuelles de la transition énergétique couvrent 22,7 millions de km², soit une superficie plus grande que le Brésil, les États-Unis et l'Inde réunis¹¹. Cela équivaut à pratiquement deux fois l'empire français à son

apogée¹². En l'absence de réforme urgente pour protéger les droits et les territoires, la transition ne fera que renforcer les schémas de plus de 500 ans de colonialisme énergétique, de l'esclavage et de l'exploitation de la biomasse (bois, charbon de bois et plantations) à l'ère du charbon et du pétrole.

Un système financier colonial

Les ressources naturelles ne sont pas le seul secteur concerné par les pratiques extractives des systèmes énergétiques. L'architecture financière mondiale est tout aussi déséquilibrée. Façonnée par des siècles de pouvoir colonial, elle continue d'enfermer les pays à faible revenu dans une dépendance structurelle. Alors que les pays riches peuvent financer leur transition vers des énergies propres à hauteur de milliards de dollars, les pays du Sud sont écrasés par une dette croissante et des taux d'intérêt punitifs, et se retrouvent avec un espace fiscal de plus en plus restreint.

En 2024, les pays à revenu élevé représentaient environ 50 % des investissements mondiaux dans les énergies propres, la Chine 29 %. Quant à l'Afrique, elle ne représentait que 2 %, alors que l'Afrique subsaharienne abrite 85 % de la population mondiale dépourvue d'électricité¹³. Les inégalités ne se limitent pas à la destination des flux financiers, mais touchent aussi leur coût : les projets d'énergie propre dans les pays du Sud sont soumis à des taux d'intérêt de 9 à 13,5 %, contre seulement 3 à 6 % dans les pays riches, ce qui ralentit le rythme de la transition¹⁴. Ces coûts ne sont pas une fatalité, mais reflètent un système dans lequel le prix du risque est évalué à travers le prisme racial de l'héritage colonial. Cela a des conséquences flagrantes : alimenter 100 000 personnes en énergie propre coûte environ 95 millions de dollars dans les économies avancées comme le Royaume-Uni, mais 139 millions de dollars (soit 45 % de plus) dans les économies émergentes comme l'Inde et jusqu'à 188 millions de dollars (soit 97 % de plus) dans des pays africains comme le Nigeria¹⁵.

Dans le même temps, ce que les géographies coloniales définissent comme des pays en développement¹⁶ accusent une dette extérieure de 11 700 milliards de dollars, soit plus de 30 fois l'investissement supplémentaire nécessaire pour garantir l'accès universel à l'électricité et à des modes de cuisson propres d'ici 2030¹⁷. Rien qu'en 2024, on estime que le service de la dette payé par les pays du Sud s'est élevé à 400 milliards de dollars¹⁸.

Reprendre en main notre avenir énergétique face au colonialisme climatique

Tout cela n'est pas une fatalité. La transition énergétique offre une occasion rare de réécrire le scénario, de sortir des modèles extractifs et de bâtir un

système énergétique fondé sur l'égalité, la justice, la solidarité et la prospérité collective. Moyennant les bons choix, il est possible de changer les structures de pouvoir en veillant à ce que tous les pays et tous les peuples opèrent une transition dans des conditions justes et équitables.

Cela pourrait marquer un tournant, à condition que les gouvernements s'attaquent aux inégalités structurelles qui façonnent la transition.

Les pays du Sud pourraient être au cœur d'une transition mondiale juste : à l'inverse des modèles actuels d'investissement énergétique, 70 % du potentiel inexploité en matière d'énergies renouvelables dans le monde se trouve dans les pays du Sud. Le potentiel de transformation radicale du paysage énergétique est tangible. En exploitant moins de 1 % de l'énergie solaire du désert du Sahara, on pourrait alimenter en électricité tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord¹⁹. En tirant parti de moins de 1 % de l'énergie éolienne utilisable à l'échelle mondiale, on pourrait alimenter en électricité les 677 millions d'habitantes d'Asie du Sud-Est²⁰. Le coût estimé de cette énergie éolienne, 331 milliards de dollars, aurait pu être financé à l'échelle mondiale au cours des dix premiers mois de 2024 grâce à un impôt sur les bénéfices des entreprises du secteur des énergies fossiles²¹.

Plutôt que de considérer l'avenir énergétique comme une course où il y a peu de gagnant·es, nous devons le réinventer sous les traits d'un projet mondial commun. L'énergie ne doit pas être accumulée, retenue ou servir de moyen de pression pour exercer un pouvoir géopolitique ou commercial. La justice réparatrice est un passage obligé dans le cadre de ce changement structurel. Il s'agit de faire payer les riches pollueurs, de redistribuer les ressources, de lutter contre la surconsommation et de donner la priorité aux droits des personnes historiquement exclues, tout en adoptant des modèles économiques axés sur l'égalité, le bien-être et les limites écologiques. La lutte contre les inégalités est à la fois un impératif moral et une stratégie efficace pour atténuer les effets du changement climatique.

Des sociétés plus égalitaires ont besoin de moins de croissance pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et de moins d'énergie pour assurer le bien-être de tou·te·s²². Une transition énergétique juste doit donc non seulement décarboniser, mais aussi remodeler les systèmes afin de réduire la pauvreté, redistribuer le pouvoir et garantir le bien-être dans le respect des limites planétaires. Le MEM (Modern Energy Minimum, ou minimum d'énergie moderne) fixe un seuil de 1 000 kWh par personne et par an, remettant en cause les définitions étroites de l'accès à l'énergie limitées aux seuls « besoins fondamentaux ». Il s'agit du minimum indispensable pour garantir la dignité et les droits au développement dans les pays du Sud, et non d'un plafond. Atteindre ce seuil est une priorité absolue, mais cela nécessite de réduire la consommation excessive de l'énergie dans les pays du Nord. Il est possible de fournir de l'énergie à tou·te·s et de mettre fin au dérèglement climatique, à condition de réduire radicalement les inégalités.

Des communautés, des travailleurs et travailleuses et certains gouvernements progressistes promeuvent déjà des approches équitables en matière d'énergie,

dans la continuité d'un héritage de 500 ans de résistance au colonialisme, consistant à lutter contre l'extraction, à reprendre le contrôle des ressources et à mettre en place des systèmes qui privilégient les besoins publics plutôt que les profits privés. Des projets en matière d'énergie renouvelable menés par des populations autochtones et des femmes aux syndicats défendant le droit à un travail décent, en passant par les efforts des pays pour affirmer leur souveraineté énergétique, ce sont autant d'exemples qui montrent que des alternatives sont non seulement possibles, mais déjà en cours de réalisation. Une telle démarche s'appuie sur des visions politiques et écologiques affirmant notre droit collectif à décider comment l'énergie doit être produite, distribuée et utilisée, en tant que bien public et droit humain.

Il n'existe pas de modèle universel pour une transition juste. Les approches adoptées varieront selon les contextes, en fonction des expériences, des connaissances et des besoins. Pour autant, toutes les transitions justes ont un principe en commun : l'énergie doit être mise au service de la vie, pas des profits.

Recommandations pour une transition énergétique juste

Pour initier une réorientation de la transition énergétique vers l'égalité, la justice et la prospérité collective, les actions clés ci-après doivent être mises en œuvre.

- **Parcours de transition différenciés** : les pays doivent adapter leurs stratégies de transition énergétique en fonction de leur responsabilité historique et de leurs capacités, en veillant à ce que les pays à fortes émissions réduisent rapidement celles-ci, en demandant des comptes aux entreprises du secteur des énergies fossiles et aux ultra-riches, et en préservant un budget carbone suffisant pour les pays à faible capacité.
- **Consommation énergétique équitable** : il s'agit d'atteindre des objectifs ambitieux en matière de réduction de la consommation et de mettre en œuvre des mesures de sobriété dans les pays du Nord en ciblant en priorité les plus riches et les plus gros émetteurs, tout en promouvant des stratégies d'économie circulaire et des normes d'accès universel et équitable, telles que le MEM, afin de garantir une répartition équitable.
- **Système financier réformé** : réformer les systèmes commerciaux et d'investissement afin de permettre la création de valeur ajoutée au niveau national et le développement industriel dans les pays du Sud, qui pourront ainsi s'affranchir de leur dépendance aux énergies fossiles, et de soutenir la souveraineté énergétique et une fiscalité progressive à l'échelle mondiale.
- **Financement climat transformateur** : remplacer les modèles financiers extractifs qui vont du Sud vers le Nord par l'annulation de la dette, le financement climat sous forme de subventions et des initiatives de

réparation qui privilégie l'égalité, les communautés locales, la planète et la justice de genre plutôt que le profit.

- **Sauvegarde des communautés et de la nature** : garantir le consentement préalable, libre et éclairé pour tous les projets, respecter et mettre en œuvre les droits fonciers, notamment en interdisant l'accaparement des terres et les expulsions forcées, protéger les écosystèmes critiques où les ressources ont davantage de valeur lorsqu'elles restent dans le sol, mettre fin aux zones de sacrifice et veiller à ce que le développement des infrastructures énergétiques ait des retombées locales équitables.
- **Gouvernance énergétique démocratique** : transférer la propriété et le processus décisionnel du privé vers l'intérêt public, en veillant à ce que l'énergie soit considérée comme un droit humain pour favoriser la réduction des inégalités et en permettant aux communautés de façonner leur avenir énergétique grâce à une gouvernance transparente, inclusive et transformatrice du point de vue du genre.
- **Coordination internationale et mécanismes légaux** : adopter un mécanisme international lors de la COP30 afin de garantir la cohérence des politiques et d'accélérer, de consolider et de réaliser une transition juste et holistique, avec le mandat et la capacité de coordonner, de financer et de suivre les initiatives à l'échelle mondiale, en garantissant la redevabilité et en intégrant la justice à tous les niveaux politiques.

INTRODUCTION : UN COLONIALISME CLIMATIQUE SOUS COUVERT DE DIPLOMATIE CLIMATIQUE

Le monde se trouve à un moment charnière. Alors que les effets du changement climatique s'intensifient (inondations et incendies dévastateurs, vagues de chaleur meurtrières et insécurité alimentaire croissante), l'urgence de la transition pour sortir des énergies fossiles ne fait aucun doute. Mais à mesure que la transition énergétique s'accélère, elle soulève des questions plus profondes, souvent négligées : qui en profite et qui en supporte le coût ?

S'il existe un large consensus quant à la nécessité de passer aux énergies renouvelables, il n'en reste pas moins que la transition se déroule d'une manière qui risque de reproduire, voire d'aggraver, les inégalités et les injustices du passé. Ces inégalités transcendent les frontières et touchent les travailleurs et les travailleuses, les communautés, les groupes racisés, les femmes, les peuples autochtones et d'autres populations marginalisées tant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. Cependant, ce sont les populations vivant dans des territoires portant encore les stigmates du colonialisme qui en paient le prix le plus lourd.

Le colonialisme climatique désigne les différentes manières dont une poignée de pays riches façonnent la transition énergétique selon leurs propres intérêts²³. On distingue deux schémas.

Tout d'abord, l'extraction de minéraux de transition, tels que le lithium, le cobalt, le nickel, le cuivre et les terres rares, l'exploitation des terres et des écosystèmes pour la production de bioénergie, le déploiement à grande échelle de sources d'énergie renouvelables telles que l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire, ainsi que l'expansion des systèmes de crédits carbone, réactivent les schémas bien connus du pillage colonial. Les activités minières, souvent détenues par des intérêts étrangers, connaissent une croissance rapide dans les pays du Sud, parfois sans le consentement des communautés locales ou avec un consentement minimal, avec des retombées locales limitées. Il est en outre fréquent qu'elles s'accompagnent

d'importantes dégradations environnementales et sociales. De plus en plus de projets consacrés aux énergies renouvelables se développent grâce à des chaînes d'approvisionnement fondées sur l'exploitation des travailleurs et des travailleuses, l'accaparement des terres et des accords trompeurs avec les communautés. Cela entraîne des pertes de moyens de subsistance et engendre des problèmes de santé, des déplacements de population et l'érosion des modes de vie locaux. Dans un tel contexte, la transition énergétique crée de nouvelles zones de sacrifice et exacerbe les violences à l'encontre des défenseurs et défenseuses de l'environnement et des terres. Le manque de reconnaissance des droits des peuples autochtones et autres communautés marginalisées sur leurs terres et territoires traditionnels ouvre la voie à de telles injustices et les exacerbe.

Par ailleurs, une économie fondée sur l'extraction de capitaux se traduit par l'exclusion pure et simple de nombreux pays à faible revenu de la transition, malgré leur potentiel considérable en matière d'énergies renouvelables et la nécessité urgente de sortir des énergies fossiles. Malgré la baisse du coût des énergies renouvelables, le poids élevé de la dette, les conditions de prêt inéquitables et les injustices fiscales structurelles empêchent les États d'investir dans l'accès à l'énergie ou dans les infrastructures publiques et les mesures de protection nécessaires pour garantir une transition juste, et en contraignent certains à continuer de produire des énergies fossiles afin de rembourser leurs dettes²⁴. Dans le même temps, les riches gouvernements et institutions continuent de promouvoir des modèles de financement qui privilégient les rendements pour les riches investisseurs au détriment des intérêts des communautés et du bien public, et soutiennent les modèles commerciaux mondiaux et les régimes de propriété intellectuelle qui entravent l'accès aux technologies dans le domaine des énergies renouvelables²⁵. De plus, en pesant de tout leur poids dans les transitions énergétiques menées par les entreprises, les gouvernements et les institutions se privent de la possibilité d'imaginer des systèmes énergétiques et économiques plus régénératifs et démocratiques.

Ces dynamiques reflètent des héritages plus profonds. Alimentée par les énergies fossiles, l'industrialisation s'est appuyée sur des siècles de colonialisme, de capitalisme extractiviste et de patriarcat. Les énergies fossiles ont alimenté les conquêtes impériales et l'expansion industrielle, tandis que la majorité de leurs coûts, de la destruction de l'environnement à l'exploitation de la main-d'œuvre en fonction du genre, a été externalisée vers les pays du Sud. Depuis la fin du colonialisme formel, bon nombre de régions se sont développées en perpétuant les inégalités issues de l'ère coloniale en se concentrant sur l'intégration de leur économie dans les marchés mondiaux en tant que fournisseurs de ressources et de main-d'œuvre bon marché, contribuant bien peu à l'instauration d'une véritable autonomie économique tout en enfermant de nombreux pays dans un cycle de dépendance, d'endettement et de pauvreté. La transition énergétique actuelle risque de poursuivre dans cette voie faute de remise en cause des systèmes actuels de

pouvoir et de financement.

Le présent rapport soutient que la transition énergétique ne doit pas se limiter à un simple virage technologique. Ce doit également être une transformation structurelle qui s'attaque aux relations coloniales persistantes, résiste à la financiarisation des systèmes vitaux, garantit des emplois décents et réinvente l'énergie comme un outil de réduction des inégalités au service de la solidarité et de voies de développement diverses axées sur l'être humain.

Le besoin de justice – ce qui est en jeu

Une transition énergétique juste, égalitaire et porteuse de changements offre une puissante alternative à la trajectoire actuelle. Cela nous pousse à regarder au-delà du carbone et de la technologie, et à nous confronter à des questions plus profondes liées au pouvoir, aux inégalités et à la redevabilité.

Une transition véritablement juste repose sur cinq dimensions interdépendantes:

- **Justice de reconnaissance** : respecter les droits, les systèmes de connaissances et les expériences vécues des communautés marginalisées.
- **Justice procédurale** : garantir une prise de décision inclusive, démocratique et transparente.
- **Justice distributive** : réduire les inégalités en partageant équitablement les bénéfices, mais aussi les charges de la transition.
- **Justice réparatrice** : remédier aux préjudices passés et actuels par des changements structurels et des réparations qui ont un sens.
- **Intention transformatrice** : aller au-delà de la simple prévention des préjudices pour s'attaquer aux causes profondes des injustices. Cela implique également d'avoir une vision à long terme et de travailler au sein des structures existantes tout en favorisant l'émergence d'alternatives plus justes qui déconstruisent le colonialisme.

Ces dimensions doivent s'appuyer sur un engagement en faveur de la **justice de genre**. Les femmes et les personnes de genre divers sont confrontées à des risques et à des obstacles disproportionnés dans tous les aspects de la transition, des droits fonciers au travail en passant par les finances et la gouvernance. Elles sont pourtant à l'avant-garde des efforts visant à soutenir les communautés et à promouvoir des solutions locales. Pour être véritablement juste, la transition doit non seulement prévenir les préjudices liés au genre, mais aussi mettre en avant le leadership, les connaissances et les priorités des femmes, des filles et des personnes de genre divers, en redistribuant le pouvoir et les ressources. Cela implique d'intégrer des approches axées sur la solidarité, le bien-être et les relations humaines dans toutes les dimensions de la planification et des politiques de transition.

Les stratégies énergétiques échouent trop souvent sur tous les fronts de la justice. Les projets sont imposés sans le moindre consentement, les profits sont confisqués tandis que les communautés sont contraintes de se déplacer et sont confrontées à des dommages environnementaux, et les personnes les plus touchées par la crise climatique sont systématiquement exclues du processus décisionnel. Une transition juste n'est pas un luxe, mais une condition préalable pour garantir que le passage aux énergies renouvelables se fasse à la vitesse requise et améliore le niveau de vie de tou·te·s.

Le présent rapport fait état de plusieurs signes de progrès : partout dans le monde, des communautés reprennent en main leur avenir énergétique (souvent avec des femmes en première ligne), les travailleurs et les travailleuses obtiennent des droits sociaux dans le cadre de la transition, et certains gouvernements commencent à placer la solidarité et le bien-être au cœur de leur politique économique. Ces progrès sont aussi l'héritage de plus de 500 ans de résistance collective au colonialisme, au capitalisme et au patriarcat. Mais ces efforts restent fragmentés, sous-financés et mis à l'index par le statu quo économique. Il faut faire bien plus pour que la justice soit le fondement de la transition énergétique mondiale, et non une simple considération annexe.

Grandes lignes de ce rapport

Le chapitre 1 explique en quoi la dynamique actuelle de la transition énergétique (depuis les minéraux de transition et la biomasse jusqu'aux énergies renouvelables et la compensation carbone) renforce les systèmes extractifs, fondés sur l'exploitation, financiarisés et injustes. Il décrit la manière dont les différentes dimensions de la justice sont trop souvent négligées, avec de graves conséquences pour les populations et la planète.

Le chapitre 2 s'intéresse au champ des possibles. Il présente une vision pour des transitions rapides, justes et transformatrices fondées sur le leadership communautaire, les droits des travailleurs et des travailleuses, l'économie féministe et la coopération mondiale. Il identifie des alternatives concrètes et des orientations politiques pour transférer le pouvoir et garantir que les transitions servent les intérêts des citoyen·nes, et non les profits (tableau 1).

La dernière section formule des recommandations, allant des considérations financières à la réforme des échanges commerciaux en passant par la participation publique, afin de placer la justice au cœur de la transition énergétique.

Les enjeux sont considérables. **La transition peut soit s'inscrire dans une nouvelle phase de colonialisme et d'inégalités sous couvert d'écologie, soit jeter les bases d'un monde plus juste, plus égalitaire et plus solidaire, mais aussi d'un modèle renouvelable et régénérateur. La justice doit être notre boussole face à ce choix décisif.**

Aperçu du système énergétique mondial actuel et des changements transformateurs nécessaires

Système actuel

Approches privilégiant les financements privés qui font primer les rendements grâce au financement mixte et au recours à des garanties et des fonds publics afin de réduire les risques pour les capitaux privés

Énergie considérée comme une matière première, contrôlée par les entreprises et les investisseurs

Énergie renouvelable déployée via des systèmes centralisés qui privilégient les principales zones raccordées au réseau, surtout les grandes villes et les zones industrielles

Règles économiques mondiales qui exacerbent la dépendance par l'endettement, l'évasion fiscale et les protections accordées aux investisseurs

Accaparement des terres et des ressources entraînant le déplacement de communautés au profit d'infrastructures énergétiques « vertes »

Exploitation des travailleurs et des travailleuses dans les secteurs de la transition énergétique et dégradation des droits des travailleurs et des travailleuses, laissés pour compte dans le processus de sortie progressive des énergies fossiles

Projets technocratiques déployés selon une approche descendante, conçus sans participation locale

Utilisation des marchés du carbone et des compensations par les pollueurs pour retarder les véritables mesures climatiques

Surconsommation dans les pays du Nord, en particulier par les plus riches, entraînant l'épuisement des ressources et les inégalités

Financement climat axé sur l'endettement et réduction des budgets d'aide

Changement transformateur nécessaire

Financement public et subventionné faisant primer les besoins de la communauté et permettant un contrôle public

Énergie considérée comme un bien public et un droit humain, géré de manière démocratique

Énergie renouvelable mise en œuvre sous la forme d'un mix de systèmes centralisés et décentralisés, desservant à la fois les centres urbains et les communautés marginalisées et rurales

Nouvelles règles qui favorisent la souveraineté, la redistribution et des modèles de développement équitables

Garantie du consentement préalable, libre et éclairé, reconnaissance et protection complètes et légales des droits fonciers, y compris les droits coutumiers et collectifs, en mettant l'accent sur les femmes, les peuples autochtones et les autres groupes racisés.

Travail décent et protection sociale en tant que norme dans les secteurs de la transition énergétique, où les travailleurs et les travailleuses sont rémunérés équitablement et bénéficient d'un soutien à la reconversion professionnelle

Solutions inclusives menées par les communautés et fondées sur des processus démocratiques en matière de gouvernance et de prise de décisions, la solidarité et les connaissances locales

Approches fondées sur le principe du pollueur-payeur et réductions directes des émissions par les principaux émetteurs

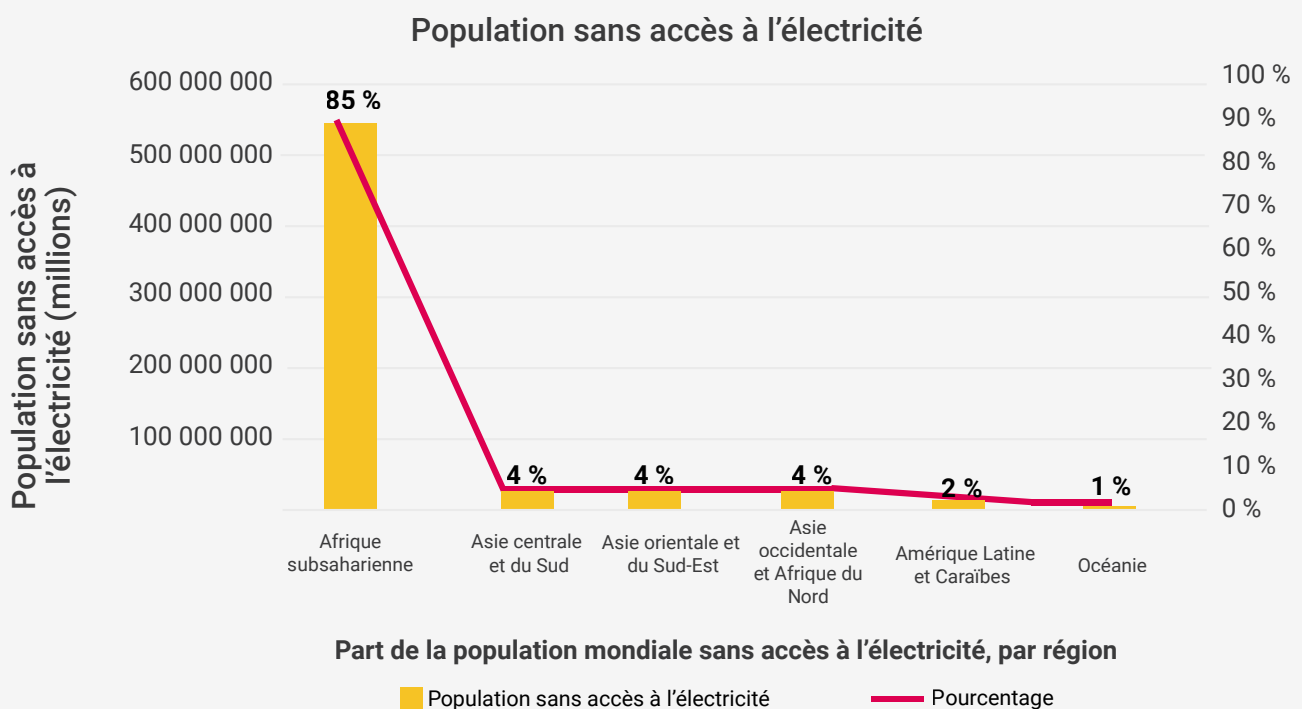
Sobriété, efficacité et redistribution énergétiques répondant aux besoins humains dans le respect des limites planétaires

Financement climat fondé sur la réparation, sous forme de subventions, d'annulation de la dette et de fiscalité progressive

RÉPÉTER LE PASSÉ : UNE TRANSITION INJUSTE, COLONIALE ET FONDÉE SUR L'EXTRACTION

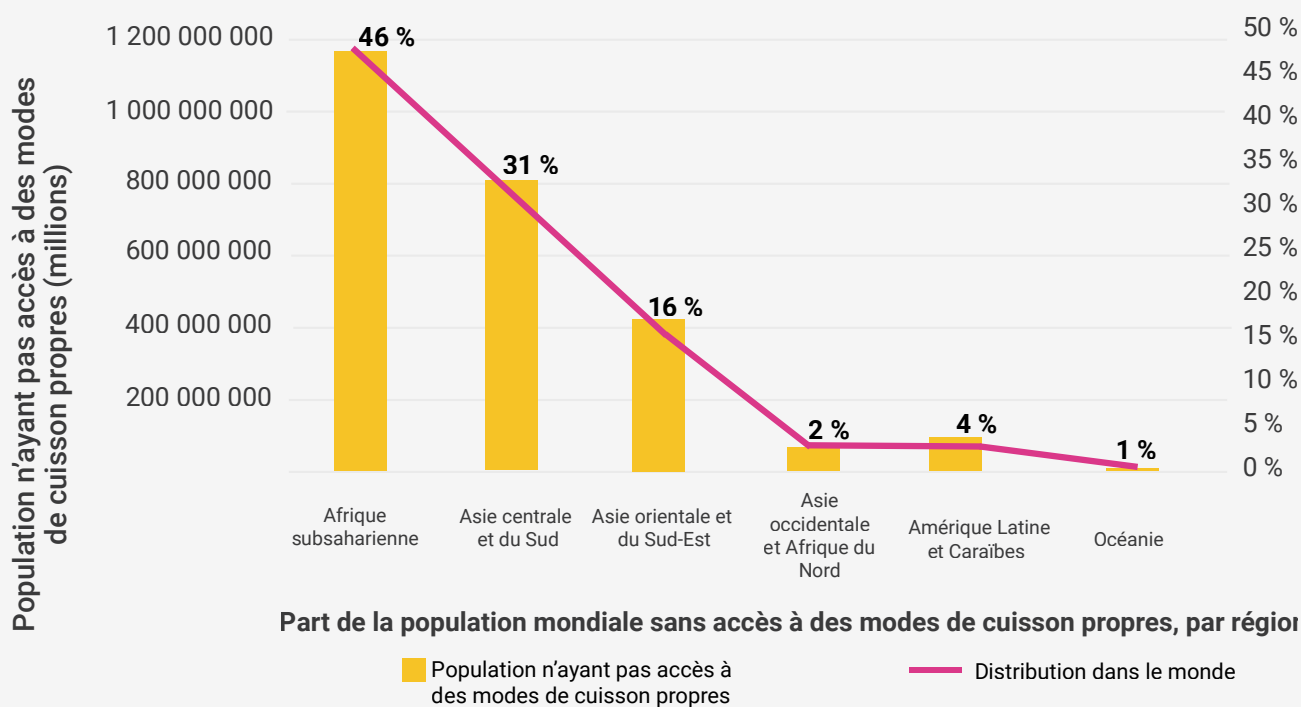
Énergie, inégalités et politiques du pouvoir

L'énergie est essentielle pour une vie sûre et digne. Elle alimente les foyers, permet de cuisiner proprement et d'accéder à l'eau, et soutient les soins de santé, l'éducation, les moyens de subsistance et la mobilité. Pourtant, l'accès à une énergie propre, abordable et fiable reste profondément inégal. Quelque 666 millions de personnes vivent encore sans accès, même minimal, à l'électricité, et 2,1 milliards ne disposent pas de combustibles propres pour cuisiner²⁶. La précarité énergétique est fortement concentrée. L'Afrique subsaharienne abrite 85 % de la population mondiale sans électricité, tandis que les pays du Nord bénéficient d'un accès quasi universel. Les pays d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne abritent plus de 90 % des personnes qui n'ont pas accès à des moyens de cuisson propres, contre seulement 5 % pour les pays du Nord²⁷. Un climatiseur dans un foyer européen aisé nécessite autant d'électricité en un an que la consommation énergétique annuelle totale de cinq foyers dans les communautés d'Afrique subsaharienne en précarité énergétique²⁸.



Réalisé à partir d'une source de données externe²⁹.

Population n'ayant pas accès à des modes de cuisson propres



Réalisé à partir d'une source de données externe³⁰.

Ces disparités ne sont pas inévitables : elles sont le fruit de systèmes d'injustice profondément enracinés, façonnés par l'héritage colonial qui sous-tend bon nombre des hiérarchies économiques mondiales actuelles. **Les inégalités énergétiques ne sauraient être plus criantes que dans la vie des femmes et des filles, premières victimes de la précarité énergétique.** Un accès équitable à l'énergie pourrait bénéficier à plus de 389 millions de femmes dans le monde qui dépendent actuellement de combustibles à fortes émissions, prévenir plus de 3,2 millions de décès prématurés par an imputables à la pollution de l'air dans les foyers et libérer en moyenne 20 heures de travail par semaine et par femme dans le monde³¹. Les femmes des communautés rurales d'Asie du Sud consacrent collectivement quelque 507,38 millions d'heures par jour à la collecte de combustible, soit l'équivalent de 1,52 milliard de dollars américains en travail domestique non rémunéré chaque jour³². Ce travail s'inscrit dans un système plus vaste de travail de soin non rémunéré qui est à la fois indispensable à la société et systématiquement sous-évalué. À l'échelle mondiale, on estime que le travail de soin et le travail domestique non rémunérés effectués par les femmes représentent une valeur de plus de 10 800 milliards de dollars par an, mais ils restent invisibles dans la plupart des cadres politiques en matière d'énergie et de développement³³.

L'énergie revêt intrinsèquement un caractère politique de par son importance dans de nombreux aspects de la vie et du développement. Le contrôle de sa production et de sa distribution détermine qui en bénéficie, quelles sont les personnes laissées pour compte et quelles priorités façonnent notre avenir collectif. Historiquement, les systèmes basés sur les énergies fossiles (centralisés, extractifs et enclins au contrôle monopolistique) ont joué un rôle déterminant dans la consolidation du pouvoir des entreprises et des États coloniaux³⁴. Même si les énergies fossiles ne provenaient pas toujours de territoires colonisés, leur utilisation a alimenté l'expansion impériale, permis la mise en place d'infrastructures extractivistes et profité de manière disproportionnée aux élites

coloniales, renforçant ainsi les hiérarchies mondiales en matière d'accès et de contrôle. Ces systèmes ont joué un rôle majeur dans l'expansion économique des pays du Nord, en extrayant les richesses et les ressources des pays du Sud tout en externalisant les coûts environnementaux et sociaux qui sont au cœur de la crise climatique³⁵.

Ces déséquilibres n'ont pas disparu avec la fin du régime colonial officiel. Dans de nombreux pays du Sud, l'indépendance politique a souvent laissé en place des structures économiques et des technologies qui continuaient à servir les intérêts des pays du Nord. L'avance prise par les pays du Nord en matière d'industrialisation et de développement technologique s'est traduite par des avantages durables en termes de propriété et de brevets sur les technologies qui sous-tendent l'économie des énergies fossiles. Les pays du Sud ont obtenu l'un de leurs succès les plus significatifs lorsqu'ils ont pris le contrôle des sociétés étrangères exploitant les énergies fossiles et ont créé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans les années 1960, démontrant ainsi leur nouveau pouvoir collectif sur la scène internationale et leur influence dans la politique énergétique mondiale³⁶. Pour autant, même lorsque le pétrole brut et le gaz naturel appartiennent à des entreprises nationales dans les pays du Sud, les entreprises des pays du Nord continuent d'exercer leur influence en contrôlant la technologie, les capitaux et les segments à forte valeur ajoutée de la chaîne d'approvisionnement. Ce déséquilibre historique se reflète aujourd'hui dans les inégalités énergétiques criantes. Aujourd'hui encore, une personne moyenne dans un pays du Nord consomme en un an une quantité d'énergie qui suffirait à répondre aux besoins énergétiques modernes de plus de 45 personnes dans les pays du Sud³⁷.

Si ce déséquilibre colonial entre le Nord et le Sud reste la caractéristique déterminante de l'économie mondiale, des schémas d'extraction et d'exploitation ont également vu le jour au sein même des pays du Nord. Aux États-Unis, l'exploitation du charbon, du pétrole et du gaz a dévasté les terres autochtones, de l'extraction d'uranium sur le territoire de la Nation navajo³⁸ aux oléoducs traversant les territoires des Sioux et d'autres nations³⁹. Au Royaume-Uni, l'extraction du charbon a soutenu la croissance industrielle tout en exposant des générations de communautés ouvrières du nord de l'Angleterre, d'Écosse et du Pays de Galles à des conditions dangereuses, pour des salaires de misère, avant de finir par les abandonner suite à une transition injuste dans un contexte de désindustrialisation⁴⁰. Ces exemples montrent que les logiques coloniales d'extraction ne s'arrêtent pas aux frontières nationales, mais sont également à l'œuvre selon des hiérarchies de race, de classe, de genre, d'âge et de géographie au sein des pays. Elles s'inscrivent dans un système mondial dans lequel les avantages continuent de bénéficier de manière disproportionnée aux riches élites des pays du Nord, tandis que les coûts sont supportés de manière plus aiguë par les personnes qui ont le moins de pouvoir.

Au sein des pays du Nord, de profondes inégalités marquent la répartition des bénéfices tirés de l'extraction et de l'exploitation permanentes des ressources des pays du Sud. Les personnes les plus riches dans les pays du Nord consomment une quantité impressionnante d'énergie et de ressources pour assouvir leur appétit de biens de luxe à forte intensité carbone tels que les yachts et les jets privés. Une personne appartenant aux 1 % les plus riches dans un pays du Nord consomme à elle seule en un an une quantité

d'énergie qui suffirait à répondre aux besoins énergétiques modernes de 440 personnes dans les pays du Sud⁴¹. Au cours des 60 dernières années, les pays du Nord ont consommé plus de 3 300 pétawatt-heures (PWh) d'énergie excédentaire (c'est-à-dire au-delà des besoins modernes de base), soit suffisamment pour alimenter la planète pendant près de 20 ans⁴². En moyenne, chaque personne dans les pays du Nord consomme six fois plus d'énergie excédentaire qu'une personne dans les pays du Sud. Toute cette énergie supplémentaire équivaldrait à une valeur monétaire de plus de 454 000 milliards de dollars. Plus généralement, au cours de la dernière décennie, les 10 % les plus riches ont consommé la moitié de l'énergie mondiale, contre seulement 8 % pour les 50 % les plus pauvres⁴³.

Les inégalités inhérentes à ce système ont jeté les bases des inégalités climatiques actuelles. Les 1 % les plus riches de la population mondiale consomment tellement d'énergie que, si tout le monde consommait au même rythme, le budget carbone disponible (c'est-à-dire la quantité de CO₂ que l'humanité peut encore émettre pour rester dans l'objectif de 1,5 °C de réchauffement) serait épuisé en quelques mois⁴⁴. Dans le même temps, de nombreux pays riches en ressources naturelles restent en situation de précarité énergétique sur leur territoire car ils continuent d'exporter de l'énergie et des minéraux de transition selon des conditions qui favorisent les marchés extérieurs au détriment des besoins locaux.

Pourtant, la sortie progressive des énergies fossiles à l'échelle mondiale offre une occasion décisive de rompre avec cet héritage d'injustice. Une transition énergétique juste n'est pas seulement souhaitable, elle est absolument nécessaire pour mettre fin aux inégalités, éradiquer la pauvreté et construire un monde meilleur pour tou-te-s. Alors que le monde est confronté à des inégalités croissantes et que des milliards de personnes vivent dans la pauvreté, souvent exacerbée par un manque d'accès à l'énergie, il est impératif de gérer cette transition de manière équitable. Ne pas le faire revient à baisser les bras face à la pauvreté et aux inégalités, et donc face à la crise climatique. Menée de manière équitable, la transition énergétique pourrait permettre aux pays de s'affranchir de leur dépendance aux énergies fossiles et de mettre en place des systèmes énergétiques inclusifs et centrés sur les personnes, ouvrant ainsi la voie au développement social et économique.

L'accès à une énergie propre et abordable est un droit fondamental, mais ce n'est pas tout : il joue également un rôle de catalyseur en permettant des améliorations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'égalité de genre et de la résilience climatique. Mais cette promesse ne se réalisera que si nous nous attaquons aux inégalités structurelles inhérentes à la transition actuelle. Comme le montre cette section, sans efforts délibérés pour placer la justice au centre, la transition risque de reproduire les dynamiques mêmes d'extraction, de dépossession et d'exclusion qui ont défini l'économie mondiale et le système énergétique.

Du colonialisme à l'injustice climatique



L'essor des énergies fossiles a joué un rôle central dans l'expansion et le maintien des empires coloniaux. Le charbon alimentait alors les navires, les chemins de fer et les usines qui ont permis la conquête impériale. Il a facilité l'extraction des ressources et intégré les colonies aux marchés mondiaux selon des conditions très inégales. Plus tard, le pétrole est devenu essentiel sur le plan stratégique pour la domination militaire et industrielle, en particulier au XXe siècle. Des puissances coloniales comme la Grande-Bretagne et la France ont construit des infrastructures extractives, non pas pour servir le développement local, mais pour transporter efficacement les marchandises, les personnes et les profits jusqu'au cœur de l'empire. Ces systèmes ont jeté les bases des inégalités mondiales en matière d'infrastructures, de capacité industrielle et d'émissions qui persistent encore aujourd'hui⁴⁵.

L'héritage de ces systèmes extractifs continue de façonner les modèles contemporains de vulnérabilité climatique et de précarité économique. Prenons l'exemple du Bangladesh, un pays responsable de seulement 0,45 % des émissions mondiales, mais qui figure parmi les pays les plus touchés par le changement climatique⁴⁶. Sous la domination coloniale britannique, les agriculteurs et agricultrices du Bengale ont été contraint-es

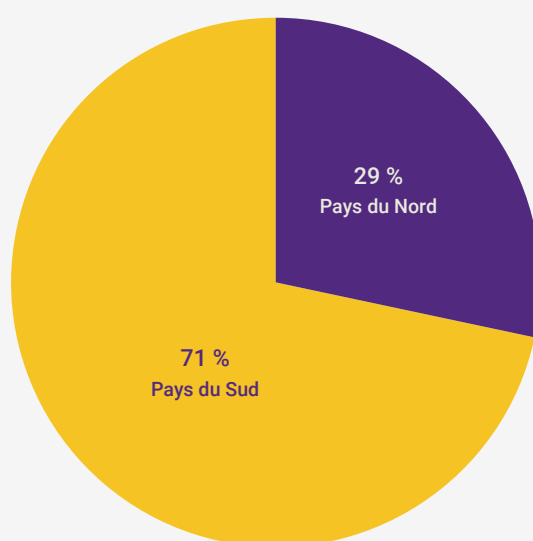
de cultiver l'indigo pour les industries textiles européennes au lieu de cultures vivrières, mettant à mal les systèmes alimentaires locaux et renforçant un modèle de production extractif entièrement tourné vers l'exportation. Ces mêmes industries ont alimenté le développement à fortes émissions de CO₂ des pays du Nord.

Aujourd'hui, une part considérable de la descendance de ces communautés agricoles est confrontée à des déplacements induits par le climat en raison des cyclones, des inondations et de l'intrusion saline, et migre vers les zones urbaines pour travailler dans le secteur du prêt-à-porter. Ce secteur, qui emploie plus de quatre millions de travailleurs et travailleuses et représente 85 % des exportations du Bangladesh, subit actuellement la pression des marques internationales pour se décarboniser⁴⁷. Mais de nombreuses usines manquent de financements ou n'ont pas accès aux technologies ou aux infrastructures pour ce faire. Celles qui ne sont pas en mesure de se conformer risquent la fermeture, ce qui met encore plus en péril des moyens de subsistance déjà précaires et exacerbe les injustices historiques enracinées dans les systèmes commerciaux et énergétiques coloniaux.

La course extractiviste aux minerais

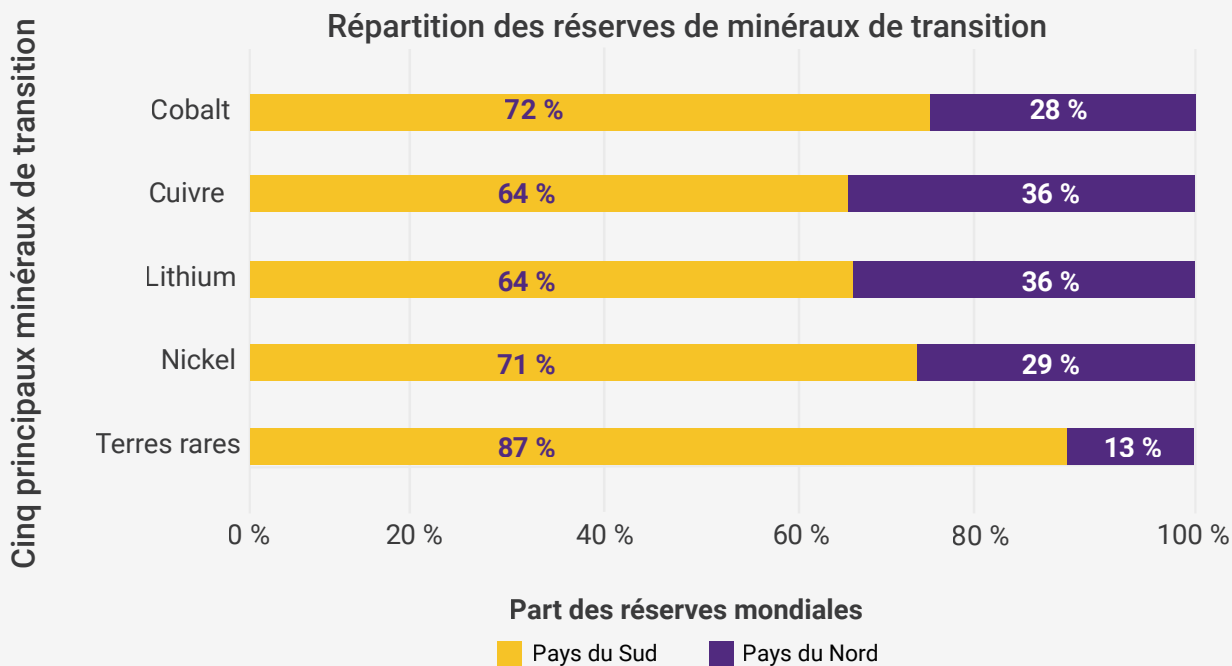
Le monde regorge de sources d'énergie renouvelables : le soleil, le vent, les marées et la géothermie. Mais les technologies permettant de les exploiter sont loin d'être « renouvelables ». Les panneaux solaires, les éoliennes, les batteries et les véhicules électriques ont besoin de grandes quantités de matériaux dont les réserves sont limitées : lithium, cobalt, cuivre, nickel et terres rares. Ces minéraux de transition, même s'ils ne sont pas brûlés comme les énergies fossiles, ne se régénèrent pas. Ils doivent être extraits, souvent à un coût social, environnemental et politique immense.

Répartition des réserves de minéraux de transition



Réalisé à partir d'une source de données externe⁴⁸.

Les pays du Sud détiennent environ 70 % des réserves de minéraux de transition, dont jusqu'à 72 % du cobalt, jusqu'à 64 % du lithium, environ 71 % du nickel, jusqu'à 64 % du cuivre et environ 87 % des terres rares⁴⁹. Ces ressources sont également très concentrées dans quelques régions : plus de 70 % du cobalt mondial provient des provinces méridionales de la République démocratique du Congo (RDC)⁵⁰, près de 50 % des réserves de lithium se trouvent dans le « triangle du lithium » formé par l'Argentine, la Bolivie et le Chili⁵¹, et l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (en particulier l'Indonésie et les Philippines) assurent plus de 55 % de la production mondiale de nickel⁵².



Réalisé à partir d'une source de données externe⁵³.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuation de l'extraction coloniale. L'Amérique latine détient près de la moitié des réserves mondiales de lithium, mais ne capte qu'environ 10 % de la chaîne de valeur des batteries au lithium aux niveaux national et régional, principalement par le biais de redevances, de taxes et d'un traitement limité dans ces pays. Les personnes qui travaillent dans les mines empochent pour leur part moins de 2 cents pour chaque dollar de valeur de batterie⁵⁴. En seulement 11 ans, l'Amérique du Sud extraira plus de lithium que l'empire espagnol n'a extrait d'argent en 300 ans de domination coloniale. Pourtant, plus de 90 % de la valeur est captée en dehors de la région, principalement par des entreprises chinoises, européennes et états-uniennes⁵⁵. **Entre 2015 et 2030, le triangle du lithium devrait produire 1,6 million de tonnes de lithium, soit suffisamment pour recouvrir toute la ville de Madrid d'une couche de 5 mm de cet « or blanc ».**⁵⁶

Alors que les puissances économiques des pays du Nord se livrent une véritable course à la décarbonisation, les pays du Sud seront à nouveau de plus en plus mis à contribution pour l'extraction des ressources. Si le monde doit investir massivement dans la réduction de la demande, le recyclage et des approches basées sur l'économie circulaire afin de

freiner le besoin de nouvelles exploitations minières, cela prendra du temps de développer complètement ces chaînes d'approvisionnement plus durables. Et même alors, il faudra toujours extraire certains minerais essentiels pour la transition énergétique. Lorsque l'extraction se poursuit, elle doit respecter les normes les plus strictes en matière d'environnement et de droits humains, être fondée sur le consentement des communautés et la justice de genre, et profiter aux économies locales. Or, avec les structures de pouvoir et les modèles économiques mondiaux actuels, aux mains d'intérêts étrangers et caractérisés par une valeur ajoutée nationale limitée et des conditions commerciales inégales, l'exploitation minière est plus susceptible de creuser les inégalités existantes que de les réduire. Si l'extraction doit s'inscrire dans une transition énergétique juste, il faut qu'elle inverse activement les schémas historiques d'exploitation plutôt que de les renforcer.

Les communautés et les travailleurs et travailleuses en première ligne de l'extraction

Dans de nombreuses régions riches en minerais à travers le monde, l'expansion des activités minières pour alimenter la transition énergétique a déjà des effets dévastateurs sur les communautés, les travailleurs et travailleuses et les écosystèmes. Les risques de tels projets sont loin d'être abstraits : ils se traduisent par des expériences bien réelles de préjudice qui reproduisent souvent les schémas coloniaux de dépossession, de dégradation environnementale et d'exclusion.

Rien que l'année dernière, plus d'une douzaine de sociétés minières ont été impliquées dans un nombre record de 156 allégations de violations des droits humains liées à l'extraction de minerais tels que le nickel, le lithium et le zinc. Depuis 2010, plus de 800 allégations de ce type ont été recensées, impliquant des préjudices causés aux travailleurs et travailleuses, aux peuples autochtones, aux communautés et aux écosystèmes⁵⁷. Les personnes employées dans les mines, qui sont dans la plupart des cas des membres de la communauté locale ou des migrant-es provenant de régions tout aussi pauvres, continuent de travailler dans des conditions précaires pouvant être qualifiées d'exploitation. Les matériaux tels que le silicium métallique provenant de Chine et le cobalt provenant de RDC sont souvent extraits dans des conditions impliquant des cas de travail forcé, de travail des enfants et d'autres violations des droits humains⁵⁸.

En Asie du Sud-Est, région riche en nickel, en cobalt et en terres rares, il n'est pas rare que les opérations d'extraction se passent du consentement des communautés, comme en Indonésie⁵⁹, en Malaisie⁶⁰ et aux Philippines⁶¹. Les accords commerciaux négociés à huis clos par les élites nationales et les investisseurs étrangers excluent les peuples autochtones et les communautés rurales des décisions qui concernent leurs terres et leurs moyens de subsistance. Les injustices procédurales sont légion, tout comme les injustices distributives : tandis que les multinationales et les élites nationales engrangent les profits, les communautés locales se retrouvent avec une eau polluée, des risques sanitaires, des emplois précaires et mal rémunérés, et la perte de terres agricoles. En RDC, principal fournisseur du cobalt mondial, l'exploitation minière engendre de graves violations des droits humains. Certaines communautés ont été victimes d'expulsions forcées et ont vu

leurs logements et leurs moyens de subsistance détruits violemment, sans obtenir de compensation à la hauteur ni pouvoir engager le moindre recours en justice⁶².

À Espinar, au Pérou, les activités de Glencore dans le secteur du cuivre illustrent parfaitement la manière dont les pratiques extractives peuvent nuire à la justice et à la redevabilité⁶³. Depuis qu'elle a acquis la mine d'Antapaccay en 2013, l'entreprise est impliquée dans une affaire de contamination toxique de l'eau (des rapports officiels confirment que l'exploitation minière en est bien à l'origine). Glencore nie pourtant toute responsabilité et ne respecte pas ses engagements en matière de consentement préalable, libre et éclairé. Au lieu de cela, elle se contente d'invoquer des exigences nationales moins strictes en matière de consultation, qui ne garantissent pas systématiquement la prise de décision collective. De manière générale, le passif de Glencore, notamment les scandales de corruption, les préoccupations en matière de droits humains et les opérations basées dans des paradis fiscaux tels que Jersey et la Suisse, illustre à quel point le modèle extractif actuel manque de redevabilité sociale et continue d'externaliser les coûts vers les communautés les moins responsables de la crise⁶⁴.

Des rapports de force déséquilibrés dans le commerce

Ces injustices ne sont pas des incidents isolés, mais les symptômes d'un déséquilibre structurel plus profond dans l'économie énergétique mondiale. Le pouvoir de décider comment et où l'extraction a lieu, qui en bénéficie et à quel coût, est façonné non seulement par les décisions au niveau national, mais aussi par les règles mondiales en matière de commerce et d'investissement.

Or, ces règles accentuent systématiquement les rapports de force inégaux : les gouvernements et les entreprises des pays du Nord se retrouvent aux commandes, contrôlant les flux d'investissement, fixant les normes commerciales et dominant le raffinage des minerais et la fabrication de technologies propres. Dans le même temps, les institutions financières internationales et les organismes professionnels intermédiaires encouragent les réformes structurelles et la libéralisation des échanges, ce qui limite souvent la marge de manœuvre politique des pays du Sud. À la base de ce système se trouvent les pays producteurs, qui fournissent les matières premières et supportent les coûts environnementaux et sociaux, mais dont le pouvoir de négociation pour influencer le déroulement de la transition est limité.

Cela se manifeste dans les accords commerciaux, dont bon nombre restreignent précisément l'accès aux outils dont les pays riches en ressources auraient besoin pour créer de la valeur ajoutée au niveau national. Citons notamment les restrictions à l'exportation, les règles de contenu local ou les exigences en matière de transfert de technologie. Par exemple, l'accord de partenariat économique global (CEPA) entre l'UE et l'Indonésie, en cours de négociation, pourrait limiter la capacité de l'Indonésie à développer la transformation en aval en interdisant les interdictions temporaires d'exportation ou les droits de douane sur le nickel brut, alors que ces mesures sont au cœur de sa stratégie de développement national⁶⁵. Des dispositions similaires figurent dans les accords commerciaux et d'investissement un peu partout dans les pays du Sud.

Les risques découlant de telles contraintes sont déjà visibles dans d'autres pays riches en minerais. Des recherches révèlent de profondes inégalités dans les chaînes d'approvisionnement en minerais, mettant ainsi en lumière les enjeux potentiels pour l'Indonésie. Prenons l'exemple de la chaîne d'approvisionnement en cobalt. La RDC extrait environ les trois quarts du cobalt utilisé dans le monde et approvisionne ainsi l'industrie des véhicules électriques⁶⁶. Tesla est un constructeur de véhicules électriques appartenant à l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, figure emblématique de l'oligarchie. L'entreprise dégagne quelque 3 150 dollars de bénéfice par véhicule électrique vendu, chacun contenant environ 3 kg de cobalt⁶⁷. Dans le même temps, le gouvernement de la RDC reçoit moins de 10 dollars de redevances pour chaque véhicule, si bien que Tesla réalise sur chaque véhicule des bénéfices 321 fois supérieurs aux redevances touchées par le pays qui fournit ce minerai essentiel⁶⁸.

Tesla a déclaré en 2024 un bénéfice net de 5,63 milliards de dollars provenant de la vente de 1,79 million de véhicules électriques. Si la totalité du cobalt utilisé dans ces véhicules provenait de la RDC, le pays n'aurait perçu qu'environ 17,5 millions de dollars en redevances, soit une fraction des bénéfices de Tesla⁶⁹. À l'autre bout de la chaîne d'approvisionnement se trouvent les personnes employées dans les mines, dont certaines gagnent à peine 7 dollars pour la quantité de cobalt utilisée dans chaque véhicule électrique. Pour mettre cette disparité en perspective, il faudrait près de deux ans à un·e Congolais·e travaillant dans les mines pour le salaire minimum de 5 dollars par jour pour gagner ce que Tesla gagne avec un seul véhicule électrique⁷⁰.

Alors qu'elle produit près des trois quarts du cobalt mondial, la RDC ne conserve que 14 % des revenus de sa chaîne d'approvisionnement, tandis que 86 % vont aux investisseurs d'autres pays et aux entités étrangères⁷¹. Ceci est très significatif, étant donné que près de 99 % des recettes d'exportation de la RDC proviennent des minerais. **Si le pays percevait l'intégralité des recettes générées par l'industrie du cobalt, il pourrait engranger 4,13 milliards de dollars supplémentaires par an, soit 5,2 % de son produit intérieur brut (PIB), ce qui suffirait à fournir un accès à une énergie propre et moderne à la moitié de ses quelque 110 millions d'habitants⁷².** À ce rythme de recouvrement des recettes, les quelque 84 millions de personnes actuellement privées d'électricité en RDC pourraient y avoir accès en seulement neuf mois⁷³.

Ces inégalités systémiques se manifestent également dans les négociations mondiales sur le climat. L'une des principales préoccupations soulevées par les pays les moins avancés (PMA) et le bloc de négociation du G77 porte sur l'imposition de mesures commerciales unilatérales par les pays du Nord qui compromettent les efforts de transition des pays du Sud. Un exemple notable est le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), proposé par la Commission européenne en juillet 2021. Le MACF oblige les exportateurs vers l'UE à payer pour la teneur en carbone de certaines marchandises, comme l'acier, l'aluminium, le ciment et l'électricité, si leur pays applique des réglementations moins strictes en matière d'émissions. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) met en garde contre le fait que le MACF pourrait nuire de manière disproportionnée aux PMA en rendant leurs exportations moins compétitives, ce qui réduirait leurs recettes destinées aux services publics essentiels et compromettrait les investissements verts nécessaires à la transition.

Des pays comme le Mozambique (aluminium et acier), la Zambie (acier) et la Guinée et la Sierra Leone (bauxite) pourraient connaître de graves revers économiques, alors même qu'ils contribuent très peu aux émissions mondiales⁷⁴. Par exemple, la dépendance du Mozambique vis-à-vis des exportations d'aluminium à forte intensité de carbone vers l'UE rend son économie particulièrement vulnérable aux taxes carbone à l'importation, susceptibles de faire baisser la demande et augmenter les coûts.

Par ailleurs, les accords commerciaux comprennent souvent des clauses de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), qui donnent aux multinationales et à leurs riches actionnaires le pouvoir de contester et d'attaquer les politiques gouvernementales devant des tribunaux secrets, y compris des politiques d'intérêt public dans le domaine de la protection de l'environnement, des droits humains ou encore du développement équitable. Le système RDIE trouve ses racines dans l'ère postcoloniale. Il a été conçu dans les années 1950 à 1970 afin de protéger les flux de capitaux provenant des pays du Nord alors que les États nouvellement indépendants reprenaient le contrôle de leur économie⁷⁵. Aujourd'hui encore, le système institutionnalise les rapports de force asymétriques du fait de l'extraction de la valeur et du transfert de l'argent public entre les mains d'une poignée de personnes. Il est essentiel de réformer ce système qui accentue les inégalités et compromet la capacité des pays à planifier et à financer leur transition équitable tout en les exposant à des risques juridiques coûteux⁷⁶.

Le système RDIE reflète le déséquilibre plus vaste dans le contrôle des multinationales. Selon Global Witness, entre 71 % et 81 % de la production minière mondiale est contrôlée par des entreprises dont le siège social est situé dans des économies avancées. Cela rappelle de manière frappante que les pays du Nord, et plus particulièrement leurs acteurs de pointe, continuent de dominer les segments les plus rentables des chaînes de valeur minières⁷⁷. En l'absence de réforme des régimes commerciaux et d'investissement et si l'on ne s'attaque pas à la concentration des grandes entreprises qu'ils protègent, les pays producteurs resteront prisonniers d'un modèle basé sur l'extraction des matières premières et seront incapables de développer les industries en aval et l'autonomie politique nécessaires à une transition énergétique équitable.

Main basse sur l'approvisionnement, au prix d'inégalités toujours plus profondes

Ces déséquilibres dans les échanges et l'investissement sont aggravés par une tendance croissante à qualifier les minéraux de transition de « critiques », en les associant à la sécurité nationale, à la politique industrielle et à l'influence géopolitique. À contre-courant de l'intérêt légitime des pays riches en ressources à décider de la manière dont leurs minerais devraient être utilisés pour soutenir leur développement, les stratégies actuelles de nombreux pays à revenu élevé privilégient la sécurité de l'approvisionnement au détriment de l'équité et de la coopération. Il est important de rappeler que les minéraux de transition sont essentiels non seulement pour le secteur des énergies propres, mais aussi pour les applications militaires, ce qui alimente une nouvelle ruée mondiale qui risque d'aggraver les inégalités, les dommages environnementaux et la violence.

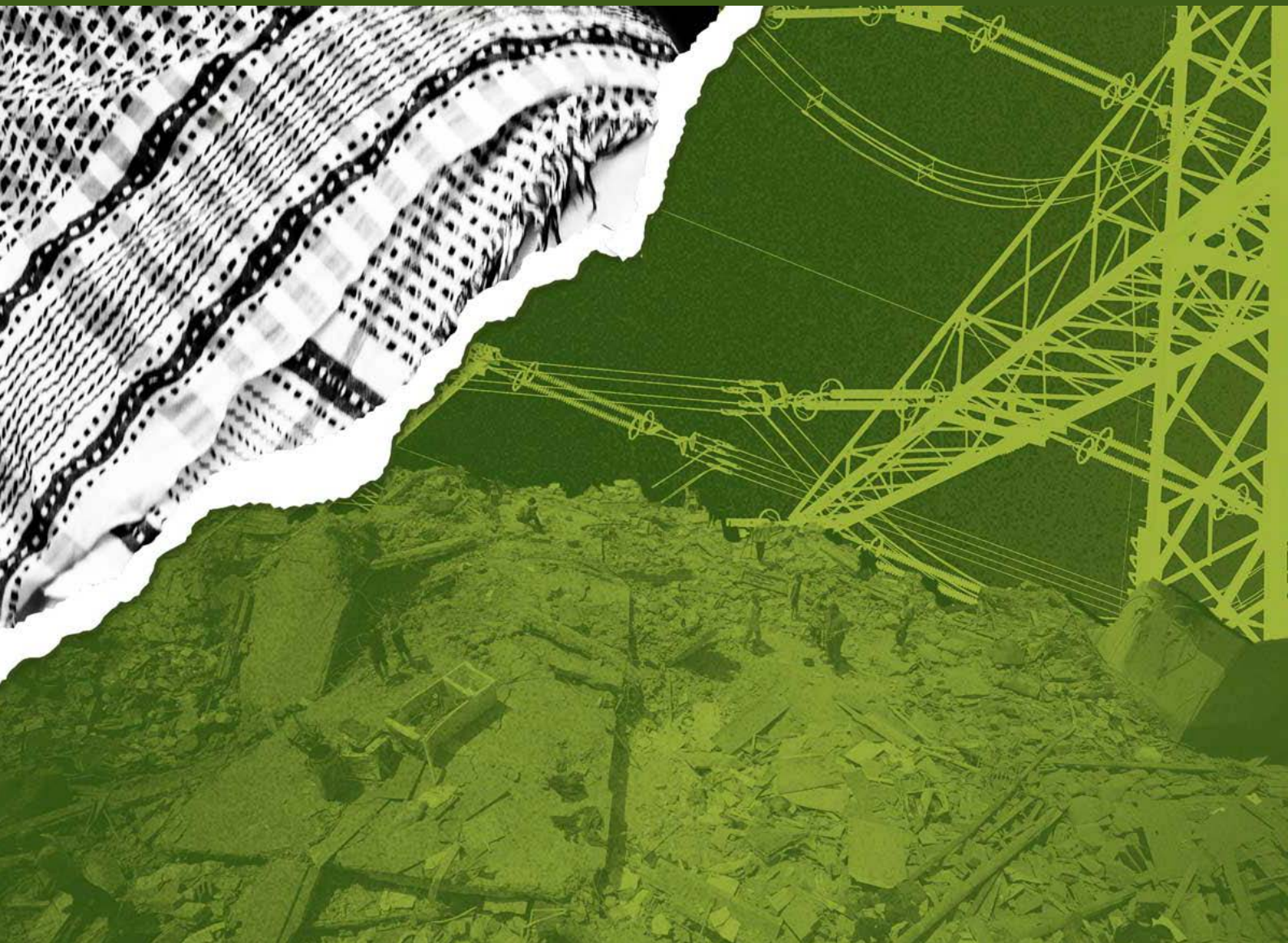
Une préoccupation majeure porte sur l'instrumentalisation des crises pour conclure

des accords miniers défavorables aux pays riches en ressources, faisant écho à la logique décrite dans *La stratégie du choc*⁷⁸ de Naomi Klein, qui voit l'aide et le soutien conditionnés à l'érosion de la souveraineté nationale. L'accord conclu récemment entre l'Ukraine et les États-Unis sur les minerais critiques en est une parfaite illustration⁷⁹. Dans le même temps, à mesure que la glace arctique recule, de nouvelles frontières comme le Groenland sont également visées, révélant ainsi comment l'action climatique se retrouve empêtrée dans la même logique extractive et concurrentielle que celle qui a alimenté la crise climatique.

Dans le même temps, motivés par des considérations nationalistes, les pays du Nord et les puissances économiques émergentes telles que la Chine concluent des accords bilatéraux sur les minerais et renforcent les dynamiques de pouvoir extractives⁸⁰. Des initiatives telles que le projet Global Gateway de l'UE, le partenariat américain pour la sécurité des minéraux (Minerals Security Partnership) et l'initiative chinoise des nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative) reflètent cette course effrénée aux ressources. Parallèlement, des initiatives menées par l'Afrique, telles que la Vision minière africaine et la Stratégie africaine pour les minéraux verts, visent à transformer l'exploitation minière en un moteur du développement régional, de la création de valeur ajoutée et de la souveraineté industrielle⁸¹. La Stratégie africaine pour les minéraux verts insiste notamment sur l'importance de transformer et de fabriquer les minerais critiques sur le continent plutôt que de les exporter sous forme brute, afin de maximiser les avantages économiques pour les pays africains. Mais ces ambitions restent largement inexploitées. La Stratégie souligne que cette vision est considérablement limitée par les économies d'échelle (petits marchés) du fait de la balkanisation de l'Afrique par les empires européens au XIXe siècle. Cela met en lumière l'héritage durable du colonialisme ayant entraîné la fragmentation des marchés et l'affaiblissement de l'intégration régionale⁸².

La concrétisation de cette vision nécessitera des investissements et de la coopération, mais aussi une réforme structurelle des systèmes commerciaux et financiers mondiaux qui continuent de limiter la capacité des pays du Sud à agir et leur autonomie dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Une transition juste doit rejeter cette approche à somme nulle pour mettre l'accent sur l'équité, la solidarité et la gestion collective de notre avenir commun.

Colonialisme et énergie dans le Territoire palestinien occupé



Dans le Territoire palestinien occupé, l'accès à l'énergie est façonné par un système, établi de longue date par Israël, de contrôle territorial, d'ingénierie démographique et d'exclusion des ressources visant à renforcer la domination sur les terres et la population palestiniennes. En 2020, Israël fournissait 83,8 % de l'électricité alimentant la Cisjordanie et Gaza. Les Palestinien·nes sont confronté·es à une précarité énergétique chronique, dont une crise de l'électricité qui dure depuis 2008 et se caractérise par un déficit quotidien de 310 MW pour les ménages, et à des prix de l'énergie parmi les plus élevés de la région⁸³.

Une politique de centralisation des systèmes énergétiques et d'entrave à la production locale d'énergie est en place depuis l'époque du mandat, perpétuant un contrôle quasi total sur les importations, les infrastructures et la distribution d'énergie. Depuis les années 1920, lorsque la PEC (Palestine Electric Company) s'est vu accorder un monopole qui concentrait les infrastructures dans les colonies juives et bloquait l'électrification arabe, en passant par la période comprise entre 1948 et 1967, lorsque l'IEC (Israel Electric Company) a étendu son contrôle monopolistique aux territoires nouvellement occupés, jusqu'au processus d'Oslo, qui

a créé des goulets d'étranglement institutionnels sur l'énergie et les finances palestiniennes, l'approvisionnement en électricité est devenu un outil central de domination coloniale et d'occupation progressive, fondé sur l'exploitation et l'extraction⁸⁴.

Depuis octobre 2023, des rapports documentent la manière dont l'armée israélienne a intensifié ses attaques contre les infrastructures énergétiques déjà fragiles de Gaza, coupant l'électricité, perturbant les services d'approvisionnement en carburant et en eau, et utilisant l'accès à l'énergie comme une arme. Selon des expert·es des Nations Unies, ces pratiques constituent une punition collective et violent le droit international humanitaire en ciblant des infrastructures civiles indispensables à la survie⁸⁵. En juin 2025, il a été estimé que 70 à 90 % des réseaux électriques et des installations solaires de Gaza avaient été endommagés ou détruits⁸⁶, notamment à la suite d'attaques délibérées, telles que la démolition au bulldozer des panneaux solaires qui alimentaient des installations de traitement des eaux usées⁸⁷. L'unique centrale électrique de Gaza a cessé de fonctionner le 11 octobre 2023 après avoir épuisé ses réserves de carburant du fait d'un blocus strict, privant totalement d'électricité 2,2 millions de personnes⁸⁸.

Dans toute la Cisjordanie, y compris dans la zone C, où Israël exerce un contrôle civil et militaire total, les efforts palestiniens pour développer l'énergie solaire et éolienne sont systématiquement entravés. Les permis sont invariablement refusés et les projets d'énergie renouvelable financés par des bailleurs ou menés par des communautés sont souvent démantelés ou confisqués sous prétexte qu'ils n'ont pas reçu d'autorisation israélienne, même dans les zones A et B.⁸⁹ En parallèle, les colons israéliens en Cisjordanie déploient des énergies propres sur les terres occupées. Dans le même temps, Israël promeut des accords sur les énergies renouvelables avec les pays voisins, comme l'accord sur l'eau dessalée en échange d'énergie solaire conclu avec les États arabes voisins, connu sous le nom de « Prosperity Project » (projet de prospérité)⁹⁰. Cela risque d'occulter les injustices climatiques auxquelles sont confronté·es les Palestinien·es.

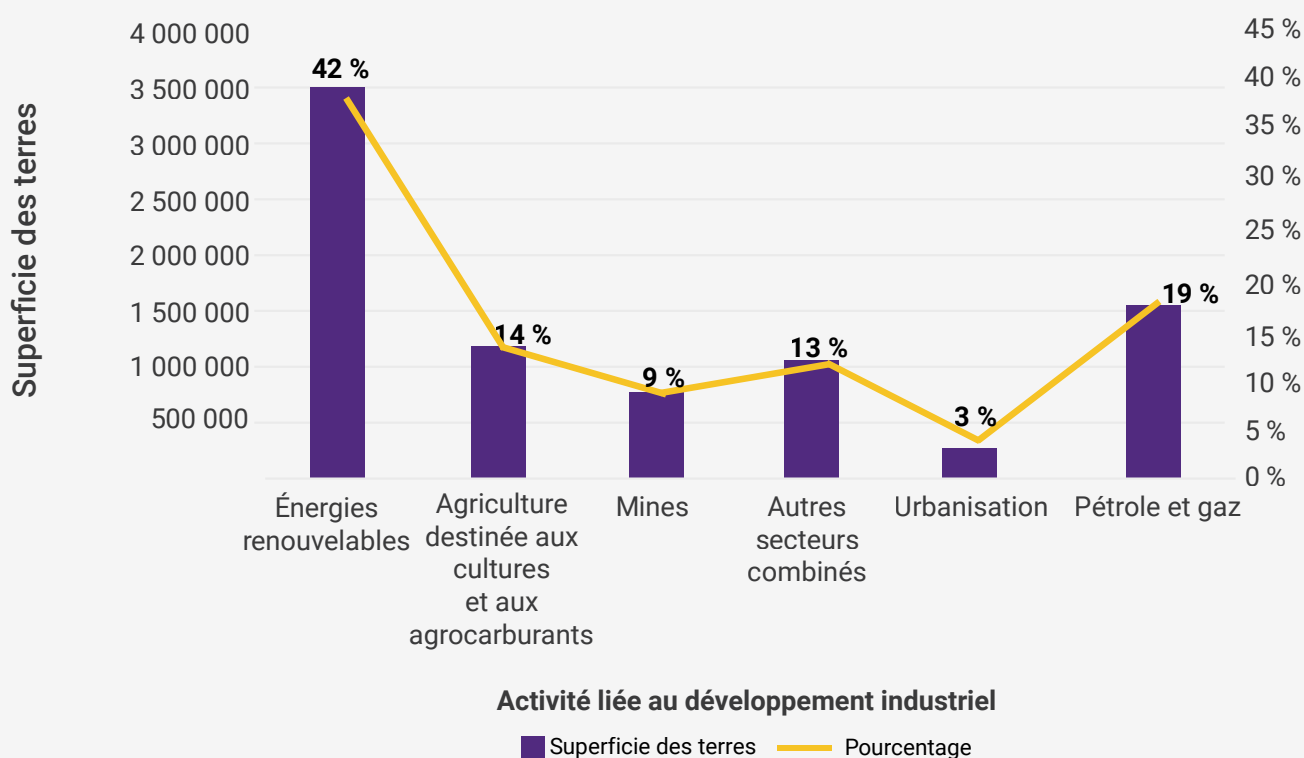
Malgré ces contraintes, certaines communautés palestiniennes ont trouvé des moyens de résister en développant des solutions d'énergie renouvelable décentralisées et à petite échelle qui renforcent leur résilience, notamment des éoliennes de fortune installées au-dessus de tentes et des stations de recharge communautaires alimentées par les quelques panneaux solaires restants⁹¹. Au cœur de la crise actuelle, certains acteurs commencent à proposer une vision pour une reconstruction verte fondée sur la justice et la souveraineté énergétique. Cependant, une transition énergétique véritablement juste restera hors de portée tant que subsistera la violence structurelle de l'occupation, tant que le contrôle palestinien sur les terres et les ressources ne sera pas garanti et tant que des systèmes privilégiant les personnes et la planète plutôt que le profit ne seront pas mis en place⁹².

Énergie verte et accaparements de terres : la nouvelle frontière climatique

Partout dans le monde, le déploiement d'infrastructures énergétiques propres intensifie la demande en terrains. Des parcs éoliens et solaires à la production de bioénergie, en passant par les projets d'hydrogène vert et l'exploitation minière des minéraux de transition, ces développements nécessitent de vastes territoires, souvent situés dans des zones habitées par des peuples autochtones, des communautés agricoles et des personnes qui détiennent des terres en vertu d'un régime foncier coutumier ou collectif.

60 % des terres autochtones, soit environ 22,7 millions de km² (une superficie équivalente à celle du Brésil, des États-Unis et de l'Inde réunis), sont actuellement menacées ou confrontées à une menace imminente due au développement industriel en grande partie lié à la transition énergétique, notamment l'exploitation minière, les projets d'énergie renouvelable à grande échelle, le pétrole, le gaz et l'agriculture industrielle⁹³. Ces pressions qui s'ajoutent les unes aux autres exacerbent les inégalités foncières existantes et font craindre la répétition d'un passé empreint d'injustice.

Terres hautement menacées appartenant à des communautés autochtones par type d'activité liée au développement industriel



Réalisé à partir d'une source de données externe⁹⁴.

Historiquement, l'accaparement des terres a été une tactique centrale du contrôle colonial. Les autorités coloniales saisissaient des terres, déplaçaient des communautés et imposaient des systèmes juridiques invalidant les formes traditionnelles de gouvernance foncière. De tels systèmes ont marginalisé les femmes, qui représentent aujourd'hui une grande partie des 2,5 milliards de personnes dépendantes des systèmes fonciers communautaires⁹⁵, et ont jeté les bases des régimes juridiques modernes qui ne reconnaissent toujours pas les régimes fonciers collectifs et coutumiers. Bien

que le contexte ait changé, de nombreux projets d'énergie renouvelable risquent de reproduire les schémas d'exclusion bien connus : des terres et des territoires sont acquis sans consentement préalable, libre et éclairé ou sans consentement significatif de la communauté, les élites s'accaparent de manière disproportionnée les bénéfices, et les populations concernées sont souvent exclues des prises de décision touchant directement leur vie et leurs moyens de subsistance.

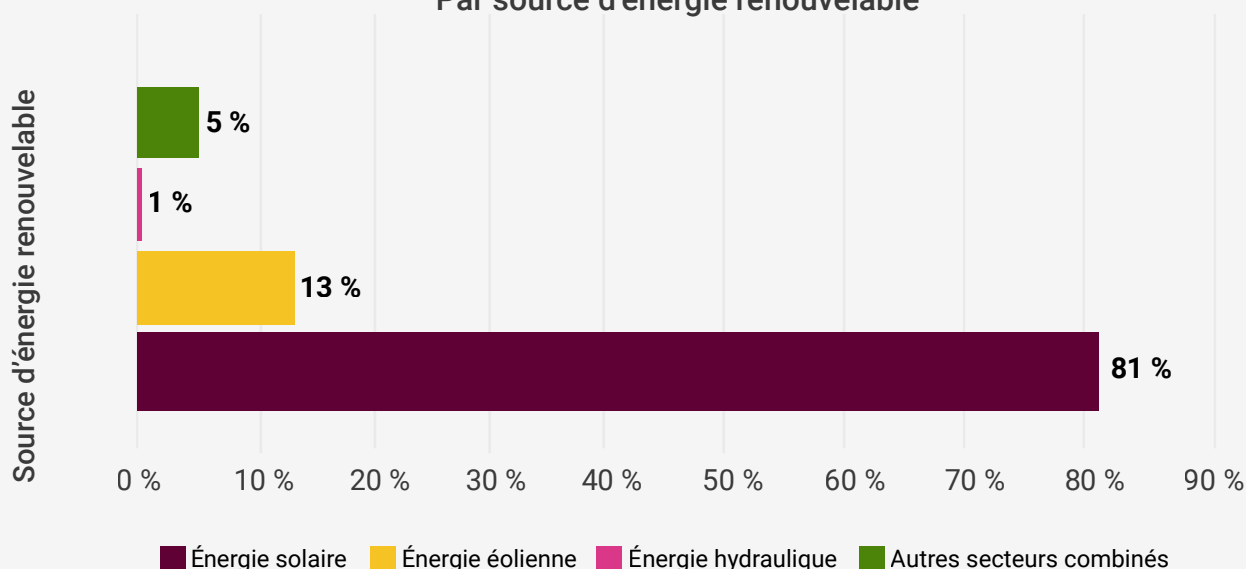
Un exemple frappant est l'expansion de la production de bioénergie, devenue un facteur majeur d'accaparement des terres sous couvert de promotion des énergies renouvelables. La culture à grande échelle de variétés destinées à la production de carburant, comme le palmier à huile, la canne à sucre et le soja, a entraîné le déplacement de paysannes et de communautés autochtones à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, aggravant l'insécurité alimentaire et sapant les systèmes fonciers coutumiers⁹⁶. Dans de nombreux cas, des terres ont été confisquées pour être consacrées à la monoculture sans consultation significative, souvent avec le soutien d'incitations étatiques ou de financements internationaux⁹⁷. Malgré l'accumulation des preuves indiquant que de nombreux agrocarburants augmentent les émissions par rapport aux énergies fossiles lorsque l'on tient compte des changements indirects d'affectation des sols, leur production continue d'être considérée comme une solution climatique. Ce narratif est utilisé pour justifier le détournement de terres fertiles de la production alimentaire vers la production de carburants. Par exemple, alors que les cultures destinées à la production d'agrocarburants consommés en Europe occupent 5,3 millions d'hectares de terres, la même quantité d'énergie pourrait être produite en exploitant l'énergie solaire sur seulement 2,5 % de cette superficie. Cette énergie propre pourrait remplacer les agrocarburants moyennant la mise en place d'infrastructures d'acheminement supplémentaires pour se raccorder au réseau et en remplaçant les véhicules thermiques par des véhicules électriques⁹⁸. Le reste des terres pourrait être préservé comme puits de carbone ou restitué aux communautés. Au contraire, l'expansion de la bioénergie renforce les logiques d'affectation des sols fondées sur l'extraction et ancrées dans l'histoire coloniale, voyant les communautés rurales et autochtones contraintes de supporter le coût de transitions conçues ailleurs.

Ces dynamiques ne se limitent pas à une région ni à un acteur en particulier. Elles sont à l'œuvre dans des projets menés par des promoteurs nationaux et étrangers, ainsi que dans des initiatives destinées à la fois aux marchés d'exportation et aux marchés nationaux. Ce qui les unit est la concentration du pouvoir et le non-respect des droits des peuples et des communautés autochtones. Sur plusieurs continents, les projets d'atténuation du changement climatique sont déployés d'une manière qui marginalise les communautés locales. Bon nombre de ces projets, des parcs éoliens et solaires à la bioénergie, en passant par l'hydrogène vert et les marchés du carbone, sont développés sans consentement préalable, libre et éclairé, en particulier lorsque les terres concernées sont détenues dans le cadre de systèmes informels ou collectifs⁹⁹. Bien souvent, les projets ignorent la diversité des systèmes fonciers, ne prévoient pas de consultations adéquates et proposent un partage des bénéfices inéquitable. Ils contribuent ainsi à l'aggravation des conflits, aux déplacements de population et aux violations des droits humains.

Cette situation est alarmante compte tenu du rôle essentiel que jouent les peuples

autochtones dans la protection de la planète : ils gèrent 40 % de toutes les terres protégées à des fins de conservation et 80 % des terres protégées en raison de leur biodiversité terrestre¹⁰⁰. Cependant, si les plans « zéro émission nette » des pays du Nord reposent sur des activités de développement industriel extractives, dont des solutions « vertes » gourmandes en terres, jusqu'à 22,7 millions de km² de terres reconnues comme autochtones et les écosystèmes qu'elles abritent pourraient être perturbés. Cela représente environ deux fois la taille de l'ancien empire colonial français à son apogée¹⁰¹. Si les droits fonciers ne sont pas mieux reconnus, la transition énergétique deviendra un nouveau chapitre dans la longue histoire de la spoliation et verra perdurer les inégalités existantes, ancrées dans l'héritage colonial.

Terres hautement menacées appartenant à des communautés autochtones
Par source d'énergie renouvelable



Réalisé à partir d'une source de données externe¹⁰².

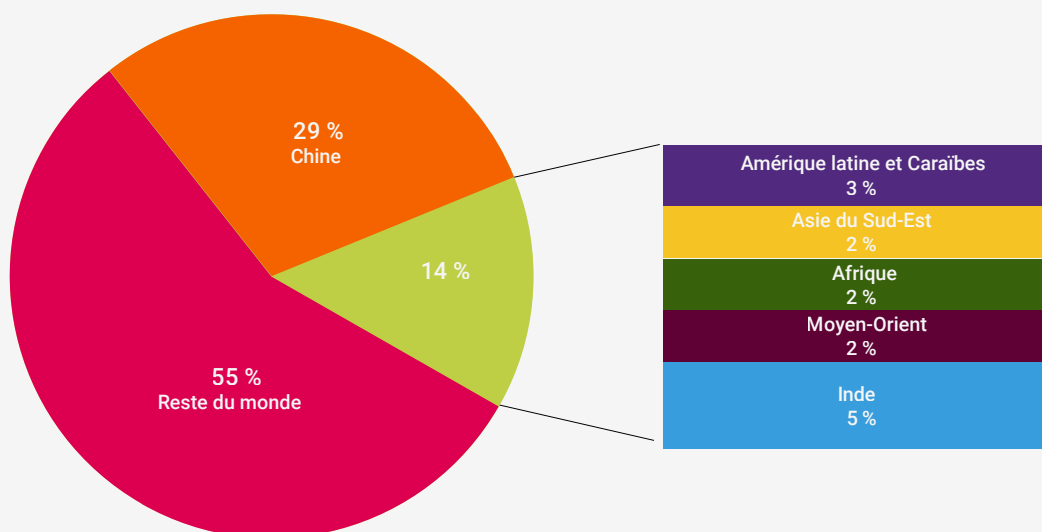
Inégalités vertes : conflits sociaux et fracture mondiale dans le domaine des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables progressent au niveau mondial, mais leur expansion se heurte à des défis importants, qu'il s'agisse de la concentration inégale des capacités et des avantages dans les pays à revenu élevé ou d'autres préoccupations au niveau local, où des questions telles que les droits fonciers, les dommages environnementaux, la propriété privée et la participation limitée des communautés conduisent souvent à des conflits sociaux.

Bien que la transition vers les énergies propres soit présentée comme une occasion de corriger les inégalités mondiales (en particulier selon le principe de justice climatique, qui donne la priorité aux personnes les moins responsables de la crise), cette vision ne se traduit pas dans les faits. En 2024, les pays à revenu élevé représentaient environ 50 % des investissements mondiaux dans les énergies propres et la Chine 29 %, tandis que les

autres régions du Sud représentaient des proportions beaucoup plus faibles : l'Amérique latine recevait 3 %, et l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient et l'Afrique seulement 2 % chacun, alors que l'Afrique subsaharienne abrite 85 % de la population mondiale dépourvue d'électricité¹⁰³. Ces disparités flagrantes risquent de creuser les inégalités que la transition énergétique est censée combattre.

Investissements dans les énergies propres dans les pays du Sud



Réalisé à partir d'une source de données externe¹⁰⁴.

Au niveau local, le déploiement des énergies renouvelables reproduit également les inégalités. Les projets à grande échelle privilégient souvent l'approvisionnement en électricité des grandes villes ou des pôles industriels, au détriment d'un meilleur accès dans les communautés mal desservies¹⁰⁵. L'une des opportunités offertes par les énergies renouvelables réside dans le fait que leur déploiement peut être décentralisé, car leur rentabilité ne dépend pas autant que les énergies fossiles de la production à grande échelle¹⁰⁶. Cependant, certaines approches actuelles en matière de transition reproduisent les modèles centralisés du passé, négligeant le potentiel qu'offre la combinaison d'une production à grande échelle et de solutions communautaires qui démocratisent l'énergie¹⁰⁷. On voit bien souvent se répéter les mauvaises pratiques en matière d'engagement et de participation communautaires, associées au mépris des mesures de protection de l'environnement. Cela donne lieu à des conflits sociaux et engendre une résistance à la transition énergétique.

Cette dynamique est particulièrement visible dans l'État brésilien de Pernambuco, où plus de 5 000 hectares de terres, souvent détenues dans le cadre de régimes fonciers informels ou coutumiers, ont été réquisitionnés pour accueillir des parcs éoliens¹⁰⁸. De nombreuses communautés touchées sont d'origine autochtone et ont des liens culturels profonds avec le biome de la Caatinga. Les habitant·es dénoncent l'absence de consentement préalable, libre et éclairé, témoignant ainsi de la manière dont les systèmes de gouvernance foncière qui ne reconnaissent pas les droits collectifs exposent les communautés à la spoliation¹⁰⁹. De plus, les communautés ont souvent été amenées par la ruse à signer des accords injustes d'une durée de 40 ans pour céder leurs terres, certaines recevant des avantages mineurs tandis que d'autres n'ont pas eu la moindre compensation, ce qui a alimenté les

conflits internes. Après l'installation des éoliennes, des problèmes de santé, notamment des troubles psychologiques, sont apparus en raison des nuisances sonores, tandis que les vibrations ont endommagé les réservoirs d'eau et les habitations, menaçant la sécurité alimentaire. Les emplois promis ne se sont jamais concrétisés, les travaux de construction ayant été confiés à des personnes extérieures plutôt qu'à une main-d'œuvre locale.

Selon une étude, les parcs éoliens et solaires couvrent désormais plus de 2 250 km² de terrain au Brésil. Bien que 89 % des parcs éoliens soient officiellement détenus par des entités brésiliennes, 68 % de ces organisations sont en fait des filiales de sociétés internationales, principalement italiennes et françaises. Cela confère aux investisseurs étrangers un contrôle substantiel, avec 78 % des actifs éoliens et 96 % des actifs solaires aux mains d'acteurs internationaux¹¹⁰. Ces infrastructures sont en grande partie construites sur des terrains privés, mais les préoccupations concernant l'acquisition de terres ne cessent de croître : 28 % des parcs éoliens dépendent uniquement de registres environnementaux sans titres de propriété officiels et 7 % se trouvent sur des terres publiques communes. Pour ses détracteurs, l'essor des énergies renouvelables entraîne une privatisation des terres qui, en l'absence de droits fonciers clairs, pourrait déposséder les communautés traditionnelles et rurales.

La transition vers les énergies renouvelables en Afrique du Nord met également en évidence une dynamique néocoloniale persistante, marquée par des conflits sociaux et la privatisation des terres pour des projets axés sur l'exportation. Les projets solaires et éoliens à grande échelle se développent rapidement, souvent sur des terres agricoles ou communales, sans le consentement en bonne et due forme des communautés locales, telles que les communautés agro-pastorales et les paysan·nes, déjà confronté·es à des déplacements dus aux effets du changement climatique. En Tunisie, par exemple, les lois promulguées en 2015 et 2019 encouragent l'utilisation des terres agricoles pour les énergies renouvelables malgré une insécurité alimentaire aiguë, tandis que des projets tels que la centrale solaire de 4,5 GW proposée par TuNur sont destinés à exporter de l'électricité vers l'Europe via des câbles sous-marins plutôt qu'à répondre aux besoins énergétiques nationaux, illustrant ainsi l'érosion de la souveraineté énergétique¹¹¹. De même, un projet de câble sous-marin de 3 800 km reliant le sud du Maroc au Royaume-Uni perpétue le modèle d'extraction des ressources pour soutenir la consommation dans les pays du Nord, reproduisant l'accaparement des terres tout en faisant fi de l'accès énergétique des communautés locales¹¹².

Au lieu de soutenir les communautés locales, ce type de transition énergétique creuse les inégalités, privatise les biens communs et attise les conflits sociaux. Si les énergies renouvelables offrent des avantages essentiels pour le climat et présentent d'autres atouts connexes, les situations évoquées plus haut soulignent la nécessité de renforcer la protection des droits fonciers, d'améliorer la transparence des structures de propriété et d'investissement, et de mettre en place des modèles participatifs garantissant que les communautés concernées soient véritablement associées à la prise de décision et au partage des bénéfices. Pour favoriser une transition juste, les énergies renouvelables doivent contribuer à faire prospérer les communautés, respecter la diversité des régimes fonciers et des systèmes de gouvernance, et garantir que l'action climatique ne se fasse pas au détriment des droits humains.

Exportations vertes contre inégalités importées : le cas de l'hydrogène en Namibie



Une dynamique similaire se met en place en Namibie, qui fait désormais figure d'acteur clé dans la course mondiale à l'hydrogène vert. Plusieurs pays de l'UE, en particulier l'Allemagne et les Pays-Bas, se sont empressés de conclure un protocole d'accord pour s'assurer l'accès à cet hydrogène comme combustible « propre » afin d'atteindre leurs objectifs de décarbonisation. Mais l'ampleur et la vitesse de cette transition ont un coût¹¹³. Des projets tels que celui de Hyphen dans le parc national de Tsau Khaeb nécessitent de vastes étendues de terres et d'énormes quantités d'eau et d'énergie, dans un pays déjà confronté aux effets aigus de la crise climatique, où les ressources rares sont soumises à une pression croissante due à leur marchandisation. L'empreinte immense du projet risque d'entraîner le déplacement de communautés dont la survie dépend des ressources naturelles¹¹⁴. Les infrastructures comme les gigantesques parcs solaires, les usines de dessalement et les ports en eau profonde mettent à rude épreuve les écosystèmes fragiles et risquent de perturber les moyens de subsistance traditionnels des communautés locales.

Des études montrent que la Namibie prévoit d'exporter une quantité d'hydrogène vert équivalent à quelque 6,4 TWh d'énergie utilisable chaque année vers l'Europe d'ici 2030. Or, cet investissement de 10 milliards de dollars pourrait théoriquement lui permettre d'alimenter en électricité propre l'ensemble de sa population, mais aussi plus de 1,3 million de personnes dans chacun de ses cinq pays voisins¹¹⁵. Les projets énergétiques tournés vers l'exportation peuvent sembler attrayants car ils promettent des revenus à court terme, en particulier dans les contextes où les budgets publics sont limités. Mais cela ne se résume pas à un mauvais choix de la part de la Namibie : faute de financement public international ou de réformes structurelles, les pays comme la Namibie n'ont guère d'alternatives viables. Ils risquent ainsi de s'enfermer dans de nouvelles formes d'exploitation, tandis que les besoins de développement à long terme restent insatisfaits. Il en résulte un modèle de développement qui privilégie les rendements à court terme pour les investisseurs étrangers, tandis que les besoins nationaux à long terme, tels que l'accès universel à l'énergie, restent sous-financés et insatisfaits. Près de la moitié de la population du pays (45 %) n'a toujours pas accès à l'électricité et il subsiste de profondes inégalités dans l'accès à d'autres services essentiels tels que l'eau potable¹¹⁶.

Ces pressions font craindre une nouvelle vague d'accaparement des terres au nom de la décarbonisation, mais avec des garanties minimales que les communautés concernées bénéficieront des avantages promis en matière de développement. En bafouant les droits fonciers, en déplaçant des communautés ou en marginalisant les voix locales au nom du développement vert, de tels projets reproduisent les formes coloniales de violence structurelle¹¹⁷.

Les inégalités découlant de la production massive d'énergie renouvelable principalement destinée à l'exportation, qui augmente la capacité énergétique de populations déjà bien pourvues à cet égard au lieu d'améliorer l'accès à l'énergie au niveau national, sont le signe d'une injustice flagrante. Il est essentiel de le reconnaître pour éviter que la transition énergétique ne reproduise les injustices du passé.

Financements inégaux, dette et développement fondé sur la dépendance

Une tendance claire se dessine au fil de la transition énergétique : qu'il s'agisse de l'extraction de minéraux de transition, de l'acquisition de terres à grande échelle ou de l'extension des marchés du carbone, trop de projets continuent de privilégier les exigences des marchés mondiaux au détriment des droits et des besoins des communautés locales. Ce schéma ne se limite pas aux ressources matérielles, mais est également ancré dans le mode de financement de la transition. L'architecture financière qui soutient de nombreux investissements énergétiques dans les pays du Sud est façonnée par une logique d'extraction et de contrôle qui se traduit par une véritable hémorragie de la valeur sous forme de service de la dette, d'intérêts et de rendements élevés au profit des investisseurs, tout en limitant l'autonomie des pays du Sud quant à leur propre trajectoire de développement. De plus, ces structures marginalisent systématiquement les

connaissances, les priorités, l'accès au financement et le leadership des femmes et des communautés de genres divers, malgré leur rôle central dans les économies locales et le renforcement de la résilience au niveau communautaire¹¹⁸.

Ces déséquilibres de pouvoir ne doivent rien au hasard. Comme l'a notamment fait valoir Daniela Gabor, le système financier mondial a été restructuré au service de ce qu'elle appelle le « consensus de Wall Street », un paradigme de développement fondé sur le recours à des garanties et des fonds publics afin de réduire les risques pour les capitaux privés, plutôt que pour réaliser des investissements publics¹¹⁹. Ce consensus donne la priorité à la protection des investisseurs, aux projets bancables et aux rendements ajustés au risque, sacrifiant bien souvent l'intérêt public sur l'autel de la rentabilité privée. Ces mesures d'atténuation des risques se justifient par l'hypothèse selon laquelle elles encourageront des investissements privés supplémentaires, mais elles ne tiennent pas suffisamment compte des cas de spoliation et des inégalités qui continuent de déterminer pour qui les risques sont pris en compte et à qui bénéficiera le développement financé. De plus, bien que les garanties publiques et les financements mixtes puissent jouer un rôle dans certains contextes, il est démontré qu'ils n'ont jamais réussi à produire l'effet escompté, à savoir mobiliser des capitaux privés à grande échelle¹²⁰.

Les partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) sont une parfaite illustration des limites de ce modèle. Annoncé lors de la COP26, le premier JETP prévoyait un engagement de 8,5 milliards de dollars provenant de l'UE, du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne pour soutenir la sortie du charbon de l'Afrique du Sud¹²¹. Si le modèle JETP est conçu pour être mené par les pays, ce qui est un principe essentiel pour une transition juste, son succès dépend en fin de compte de l'ampleur, de la qualité et des conditions du financement fourni. Or, moins de 4 % de la somme en question peut être qualifiée de subventions, la grande majorité prenant la forme de prêts et de garanties, alourdissant d'autant le fardeau de la dette de l'Afrique du Sud¹²². Lancé en 2023, le JETP du Sénégal a suivi un schéma similaire : dominé par les prêts, il soulève de sérieuses inquiétudes quant à la viabilité de la dette et à la capacité de financer les éléments « justes » de la transition, tels que la protection sociale ou la planification participative, dans le cadre d'un modèle axé sur le rendement pour les investisseurs¹²³. Il en va de même pour le JETP indonésien, où les subventions ne représentent que 1,4 % du financement promis, faisant craindre que ce programme ne vienne alourdir la dette future du pays plutôt que d'accélérer la transition¹²⁴. Ces exemples montrent comment le modèle JETP, bien que fondé sur des principes de justice, risque de reproduire des schémas de financement extractifs en privilégiant les instruments fortement axés sur la dette qui servent les intérêts des créanciers plutôt que les investissements publics structurels nécessaires à une transition véritablement transformatrice et équitable¹²⁵.

Dettes, fiscalité et justice climatique

Les JETP ne sont qu'un petit exemple des injustices structurelles inhérentes au financement climat et au financement du développement au niveau mondial. Si les financements privés peuvent jouer un rôle dans l'accélération de la transition, les investissements publics sont essentiels pour garantir un accès universel à l'énergie, soutenir la protection sociale des travailleurs et travailleuses, veiller à la participation du public et assurer la prestation de services publics sensibles à la dimension de genre. Pourtant, la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire sont confrontés à de graves contraintes en matière de dépenses publiques en raison d'un endettement insoutenable et d'une perte chronique de recettes.

Plus de la moitié des pays les plus pauvres dans le monde sont surendettés ou présentent actuellement un risque élevé de surendettement. Le financement climat continue d'aggraver le problème : en 2022, près de 70 % du financement public international pour le climat déclaré par les pays à revenu élevé a été octroyé sous forme de prêts plutôt que de subventions¹²⁶. Cela signifie que de nombreux pays parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique sont poussés à s'endetter davantage pour faire face à une crise dont ils ne sont pas responsables. Bon nombre de pays du Sud sont contraints de consacrer cinq fois plus au remboursement de la dette qu'à l'action climatique¹²⁷.

Pour mettre en perspective l'ampleur de ce déséquilibre, les pays dits « en développement » accusent une dette extérieure de 11 700 milliards de dollars, soit plus de 30 fois l'investissement supplémentaire nécessaire estimé pour garantir l'accès universel à l'énergie propre et à des modes de cuisson propres d'ici 2030¹²⁸. Rien qu'en 2024, le service de la dette a représenté 400 milliards de dollars, assez pour fournir de l'électricité propre et des solutions de cuisson propres aux millions de personnes qui n'y ont toujours pas accès¹²⁹.

Un système fiscal international défaillant ne fait qu'accroître ces pressions. Chaque année, les multinationales, dont beaucoup dans les secteurs de l'énergie et de l'extraction, transfèrent environ 1 420 milliards de dollars de bénéfices vers des paradis fiscaux, un manque à gagner d'environ 348 milliards de dollars de recettes publiques à l'échelle mondiale¹³⁰. Si les pays à revenu élevé perdent davantage de recettes fiscales en termes absolus, les pays à faible revenu subissent des pertes bien plus importantes par rapport à la taille de leur économie, ce qui compromet leurs budgets déjà restreints pour la santé, l'éducation et la protection sociale¹³¹. Quel que soit le contexte, ce sont toujours les femmes et les groupes marginalisés qui font les frais de services publics sous-financés. Ces fuites systémiques ne doivent rien au hasard : elles résultent de règles financières mondiales conçues pour privilégier la mobilité des investisseurs et la recherche du profit au détriment de la souveraineté fiscale et du bien public. Comme l'a récemment démontré Tax Justice Network, la difficulté à mobiliser des financements climat ne réside pas dans leur rareté : un impôt modeste sur la fortune et des mesures de lutte contre l'évasion fiscale des entreprises pourraient largement couvrir les besoins de la plupart des pays en matière de financement climat¹³².

Ces schémas d'endettement et d'injustice fiscale profondément ancrés sont institutionnalisés par le biais de mécanismes formels et appliqués par de puissantes institutions financières. Parallèlement, un mouvement en plein essor cherche à renverser le discours en remettant en question non seulement les dettes contractées par les pays du Sud, mais aussi ce qui leur est dû¹³³. Le remboursement de la dette souveraine est rigoureusement appliqué lorsque les pays sollicitent des programmes de prêt du Fonds monétaire international (FMI) assortis de conditions impliquant bien souvent des mesures d'austérité et une baisse de leur cote de crédit. En revanche, la dette climatique des pays riches, autrement plus importante, reste non reconnue et non mesurée dans les finances officielles et n'est jamais recouvrée¹³⁴.

Des études récentes ont mis en lumière des arguments rigoureux en faveur de la dette climatique. Les pays à revenu élevé ont contracté au moins 107 000 milliards de dollars de dette climatique envers les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, ce qui équivaut à la valeur de l'appropriation atmosphérique résultant d'émissions dépassant leur juste part du carbone mondial¹³⁵.

La disparité est flagrante. Les dettes extérieures des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure sont recouvrées de manière agressive, souvent au détriment des services publics et des dépenses sociales, tandis que les dettes climatiques des pays à revenu élevé sont négligées sur le plan politique et invisibles sur le plan financier. Ce double standard a des implications directes sur la justice de la transition énergétique.

Les États endettés sont contraints de privilégier le remboursement de leur dette en devises étrangères au détriment des investissements pour l'accès universel à l'énergie, la résilience climatique ou la protection sociale, tandis que les financements climat destinés à soutenir la justice et la redistribution restent rares et difficiles d'accès. De nombreux États n'ont alors d'autre choix que d'adopter des stratégies d'exportation à forte intensité carbone (extraction de combustibles fossiles, expansion minière et déforestation pour gagner des devises fortes) qui exacerbent à la fois la dégradation écologique et les inégalités sociales¹³⁶. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée, car les mesures d'austérité érodent les services publics et alourdissent le fardeau inégal en matière de soins.

À moins que des réformes structurelles ne soient mises en œuvre pour annuler les dettes, lutter contre la fraude fiscale et reconnaître l'ampleur des dettes climatiques contractées envers les pays du Sud, la transition juste restera une vaine promesse. La justice climatique exige la justice financière. Sans cela, les pays les plus vulnérables au changement climatique seront mis à contribution pour la décarbonisation mondiale tout en se voyant privés de la souveraineté fiscale nécessaire pour prendre en main leur propre décarbonisation.

Diminution de l'aide, racines coloniales et nécessité d'un financement fondé sur la réparation

La baisse des budgets destinés à l'aide amplifie le manque de financement basé sur la justice, tant dans les JETP que dans le paysage plus large du financement climat. Bien que profondément insuffisante et de plus en plus fragile, l'aide publique au développement (APD) reste une source essentielle de financement extérieur pour de nombreux pays du Sud¹³⁷. Or, ces budgets sont attaqués de toutes parts. L'une des premières mesures prises par l'administration américaine sous la présidence de Donald Trump a été de fermer l'Agence américaine pour le développement international (USAID), une décision qui a eu un impact considérable sur le financement climat¹³⁸. Le budget du Royaume-Uni consacré à l'aide internationale a été réduit de 0,7 % à 0,5 % du revenu national brut en 2021 et sera encore réduit à 0,3 % d'ici 2027¹³⁹. Les pays du G7, qui représentent ensemble environ les trois quarts de l'APD, devraient réduire leurs dépenses d'aide de 28 % en 2026 par rapport aux niveaux de 2024¹⁴⁰. Ces réductions interviennent alors même que le besoin de financement climat sous forme de subventions publiques n'a jamais été aussi urgent.

Le système d'aide a certes apporté des avantages matériels, mais il est important de reconnaître ses origines coloniales. Plutôt que de soutenir un développement autonome, l'aide a trop souvent été utilisée selon une logique de maintien des sphères d'influence postcoloniales, d'ouverture de nouveaux marchés et de perpétuation des dépendances politiques et économiques. De plus, les flux d'aide ont été largement éclipsés par le transfert net de richesses des pays du Sud vers ceux du Nord par le biais du remboursement de la dette, des flux financiers illicites et du transfert des bénéficiaires¹⁴¹.

Pour autant, reconnaître un tel héritage ne doit pas justifier la tendance actuelle au retrait de l'aide. S'il convient de réformer en profondeur le système d'aide pour passer d'un modèle fondé sur la dépendance à un modèle ancré dans la réparation et la justice, cette transition doit être délibérée et bien gérée. Des coupes budgétaires brutales pourraient compromettre les progrès réalisés en matière d'accès à l'énergie et retarder une transition énergétique équitable, en particulier dans les contextes où les financements externes restent essentiels pour atteindre les communautés mal desservies et investir dans les infrastructures sociales. Tant que des changements systémiques plus larges n'auront pas eu lieu, notamment en matière de dette et de justice fiscale, et tant que les pays à faible revenu ne jouiront pas d'une plus grande souveraineté sur leurs ressources nationales, l'APD restera une bouée de sauvetage vitale, bien qu'insuffisante, pour les pays confrontés au double défi du développement et de la décarbonisation. Le nouveau modèle d'aide doit également donner la priorité à la justice de genre, en veillant à ce que les ressources soient consacrées à des solutions dirigées par des femmes et à des transitions à l'échelle des communautés.

Capitalisme racial et prime à la perception

On ne saurait appréhender pleinement ces déséquilibres dans l'aide et le financement en matière énergétique sans s'intéresser aux logiques racialisées plus profondes qui continuent de façonner la finance mondiale. Ces dernières années, des économistes politiques critiques ont mis en lumière le fonctionnement du marché de la dette à travers le prisme du « capitalisme racial »¹⁴², une idée selon laquelle le capitalisme, dans les rapports qu'il entretient avec le colonialisme, a toujours dépendu des hiérarchies raciales et a été façonné par celles-ci¹⁴³. Si cette expression trouve son origine dans la tradition radicale noire, sa pertinence dans la question du financement de la transition énergétique est de plus en plus évidente.

Cela est particulièrement visible sur les marchés de la dette, où les pays du Sud doivent supporter des coûts d'emprunt nettement plus élevés que leurs homologues plus riches. Le risque financier objectif ne saurait expliquer à lui seul cette situation, qui serait plutôt le résultat de perceptions racialisées ancrées dans les méthodes de notation de crédit, les systèmes d'assurance et l'analyse des risques. Celles-ci sont façonnées par des stéréotypes négatifs persistants, souvent enracinés dans une « prime à la perception » d'instabilité, de désordre et de mauvaise gouvernance¹⁴⁴. Ces préjugés ont été particulièrement criants pendant la pandémie de COVID-19, lorsque les pays du Sud ont subi des baisses plus nombreuses et plus sévères de notation de crédit que leurs homologues du Nord, alors même que ces derniers ont connu une plus forte augmentation de leur niveau d'endettement¹⁴⁵. Selon un rapport, ces représentations et la manière dont elles sont relayées dans les médias internationaux coûtent aux pays africains jusqu'à 3,2 milliards de livres sterling chaque année en paiements d'intérêts majorés sur la dette souveraine¹⁴⁶.

Ces perceptions biaisées en matière de risque ne font pas que fausser le coût du crédit, mais creusent aussi les inégalités énergétiques. Les pays du Sud se voient appliquer des taux d'intérêt de 9 à 13,5 % pour les projets d'énergie propre, contre 3 à 6 % dans les pays du Nord, ce qui ralentit directement l'électrification et la décarbonisation dans les régions qui en ont pourtant le plus besoin. **Aujourd'hui, alimenter 100 000 personnes en énergie propre coûte 95 millions de dollars dans les économies avancées telles que le Royaume-Uni, mais la situation est très différente dans ses anciennes colonies : dans les économies émergentes comme l'Inde, il en coûte environ 139 millions de dollars (45 % de plus) et dans les pays africains comme le Nigeria, environ 188 millions de dollars (97 % de plus), en raison des coûts de financement plus élevés et des risques perçus imposés par les pays du Nord**¹⁴⁷.

Il en résulte une forme d'extraction financière qui pénalise précisément les pays les moins responsables de la crise climatique. À moins d'éliminer ces inégalités liées à la dette, à l'aide, aux attentes des investisseurs et aux flux de capitaux, la transition énergétique ne fera qu'aggraver les inégalités mondiales. Ces injustices financières sont loin d'être abstraites : elles déterminent quels foyers ont accès à l'électricité, quelles industries peuvent se développer et qui sont les laissés-pour-compte de la transition énergétique. Dans un monde où les températures augmentent et où les inégalités se creusent, l'accès au financement ne peut dépendre de la solvabilité des pays ou de la confiance des investisseurs.

Extraction sans fin : l'Amazonie et la contradiction des zones de sacrifice



La région amazonienne est une source vitale de biodiversité et de richesse bioculturelle. Elle abrite plus de 2,2 millions d'autochtones issues de plus de 400 communautés distinctes, dont 85 groupes identifiés mais non contactés, ainsi que des Afro-descendant·es, des Quilombolas, des paysan·nes et d'autres communautés locales¹⁴⁸. Ces communautés perpétuent dans leur mémoire collective les connaissances et les pratiques qui soutiennent cet écosystème aussi vaste que complexe.

La région s'étend sur neuf pays et couvre une superficie équivalente à celle des États-Unis continentaux. Elle renferme environ 20 % de l'eau douce de la planète, entre le fleuve Amazone et ses 1 100 affluents, ainsi que les « rivières volantes » d'humidité issues de l'évapotranspiration de son dense couvert forestier¹⁴⁹. Elle abrite la plus forte concentration d'espèces botaniques sur Terre et joue un rôle essentiel dans l'absorption des émissions de gaz à effet de serre et la régulation du climat mondial.

Malgré cela, l'Amazonie est devenue une zone de sacrifice, car des intérêts concurrents (ceux des exploitations agricoles, forestières, minières et pétrolières) s'en prennent à sa biodiversité et à ses communautés (Tableau 2). Le boom du caoutchouc et l'exploitation des bois précieux au XIX^e siècle, puis l'extraction pétrolière au XX^e siècle, ont cédé la place à une nouvelle ruée au XXI^e siècle : les mégaprojets hydroélectriques et l'exploitation des minéraux de transition¹⁵⁰. Ces projets font peser une pression croissante sur les territoires autochtones ancestraux et les écosystèmes fragiles. Les ressources et les connaissances traditionnelles extraites de l'Amazonie contribuent largement à alimenter la surconsommation des pays du Nord et à soutenir un modèle de développement fondé sur le gaspillage énergétique.

Alors qu'elle constitue l'un des écosystèmes les plus essentiels à la stabilité climatique mondiale, l'Amazonie est gravement menacée par la demande extérieure. Cette pression précipite la région vers un point de non-retour, perturbant le cycle de l'eau et entraînant la disparition des forêts par un processus de savanisation. Cela révèle une profonde contradiction : l'extraction de ressources de ces écosystèmes vitaux au nom de la transition énergétique sape l'objectif même de la lutte contre la crise climatique. Cela met également en évidence une réalité essentielle : certaines régions, comme l'Amazonie, contribuent beaucoup plus à l'atténuation du changement climatique lorsqu'elles sont préservées et gérées par les communautés autochtones et locales. Ces communautés le rappellent depuis des générations en continuant de défendre la forêt et de préserver son intégrité écologique et culturelle.

Il est indispensable de promouvoir la justice sociale et culturelle pour ne plus considérer ce territoire comme source de pillage et d'extractivisme. Cela exige de s'affranchir des logiques colonialistes. Le débat actuel sur la transition énergétique du charbon vers les énergies dites « propres » ne représente pas un véritable changement de paradigme tant que cette transition ne s'accompagne pas d'une réflexion critique sur la relation avec l'Amazonie et qu'elle ne laisse pas de place aux peuples autochtones, aux Afro-descendant·es, aux Quilombolas, aux paysan·nes et aux autres collectifs dans les processus décisionnels¹⁵¹. Une transition énergétique juste doit rééquilibrer les rapports de force entre pays du Nord et du Sud et placer la résistance locale au centre. En Amazonie, une transition juste implique un appel urgent à mettre fin à l'extraction pétrolière et à la déforestation, afin de garantir en premier lieu la restauration de l'environnement et de

fournir des réparations aux écosystèmes et aux communautés touchés.

Dans ce contexte, il est impératif de soutenir les efforts visant à écouter et à intégrer les voix des communautés ancestrales de l'Amazonie et d'inciter les pays à mettre en œuvre des mesures équitables et réalisables, à l'image de l'appel lancé récemment par plus de 50 organisations autochtones et de la société civile pour déclarer l'Amazonie exempte de combustibles fossiles¹⁵².

Promouvoir les relations interculturelles comme principe fondamental et directeur, parallèlement à l'intersectionnalité, peut contribuer à une transition plus équitable et plus transformatrice. L'imbrication des questions de justice socio-environnementale, redistributive, raciale, climatique, de genre, interculturelle et économique constitue ainsi un bon point de départ. Pour tracer la voie à suivre, nous devons veiller à ce que les représentant·es des communautés autochtones et locales aient leur mot à dire dans les négociations sur le climat. La COP30 qui se tiendra à Belém représente à cet égard une opportunité clé, mais elle ne doit pas être une fin en soi. Les territoires ne sont pas seulement des sanctuaires environnementaux, mais aussi des espaces politiques de résistance pour la justice énergétique.

Aperçu de l'histoire de l'exploitation des ressources en Amazonie¹⁵³

XVIe - XVIIIe siècle

Colonisation espagnole et portugaise

Premières extractions de bois et d'or ; esclavage des peuples autochtones ; réduction des effectifs des populations autochtones ; perte des connaissances et pratiques traditionnelles.

1920 - présent

Extraction de pétrole brut

Pollution des rivières par les marées noires ; problèmes de santé ; déplacement des peuples autochtones et des communautés locales ; perte irréversible de biodiversité.

1980 - présent

Exploitation minière légale et illégale (or, coltan, etc.)

Menaces contre les défenseur-es des droits territoriaux (en particulier les autochtones) ; destruction des écosystèmes ; traite des êtres humains ; violences basées sur le genre et violence armée.

2010 - présent

Projets et mégaprojets hydroélectriques

Déplacement forcé ; violation du principe du consentement préalable, libre et éclairé ; perturbation des bassins versants ; perte de la faune sauvage.

1850 - 1910

Boom du caoutchouc/latex

Esclavage des peuples autochtones ; déforestation massive.

1970 - 1990

Essor du développementalisme

Agriculture à grande échelle ; construction de routes ; déforestation à grande échelle ; conflits territoriaux avec les peuples autochtones, les Afro-descendant-es, les Quilombolas, les paysan-nes et les communautés locales.

2000 - présent

Agro-industrie et déforestation

Expansion des monocultures de soja et d'huile de palme, élevage bovin à grande échelle ; perte importante du couvert forestier.

2020 - présent

Pratiques économiques illégales et violences à l'encontre des défenseur-es

Trafic de drogue, accaparement illégal de terres, exploitation minière et forestière ; recrudescence de la violence et assassinats de défenseur-es autochtones et communautaires des territoires.

DÉCOLONISER L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE : UNE TRANSITION RAPIDE, JUSTE, FINANCÉE ET FÉMINISTE POUR TOU-TE-S

La présente section explore ce que signifie placer la justice au cœur de la transition énergétique. Elle s'appuie sur des exemples concrets montrant que des alternatives sont non seulement possibles, mais déjà en cours de réalisation, sous l'impulsion de communautés, de travailleurs et de travailleuses, et de gouvernements qui imaginent et construisent depuis longtemps leur propre avenir énergétique. Dans tous les pays du Sud, les peuples autochtones, les communautés noires et afrodescendantes et d'autres groupes racisés, les femmes, les travailleurs et les travailleuses, les paysan·nes et les coopératives locales défendent la terre et la vie, luttent contre l'extraction et créent un espace pour des systèmes plus justes et régénérateurs. Pour beaucoup, cette mobilisation remonte à plus de 500 ans, perpétuant ainsi une longue tradition de résistance au colonialisme. Les travailleurs, les travailleuses et leurs syndicats sont également à l'avant-garde de cette lutte, jouant un rôle central dans l'élaboration du concept de transition juste fondé sur le travail décent, les droits du travail, la santé et la sécurité au travail, la protection sociale et le dialogue démocratique. Certains gouvernements revendiquent également la souveraineté sur leurs ressources et réaffirment le contrôle public sur les systèmes énergétiques, plaçant ainsi les populations et la planète au cœur du processus décisionnel.

Ces actions sont source d'enseignements essentiels et d'espoir. Mais pour que la transition soit véritablement juste, le changement doit se produire non seulement à l'échelle locale et nationale, mais aussi à l'échelle mondiale et systémique, notamment en repensant la manière dont nous définissons la valeur et le bien-être et en s'attaquant résolument aux inégalités. La lutte contre les inégalités n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi l'une des stratégies d'atténuation du changement climatique les plus efficaces qui soient. Elle permet de débloquer des ressources publiques pour la protection sociale et l'accès à l'énergie, de réduire les émissions excédentaires des plus riches et de répartir les bénéfices de la transition entre tou-te-s, plutôt que de les concentrer entre les mains d'une minorité¹⁵⁴. Il est temps de choisir entre

renforcer les systèmes extractifs axés sur la croissance, où persistent richesses démesurée, inégalités extrêmes et émissions colossales, ou construire des systèmes énergétiques et économiques fondés sur l'égalité, la solidarité, la justice et la prospérité collective.

Ce à quoi nous sommes confronté·es appelle non pas une réforme progressive, mais une rupture, avec une refonte en profondeur de notre manière de produire, de consommer et de gérer l'énergie et, par extension, de la façon dont nous organisons nos sociétés. Ce défi se manifeste à plusieurs niveaux : au niveau local, où des projets énergétiques pertinents peuvent apporter des avantages tangibles aux communautés ; au niveau national, où des choix politiques peuvent déterminer l'orientation et l'équité des transitions énergétiques ; au niveau international, où la coopération, la solidarité et la redevabilité sont essentielles pour garantir des conditions équitables et instaurer un climat de confiance ; et au niveau politico-économique, qui détermine si l'énergie est considérée avant tout comme un bien public et un droit humain (fondamental pour la dignité, la solidarité et l'épanouissement humain) ou comme une marchandise source de profits et de croissance non durable. Ces niveaux sont interconnectés, chacun façonnant et renforçant les autres.

Pourtant, même les initiatives locales et nationales les plus prometteuses se heurtent à une architecture économique mondiale qui perpétue les inégalités et limite le contrôle démocratique. Les communautés et les pays sont confrontés aux mêmes obstacles structurels : fort endettement, transfert des bénéfices et vaste protection des investisseurs qui réduisent la marge de manœuvre budgétaire et politique nécessaire pour soutenir des transitions inclusives et menées par les communautés. Cette dynamique favorise les transitions vers des modèles axés sur les entreprises et orientés vers l'exportation, et marginalise les alternatives communautaires et publiques.

Or, une transition juste ne se définit pas par un modèle unique de propriété, de gouvernance ou de technologie. Il est essentiel de déterminer si les systèmes énergétiques reflètent les droits, les besoins et le leadership des communautés afin de servir la vie et non les profits. Pour cela, divers éléments doivent être réunis : des garanties juridiques solides, une participation significative, un partage équitable des bénéfices et, dans de nombreux contextes, une appropriation par les communautés ou la collectivité. Ces principes s'appliquent à différents modèles, qu'ils soient publics, privés ou communautaires. Aucun modèle n'est à l'abri de l'accaparement ou de l'exclusion. Même les systèmes décentralisés ou locaux peuvent reproduire des rapports de force déséquilibrés. La redistribution du pouvoir est centrale pour mener des transitions justes. Il convient en effet de veiller à ce que les populations les plus touchées par les décisions en matière d'énergie soient non seulement protégées contre les préjudices, mais participent aussi activement à la définition du cap à suivre. Ce sont les communautés, et non les entreprises, qui devraient être au cœur de l'avenir énergétique.

Les exemples ci-dessous offrent un petit aperçu des possibles, dans un

paysage politique et économique complexe. Il s'agit également d'un appel à envisager ce qui pourrait être accompli si les cadres politiques, le financement et la volonté politique s'alignaient pour soutenir une action transformatrice et servir les intérêts des populations et de la planète plutôt que le profit.

Démocratisation de l'énergie et priorité aux droits communautaires

Les systèmes énergétiques coloniaux sont depuis longtemps caractérisés par un contrôle centralisé et des décisions motivées par le profit. Les décisions relatives aux infrastructures, à la propriété et à l'accès à l'énergie sont généralement prises loin des communautés les plus touchées, renforçant ainsi les schémas d'exclusion et de marginalisation tout en creusant les inégalités. La planification énergétique est encore abordée comme un exercice technocratique largement déconnecté de la justice, du bien-être des communautés et des relations culturelles et écologiques que les populations entretiennent avec leurs territoires.

Cette approche est confortée par des institutions financières internationales telles que le FMI et la Banque mondiale, qui promeuvent des modèles énergétiques centralisés et axés sur le marché, alignés sur les intérêts des pays du Nord, débouchant sur un modèle énergétique occidentalocentrique¹⁵⁵. Malgré les progrès réalisés dans le monde en matière d'accès à l'énergie, le taux de croissance reste insuffisant pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 7, et l'accès à l'énergie stagne dans les régions qui en ont le plus besoin. En Afrique subsaharienne, les progrès en matière d'accès à l'électricité suivent à peine le rythme de la croissance démographique. Le fossé en matière d'accès à l'électricité demeure ainsi obstinément profond¹⁵⁶. Par ailleurs, 2,1 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des modes de cuisson propres et le rythme de la réduction de la pauvreté ralentit¹⁵⁷.

Ce modèle a des conséquences dramatiques. De nombreux pays du Sud sont actuellement confrontés à une hausse de la dette et à une restriction de l'espace fiscal pour investir dans des alternatives inclusives. Les communautés sont souvent confrontées à des coûts énergétiques prohibitifs et sont exclues des processus de planification. Ce qui était autrefois présenté comme la clé du développement révèle aujourd'hui ses limites : ce modèle aggrave les inégalités, sape la souveraineté et fait obstacle à un avenir énergétique plus juste et plus résilient.

Le passage aux énergies renouvelables offre une occasion cruciale de changer la donne, même si cela sera loin de se faire tout seul. Contrairement aux infrastructures utilisant des énergies fossiles, de nombreuses technologies renouvelables comme le solaire et l'éolien se prêtent bien à une production et à une diffusion décentralisées¹⁵⁸. Cela ouvre la voie à l'abandon des approches extractives et axées sur l'exportation au profit de modèles fondés sur la justice, la solidarité et l'autodétermination. Dans de nombreux contextes, les

systèmes décentralisés qui produisent de l'énergie à proximité du lieu où elle est consommée peuvent renforcer la participation, la résilience et le contrôle au niveau local. La décentralisation n'est toutefois pas la seule voie possible. Il s'agit avant tout de concevoir des systèmes énergétiques qui garantissent les droits des communautés, favorisent la participation démocratique et accordent la priorité aux besoins des personnes les plus marginalisées¹⁵⁹.

Il existe tout un éventail de modèles permettant aux communautés de participer à la gestion des systèmes énergétiques ou d'en assurer le contrôle, de la pleine propriété par les communautés à des structures de gouvernance hybrides qui privilégient les droits, la voix et les intérêts des communautés. Ces modèles peuvent varier en fonction du cadre juridique, du mécanisme de financement, de la technologie et de l'échelle. Mais tous se distinguent par leur gouvernance : celle-ci est aux mains des communautés, ou a minima partagée de manière pertinente avec elles.

Partout dans le monde, diverses initiatives énergétiques menées par les communautés contribuent à cette transition. Leur diversité nous rappelle qu'une transition juste et décolonisée doit être plurielle, ancrée dans la diversité en matière de visions du monde, de systèmes de connaissances et de relations avec la nature. Il n'existe pas de modèle unique. Il est important de créer des modèles adaptés au contexte local qui font de l'énergie un droit collectif et un socle du bien-être.

Des coopératives rurales aux collectifs solaires en milieu urbain, ces initiatives intègrent la gouvernance énergétique dans les contextes locaux et les priorités des communautés. En Colombie, inspiré par les « communautés d'énergie » locales et organiques que la société civile a mises en place au cours des dernières décennies, le gouvernement vise à créer 20 000 collectifs de ce type d'ici 2026. Des groupes de personnes ou des institutions se réunissent pour produire, gérer et parfois distribuer l'énergie, généralement issue de sources renouvelables¹⁶⁰. C'est notamment le cas des écoles et des hôpitaux publics, qui visent à autonomiser les groupes historiquement marginalisés (peuples autochtones, population afrodescendante, paysan·nes et victimes de conflits) en tant que producteurs d'énergie, prenant ainsi acte des inégalités historiques et structurelles tout en reconnaissant la juridiction et les droits de gouvernance foncière des communautés ethniques, ce qui leur permet de produire et de gérer l'énergie selon leurs propres normes¹⁶¹. Cette démocratisation émergente du modèle énergétique est remise en question par les communautés sur des problématiques liées au régime foncier et à la mobilisation du secteur privé¹⁶²; elle est également considérée comme un point de départ favorable à un débat plus large sur la répartition des ressources.

Au Sénégal, les énergies renouvelables décentralisées transforment les économies rurales, en particulier dans le nord du pays¹⁶³. Des programmes tels que PAER et Progrès Lait utilisent de l'énergie solaire hors réseau pour l'agriculture, pour réduire les déchets et pour soutenir les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. Ces systèmes contournent les infrastructures d'exclusion, ce qui permet aux communautés de contrôler leur consommation

et leur production d'énergie. Ils stimulent l'emploi, la sécurité alimentaire et l'éducation, tout en transférant le pouvoir économique et politique au niveau local. Ancrés dans les besoins des communautés, ils offrent une alternative plus inclusive et résiliente à la gouvernance énergétique descendante¹⁶⁴.

Les zones urbaines recèlent également un potentiel de décentralisation transformatrice. Dans les favelas brésiliennes telles que Complexo do Alemão et Paraisópolis, les habitant·es sont confronté·es à des injustices énergétiques sous forme de tarifs gonflés, de coupures fréquentes et d'infrastructures discriminatoires¹⁶⁵. Les coopératives solaires locales reprennent en main leur autonomie énergétique et luttent contre le racisme et l'exclusion systémiques. Qu'ils soient ruraux ou urbains, ces systèmes décentralisés fonctionnent indépendamment des réseaux nationaux, donnant aux communautés le contrôle sur leur propre énergie. Ils favorisent l'inclusion économique, la résilience et la souveraineté énergétique, en particulier lorsqu'ils sont soutenus par des investissements publics et des politiques favorables.

Dans tous ces cas, ce changement radical n'est pas seulement technique, mais aussi politique. Que ce soit par le biais de systèmes décentralisés ou d'une planification publique inclusive, l'objectif est de transférer le contrôle des monopoles vers les personnes et les lieux les plus touchés. Lorsqu'ils sont soutenus par des investissements publics et des politiques favorables, les systèmes énergétiques peuvent être transformés en outils au service de la justice, de l'équité et de la réparation.

Repenser la propriété et la gouvernance à grande échelle

Une transition juste nécessite non seulement de combiner des systèmes centralisés et décentralisés, mais aussi de transformer à grande échelle les modèles de propriété et de gouvernance. Trop souvent, les gros projets d'infrastructure reproduisent les schémas extractifs : ils privilégient le profit au détriment des personnes, concentrent le pouvoir entre les mains des élites publiques ou privées et marginalisent les communautés dont les terres et la main-d'œuvre alimentent ces systèmes. Ces modèles alternatifs ne sont pas seulement une possibilité : ils existent déjà.

À Aotearoa (Nouvelle-Zélande), la centrale géothermique Nga Awa Purua réinvente ce à quoi peut ressembler l'énergie renouvelable à grande échelle : elle est construite sur la base du leadership autochtone et non de la logique coloniale, plaçant les communautés maories au centre en tant que copropriétaires, initiatrices et dépositaires, et non en tant que simples parties prenantes. Figurant parmi les plus grands projets du pays en matière d'énergie renouvelable, avec environ 3 % de l'électricité au niveau national, cette centrale démontre que le leadership autochtone dans le domaine des infrastructures à grande échelle est non seulement viable, mais aussi transformateur.

Ce projet est ainsi clairement décolonial de par sa gouvernance. Il a été mené

par des propriétaires fonciers maoris, représentés par le Tauhara North No. 2 Trust, qui a obtenu une participation de 35 % dans le capital grâce à des mécanismes de financement respectant la souveraineté maorie en refusant d'utiliser les terres ancestrales comme garantie¹⁶⁶. Cela a marqué une rupture nette avec l'héritage colonial de spoliation, preuve que l'action économique des peuples autochtones peut remodeler les pratiques financières.

Fondamentalement, ce partenariat intègre les valeurs maories telles que le kaitiakitanga (la sauvegarde et le soin portés aux ressources), mettant l'accent sur le bien-être des communautés et de l'environnement plutôt que sur le profit. Les recettes sont réinvesties dans le logement, l'éducation, les soins de santé et les soins aux personnes âgées, en plaçant un accent particulier sur la réparation, la redistribution, l'épanouissement collectif à long terme et l'affirmation de l'identité¹⁶⁷.

Autre exemple tout aussi instructif : le parc éolien de Kipeto au Kenya, le deuxième plus grand projet éolien du pays. Le site de Kipeto compte 60 turbines générant 100 MW, soit suffisamment pour alimenter environ 250 000 foyers¹⁶⁸. Situé sur des terres appartenant aux communautés Masai sous la forme de ranchs collectifs, le projet s'est appuyé sur un modèle locatif qui préservait les droits fonciers communaux et permettait une compensation directe des résident·es au niveau local. Cela a permis d'éviter les déplacements qui accompagnent souvent les grands projets d'infrastructure, confirmant ainsi l'importance du régime foncier et du rôle des communautés¹⁶⁹. Le projet a permis de créer plus de 800 emplois pendant la phase de construction, avec des investissements dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé. Alors que les communautés ont exprimé leurs inquiétudes quant à la qualité des emplois et aux améliorations limitées apportées en matière d'accès à l'énergie, Kipeto continue de se distinguer par ses efforts visant à redistribuer les bénéfices de manière plus équitable¹⁷⁰.

Kipeto démontre clairement qu'il est possible d'obtenir des résultats positifs tout en œuvrant au sein du système existant. Mais même dans ce cas relativement probant, le modèle repose sur l'utilisation de fonds publics déjà restreints pour réduire les risques pesant sur les investisseurs privés, ces derniers ayant une perception des risques et des attentes en matière de rendement qui sont façonnées par les hiérarchies mondiales. **Il convient donc non seulement d'améliorer les projets au sein du système actuel en renforçant les garanties pour les communautés, mais aussi d'opérer un changement structurel en s'orientant vers des systèmes financiers qui privilégient l'équité et l'intérêt public, plutôt que de perpétuer des dynamiques d'investissement injustes.** Le parc éolien de Kipeto montre l'importance et le potentiel des bonnes pratiques. Parallèlement, même les modèles relativement efficaces peuvent renforcer les déséquilibres de pouvoir existants, soulignant ainsi l'urgence de bâtir un système plus équitable en repartant de zéro.

Nga Awa Purua et Kipeto remettent en question le mythe selon lequel les modèles énergétiques fondés sur la justice manquent d'envergure ou sont

peu pratiques. Ils montrent que lorsque les communautés se voient attribuer un vrai pouvoir (et pas seulement une consultation symbolique), les énergies renouvelables à grande échelle peuvent appuyer les droits, favoriser l'équité et résister à l'exploitation. Ces projets apportent un éclairage essentiel sur la manière d'équilibrer l'appropriation locale et la complexité financière du déploiement de services publics.

Les systèmes décentralisés montrent ce qu'il est possible de réaliser en privilégiant les besoins des communautés et le développement. S'ils apportent de puissants avantages connexes, ils ne sont pas adaptés ou suffisants dans tous les contextes. Les infrastructures de réseau (et leur expansion) restent essentielles pour répondre à la demande en milieu urbain, soutenir l'industrie et permettre l'intégration au niveau national et régional. Le défi consiste à veiller à ce que tous les systèmes énergétiques (centralisés et décentralisés) soient conçus et gérés de manière à privilégier la justice et l'intérêt public plutôt que l'extraction et le profit privé. Cela pourrait bien obliger les États à assumer une plus grande responsabilité en matière d'infrastructures énergétiques et de distribution afin d'empêcher le contrôle monopolistique privé et de garantir un accès équitable et fiable pour tou·te·s.

Mettre les questions de genre au cœur de la transition énergétique



Le genre et l'énergie sont trop souvent traités séparément alors qu'ils sont étroitement liés. L'énergie est essentielle dans le quotidien des femmes¹⁷¹, que ce soit pour leurs tâches ménagères (préparation des repas), pour des usages productifs qui leur permettent de contribuer aux revenus du ménage, ou pour leurs besoins en milieu rural (mouture des céréales). Dans les pays du Sud, les femmes jouent un rôle essentiel en tant que productrices d'énergie et responsables de la sécurité énergétique des ménages¹⁷². Pourtant, elles ont moins accès que les hommes aux moyens de production tels que la terre et la technologie, ainsi qu'aux services tels que les programmes de financement et de vulgarisation agricole¹⁷³. De même, les femmes des pays du Sud jouent un rôle actif dans la transition énergétique en tant que principales décisionnaires dans les achats du ménage, qui peut être mis à profit pour favoriser l'accès à l'énergie propre et encourager l'adoption de sources d'énergie renouvelables¹⁷⁴. Par conséquent, une transition juste doit

non seulement fournir une énergie propre, mais aussi redistribuer le temps, la parole et les opportunités, en mettant l'accent sur la solidarité, l'équité et le leadership des femmes et des personnes de toutes les identités de genre.

Au Pakistan, le programme SRSP (Sarhad Rural Support Programme) offre un exemple éloquent de l'énergie féministe en action. Avec plus de 350 microcentrales hydroélectriques installées dans les zones rurales, le programme SRSP a permis à environ un million de personnes d'avoir accès à l'électricité, souvent pour la première fois. Mais les répercussions vont bien au-delà de l'électrification. Le travail non rémunéré des femmes a considérablement diminué, en particulier pour la collecte de combustible et les tâches ménagères, ce qui leur a permis de consacrer plus de temps à leur éducation, au repos et à des activités génératrices de revenus¹⁷⁵. Les entreprises établies à domicile, souvent dirigées par des femmes, ont prospéré. Bien que leur participation formelle à la gouvernance varie, les femmes font de plus en plus entendre leur voix dans le plaidoyer pour la maintenance et l'accès à l'énergie. Le programme SRSP s'appuie sur un modèle d'appropriation collective et de gouvernance transparente, où les systèmes énergétiques sont gérés par les communautés, et non par des entreprises ou des autorités centrales. Ces projets intègrent l'énergie propre dans un écosystème plus large axé sur la solidarité, la cohésion sociale et l'autonomisation locale, offrant ainsi une vision de la transition énergétique à la fois transformatrice et inclusive¹⁷⁶.

Dans la région de la Cordillère aux Philippines, les communautés autochtones, en partie dirigées par des femmes, défendent leur propre vision de la souveraineté énergétique. Elles ont développé des micro-centrales hydroélectriques gérées au niveau communautaire et fondées sur les valeurs autochtones de gestion responsable, de réciprocité et de gouvernance collective¹⁷⁷, pour s'opposer aux grands projets hydroélectriques et miniers qui menacent leurs terres et leurs modes de vie. Diverses initiatives telles que CDPC (Center for Development Programs in the Cordillera) et REIWA (Renewable Energy for Indigenous Women) forment les femmes à des compétences techniques (de l'électronique au dépannage), bouleversant ainsi les normes de genre et renforçant la gouvernance communautaire¹⁷⁸. Ces systèmes pérennisent les moyens de subsistance, respectent les structures des domaines ancestraux et sont directement liés à des luttes plus larges contre la militarisation, l'accaparement des terres et l'extraction coloniale des ressources¹⁷⁹.

Ces exemples montrent que lorsque les systèmes énergétiques sont conçus dans une optique de justice de genre, ils ne se contentent pas de fournir de l'électricité, mais modifient également les rapports de force. Les efforts mondiaux de décarbonisation reproduisent souvent les modèles coloniaux d'extraction, de contrôle centralisé et de prise de décision technocratique, ainsi que les structures patriarcales de violence qui excluent les femmes, les groupes racisés et les communautés en première ligne. À l'inverse, l'avenir énergétique selon une perspective féministe réinvente l'énergie non pas comme une marchandise, mais comme un fondement de la justice, de la solidarité et du bien-être collectif.

Cette vision appelle à redistribuer non seulement l'accès à l'énergie, mais aussi le pouvoir politique et économique. Elle repose sur les connaissances communautaires, l'interdépendance et la justice réparatrice. Plutôt que d'imposer des solutions uniformes, elle privilégie les transitions adaptées au contexte local, menées par les personnes les

plus touchées par l'injustice climatique et la précarité énergétique. Au final, ce changement nécessite de redéfinir l'objectif de nos économies. La quête d'une croissance infinie du produit intérieur brut (PIB) doit céder la place à des cadres féministes et décoloniaux qui privilégient le bien-être, la durabilité et l'épanouissement collectif¹⁸⁰.

Le droit de décider : la souveraineté énergétique dans une transition juste

Les principes fondamentaux qui sous-tendent les initiatives énergétiques menées par les communautés (propriété équitable et redevabilité) s'appliquent également aux niveaux national et systémique. **C'est là le fondement de la souveraineté énergétique : une vision politique et écologique qui affirme le droit des communautés et des nations à contrôler la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée, en la considérant non pas comme une marchandise, mais comme un bien commun essentiel à la vie.**

Tout comme les systèmes énergétiques doivent donner la priorité aux communautés au niveau local, les efforts nationaux visant à reconquérir leur souveraineté doivent également défendre les droits et la participation des personnes les plus touchées par l'extraction et l'injustice énergétique. La souveraineté énergétique remet en question les modèles extractifs axés sur le profit en appelant à une gouvernance participative et centrée sur la justice, que ce soit par le biais de systèmes décentralisés, de la propriété publique ou d'autres approches inclusives. Né de mouvements initiés dans les pays du Sud dans les années 1990, ce concept a émergé en réponse au colonialisme énergétique, qui s'est traduit par la privatisation des services publics, les monopoles des grandes entreprises et des formes violentes d'extraction des ressources, qu'il s'agisse des combustibles fossiles, des énergies renouvelables à grande échelle ou des minéraux de transition¹⁸¹.

Fondamentalement, la souveraineté énergétique affirme le droit de décider quelles sources d'énergie sont utilisées, quelle quantité est produite, qui la produit et au profit de qui. Elle reconnaît les préjudices causés aux communautés en première ligne par l'extraction et la production d'énergie, ainsi que les coûts sociaux et écologiques plus larges supportés par celles et ceux qui sont exclus des décisions en matière d'énergie. La souveraineté demeure néanmoins complexe à certains égards : des tensions peuvent surgir entre l'autorité nationale et les droits des peuples autochtones, ainsi qu'entre le leadership de l'État et une véritable participation démocratique. La souveraineté énergétique doit donc reposer non seulement sur la propriété publique, mais aussi sur une gouvernance inclusive, transparente et capable de rendre des comptes pour garantir que le contrôle des systèmes énergétiques reflète les besoins, les droits et les priorités des communautés.

En Amérique latine, les pays reprennent le contrôle de leurs ressources

stratégiques qui sont à la base de la transition énergétique. La Bolivie a nationalisé son secteur du lithium en 2008, plaçant l'extraction et la transformation sous le contrôle de la société publique Yacimientos de Lito Bolivianos, dans le but d'améliorer la valeur ajoutée régionale, la redistribution des richesses et le contrôle public sur les ressources naturelles. La transition restera néanmoins incomplète tant qu'elle ne s'attaquera pas à la dépendance fiscale et financière vis-à-vis de l'extraction des ressources et des terres et qu'elle ne transformera pas le système productif pour qu'il ne repose plus sur l'exploitation foncière¹⁸². En 2023, le Chili a annoncé des plans similaires, lançant des partenariats public-privé dans lesquels l'État conserverait le contrôle majoritaire. Ces politiques aspirent à rompre avec les modèles extractivistes coloniaux et à garantir la protection des écosystèmes et des communautés locales¹⁸³. Ces réformes restent toutefois exposées à l'emprise des élites et à la pression des grandes entreprises si elles ne s'accompagnent pas d'une participation significative des communautés et d'un contrôle social rigoureux¹⁸⁴.

Le Mexique a également pris des mesures en ce sens. En 2023, le gouvernement a adopté d'importantes réformes minières afin de réaffirmer le contrôle de l'État et des communautés sur les minéraux de transition. La nouvelle législation exige que les appels d'offres publics accordent la priorité aux intérêts nationaux et requièrent le consentement préalable, libre et éclairé, des évaluations d'impact environnemental et des accords de partage des bénéfices avec les communautés concernées. Surtout, les réformes comprennent des mesures de protection environnementale strictes, interdisant l'exploitation minière dans les zones protégées, prohibant l'extraction sous-marine et rendant obligatoire le recyclage de l'eau¹⁸⁵. Ces dispositions remettent en question la priorité longtemps accordée aux investissements étrangers et à la croissance alimentée par les exportations, et prônent un changement en faveur d'une gouvernance des ressources guidée par l'intégrité écologique et le bien-être des communautés¹⁸⁶.

Cependant, la capacité à affirmer sa souveraineté sur l'énergie et les minéraux est souvent limitée par les structures économiques mondiales. Le poids de la dette, les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États prévus dans les traités commerciaux et d'investissement, ainsi que l'érosion de la base d'imposition causée par les multinationales limitent la marge de manœuvre budgétaire et l'autonomie politique, en particulier dans les pays riches en ressources mais confrontés à des contraintes financières. Sans réformes de ces systèmes internationaux, la capacité des pays à revendiquer leur souveraineté énergétique risque d'être compromise par les structures mêmes qui perpétuent l'extractivisme. En 2023, le Mexique était le pays faisant l'objet du plus grand nombre de poursuites au monde dans le cadre des traités de protection des investissements, avec 55 affaires portées devant les tribunaux, dont beaucoup concernaient le secteur minier¹⁸⁷.

Malgré les défis à relever, ces efforts représentent une alternative envisagée

depuis longtemps par de nombreux pays riches en ressources : une alternative dans laquelle les minéraux de transition et les systèmes énergétiques ne sont pas exploités à des fins lucratives, avec une valeur captée à l'étranger, mais constituent des atouts démocratiques propices à un développement durable à long terme et à un rééquilibrage de la justice dans le monde. Bien que ces approches soient propres à chaque contexte et fassent l'objet de contestations politiques, elles jettent les bases pour transférer le contrôle des capitaux transnationaux vers des institutions redevables et ancrées socialement. Leur succès dépend non seulement des capacités de l'État, mais aussi de la mobilisation active de la société civile et de règles internationales qui respectent l'espace politique de chaque pays.

Au final, la souveraineté énergétique ne se cantonne pas à savoir qui détient les infrastructures, mais concerne aussi qui définit l'objectif des systèmes énergétiques. Que ce soit par le biais de la propriété publique, de la gouvernance participative ou de garanties juridiques, cela exige que les transitions énergétiques servent les intérêts des populations et de la planète avant ceux du profit et du pouvoir. Pour tenir cette promesse, la souveraineté énergétique doit également composer avec ses tensions internes : entre développement national et autodétermination locale, et entre contrôle public et inclusion démocratique. Ce n'est qu'en plaçant la justice, la solidarité et la redevabilité au cœur de toutes les démarches, à tous les niveaux, que la souveraineté énergétique pourra offrir une véritable voie vers le changement.

Protéger les droits des travailleurs et des travailleuses et mettre fin à l'exploitation dans le cadre de la transition énergétique



Pour être réellement juste, la transition énergétique doit aussi tenir compte de celles et ceux qui ont alimenté les économies basées sur les énergies fossiles, souvent dans des conditions difficiles, dangereuses et précaires. Le concept de « transition juste » trouve ses racines dans le mouvement syndical. Il est apparu pour la première fois dans les années 1970, lorsque les syndicats nord-américains ont commencé à établir un lien entre la dégradation de l'environnement et la santé des travailleurs et des travailleuses dans les industries polluantes. Dans les années 1990, les alliances entre les mouvements syndicaux et environnementaux se sont renforcées, faisant progresser l'idée selon laquelle l'action climatique doit aller de pair avec des conditions de travail décentes, une reconversion professionnelle et la protection des travailleurs et des travailleuses concerné·es¹⁸⁸.

En Espagne, au Royaume-Uni et en Australie, les syndicats ont joué un rôle important dans

l'élaboration de politiques nationales mettant en avant les droits des travailleurs et des travailleuses dans le cadre de réformes environnementales plus larges¹⁸⁹. Alors que les premières notions de transition juste se concentraient principalement sur la reconversion des travailleurs et des travailleuses du secteur des énergies fossiles vers des emplois verts, le concept a depuis évolué et met désormais l'accent sur la nécessité d'obtenir des résultats justes pour toutes les communautés, y compris, mais sans s'y limiter, les travailleurs et les travailleuses concerné·es par la transition. Ce concept a ensuite été développé par l'Organisation internationale du travail (OIT) dans ses principes directeurs pour une transition juste (2015), et a depuis été largement adopté par les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile, notamment dans une déclaration sur la transition juste à l'occasion de la COP26¹⁹⁰. La COP30 qui se tiendra à Belém do Pará devrait être un moment décisif, où les gouvernements pourraient adopter un mécanisme international visant à accélérer, consolider et réaliser une transition juste et holistique.

Cette évolution est indispensable. Historiquement, le secteur énergétique a fonctionné comme une industrie extractive fondée sur l'exploitation, causant des préjudices disproportionnés aux travailleurs, aux travailleuses et aux communautés en première ligne, en particulier dans les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz. Marqué par le colonialisme, il a vu les femmes perdre leur pouvoir au profit des entreprises coloniales, tandis que les contributions des femmes se concentraient dans des emplois non rémunérés ou sous-payés et précaires¹⁹¹. D'innombrables heures de travail, des conditions de travail dangereuses et de faibles protections pour la main-d'œuvre étaient la norme. Une transition véritablement juste ne peut reposer uniquement sur les technologies propres. Elle doit s'ancrer dans une approche fondée sur les droits qui privilégie des conditions de travail sûres, une protection sociale solide, la représentation syndicale et des salaires équitables tout au long de la chaîne de valeur énergétique.

Le développement des énergies propres ne doit surtout pas reproduire les mêmes injustices que celles commises lors de l'exploitation coloniale. Il est essentiel de veiller à ce que les emplois dans des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'extraction des minéraux de transition ne soient pas informels ou précaires, ne reposent pas sur l'exploitation des travailleurs et travailleuses migrant·es et ne soient pas sous-traités selon de mauvaises conditions de travail. Un système énergétique juste doit offrir toutes les garanties et protections nécessaires, et reposer sur le travail décent, la voix des travailleurs et travailleuses et la redevabilité démocratique.

Les efforts de démantèlement des centrales à charbon menés par l'Afrique du Sud dans la province de Mpumalanga offrent un aperçu à la fois des promesses et des défis liés à la mise en œuvre d'une transition juste. Le plan du gouvernement comprend la consultation des travailleurs et des travailleuses, la reconversion professionnelle, la retraite anticipée, la réhabilitation environnementale et les investissements dans les emplois verts. Ces principes de justice ont été élaborés conjointement avec les syndicats et les communautés et seront financés par une combinaison du budget d'Eskom, de financements internationaux, de prêts et de taxes carbone. La mise en œuvre reste néanmoins difficile en raison des inégalités structurelles, du taux de chômage élevé et de la précarité énergétique persistante¹⁹².

La province de Mpumalanga dépend fortement du charbon, avec pas moins de 120 000 emplois liés à cette industrie à travers le pays. Selon certaines projections, les

énergies renouvelables pourraient créer jusqu'à 79 000 nouveaux emplois à l'échelle nationale. On ne sait toutefois pas encore combien d'entre eux bénéficieront aux ex-travailleurs et travailleuses du charbon ou à leurs communautés¹⁹³. Volonté politique, réformes structurelles et stratégies d'investissement équitables seront essentielles pour garantir que la transition n'aggrave pas les divisions existantes. Si les principes de justice du plan sont entièrement financés et mis en œuvre, la région pourrait servir de modèle à d'autres zones géographiques dépendantes du charbon. La lenteur de la mise en œuvre reste toutefois problématique¹⁹⁴.

L'expérience de l'Afrique du Sud met en évidence une vérité plus générale : les transitions énergétiques doivent être conçues non seulement pour changer les technologies, mais aussi pour transformer les marchés du travail, réduire les inégalités et protéger le tissu social des communautés¹⁹⁵. Or, les travailleurs et les travailleuses ainsi que leurs droits sont trop souvent absents des discours sur la transition. Les syndicats appellent systématiquement à une transition juste, fondée sur les normes fondamentales du travail et les protections sociales, notamment la liberté d'association, la négociation collective, la santé et la sécurité au travail, le travail décent, les salaires décents, le dialogue social et le développement des compétences. Il ne s'agit pas là d'exigences secondaires, mais de piliers majeurs dans la vision d'une transition juste élaborée par les syndicats. Il est essentiel de veiller à ce que les emplois dans le secteur des énergies propres respectent ces droits afin de garantir une transition juste, équitable, socialement inclusive et durable.

Transformer le système mondial : sobriété, justice et réforme systémique

Des inégalités énergétiques à la justice réparatrice

Si les questions de propriété et de gouvernance aux niveaux local et national sont essentielles, une transition juste doit également s'attaquer à la manière dont l'énergie est distribuée, consommée et intégrée dans les structures économiques mondiales. Cela implique de prendre en compte les profondes inégalités qui caractérisent le système actuel, non seulement concernant le contrôle de l'énergie, mais aussi en termes de bénéfices tirés de sa consommation, de coûts supportés et d'exclusion des processus décisionnels.

Le modèle énergétique mondial actuel est façonné par la concurrence, la surconsommation, l'exploitation et l'extractivisme, un système qui entretient le mode de vie à forte intensité de carbone des pays, des grandes entreprises et des super-riches qui consomment le plus tout en externalisant les dommages environnementaux et sociaux. Une transition qui se contenterait de remplacer tous les véhicules thermiques par des véhicules électriques dans les pays du Nord sans réduire la demande ni redistribuer l'accès aurait des répercussions désastreuses pour les communautés en première ligne face à l'exploitation minière, l'extraction et les impacts climatiques, tout en privant les communautés des pays du Nord des avantages, notamment en

matière de santé, liés à des systèmes de transport public sûrs, accessibles et abordables¹⁹⁶. De même, une transition qui remplacerait le kérosène utilisé dans les avions par des agrocarburants¹⁹⁷ et impliquerait des compensations dépendant de l'acquisition de terres dans les pays du Sud sans réduire la demande en matière d'aviation privée et autres vols de luxe ne fera que creuser les inégalités climatiques.

Pour être juste, la transition doit non seulement changer les technologies, mais aussi transformer la logique sous-jacente des systèmes énergétiques et la manière dont l'énergie est consommée. Il s'agit de passer de l'accumulation et de la consommation excessive par une minorité à l'équité, d'une croissance illimitée à la sobriété dans le respect des limites planétaires, et de l'exploitation des personnes et des ressources naturelles à la solidarité. **Cela nécessite une justice réparatrice, notamment des mécanismes visant à faire payer les riches pollueurs, à redistribuer les ressources et à donner la priorité aux droits des personnes historiquement exclues de l'accès à l'énergie et des processus décisionnels.**

Si l'énergie était redistribuée, la consommation des 10 % plus grands consommateurs d'énergie à l'échelle mondiale pourrait couvrir neuf fois les besoins énergétiques de base de l'ensemble des pays du Sud¹⁹⁸, tandis que la consommation énergétique des 1 % les plus riches sur une seule année pourrait satisfaire plus de sept fois les besoins énergétiques modernes de toutes les personnes n'ayant pas accès à l'électricité à travers le monde¹⁹⁹. Cela met clairement en évidence les inégalités climatiques au cœur de la transition énergétique. Il ne s'agit pas simplement de transférer l'énergie d'un groupe à un autre, mais de transformer les systèmes et les obstacles structurels qui permettent de tels extrêmes.

Lutter contre les obstacles structurels : dette, commerce et inégalités

Une réforme structurelle est essentielle pour permettre une transition juste. La priorité de la gouvernance mondiale doit passer de la protection des intérêts des grandes entreprises et des élites à la défense du bien-être public et planétaire. Il est indispensable de réformer ou de remplacer les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États afin de garantir que les gouvernements puissent légiférer dans l'intérêt public sans crainte de poursuites judiciaires intentées par le secteur privé. En outre, il est urgent de mettre en place un financement climat fondé sur la réparation sous forme de subventions (plutôt que de prêts qui aggravent la dette) parallèlement à l'annulation de la dette, afin d'élargir la marge de manœuvre budgétaire et de permettre aux pays d'investir dans des transitions inclusives et centrées sur les communautés sans avoir à faire de compromis. Le transfert de technologies doit également être considérablement accéléré, notamment en supprimant les régimes restrictifs en matière de propriété intellectuelle qui permettent actuellement à une poignée de pays et d'entreprises de confisquer la majeure partie de la valeur issue des technologies renouvelables.

La justice climatique et une transition juste ne sont possibles qu'à condition d'instaurer une plus grande égalité économique. Selon un ensemble croissant de données probantes, il est possible d'éradiquer la pauvreté tout en luttant contre le dérèglement climatique, mais cela nécessite de réduire radicalement les inégalités²⁰⁰. Des sociétés et des économies plus égalitaires exigent moins de croissance pour répondre aux besoins fondamentaux et moins d'énergie pour assurer le bien-être de chacun·e, et réduisent les émissions disproportionnées des plus riches. Une transition énergétique juste doit donc non seulement décarboniser les systèmes, mais aussi les remodeler afin de faire reculer la pauvreté, redistribuer le pouvoir et garantir le bien-être dans le respect des limites planétaires.

Les institutions mondiales doivent être réformées pour soutenir cette vision. Une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale ouvre la voie à un financement plus équitable et démocratique du développement durable, en particulier par rapport aux modèles économiques de la Banque mondiale et du FMI²⁰¹. Bien qu'imparfait, le système des Nations Unies représente également mieux les pays du Sud. Pour parvenir à une transformation juste et équitable, il est essentiel de démocratiser les processus décisionnels au niveau mondial et de veiller à ce que les communautés et les nations en première ligne aient un pouvoir significatif dans la définition des règles de l'économie mondiale. Cela doit aller de pair avec une imposition des grandes fortunes et des bénéfices excédentaires des grandes entreprises, notamment en introduisant un impôt permanent sur la fortune des milliardaires, un impôt sur les bénéfices des pollueurs pour les entreprises du secteur des énergies fossiles et un impôt sur les bénéfices excédentaires pour les autres géants qui tirent profit de la crise²⁰².

Rééquilibrer la demande énergétique et repenser la consommation

Repenser le système énergétique implique de s'attaquer à ces asymétries mondiales ainsi qu'aux inégalités au sein même des pays, telles que l'accaparement par les élites, la précarité énergétique et l'accès inégal aux infrastructures. Dans ce contexte, la décentralisation n'est pas une simple question d'échelle ou de technologie, mais concerne aussi le rééquilibrage des bénéficiaires des systèmes énergétiques et la hiérarchisation des besoins.

Plutôt que de considérer la transition énergétique comme une course où seuls quelques pays peuvent l'emporter, il convient de la repenser comme un projet mondial commun qui fournit une énergie suffisante, fiable et propre pour tou·te·s, sans sacrifier les écosystèmes ni les communautés les plus exposées. Dans tous les cas, l'énergie ne doit pas être accumulée, retenue ou utilisée comme moyen de pression pour exercer un pouvoir géopolitique ou commercial.

Un optimisme prudent est de mise, pour différentes raisons. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la capacité mondiale

en énergies renouvelables a doublé au cours de la dernière décennie et devrait dépasser celle du charbon à l'horizon 2030. Les pays du Sud recèlent 70 % du potentiel inexploité en matière d'énergies renouvelables dans le monde (solaire et éolien)²⁰³, ce qui offre non seulement une occasion historique de faire un bond en avant vers un avenir énergétique plus propre et plus équitable, mais souligne également la nécessité urgente de mettre tout le monde sur un pied d'égalité avec les pays du Nord en s'attaquant aux inégalités structurelles en matière d'accès aux technologies, d'investissement et de pouvoir décisionnel.

Par exemple, l'énergie solaire totale atteignant la surface de la Terre en une heure seulement pourrait répondre à la demande énergétique mondiale pendant une année entière²⁰⁴. L'Afrique représente à elle seule environ 40 % du potentiel d'énergie solaire total dans le monde²⁰⁵. **En exploitant moins de 1 % de l'énergie solaire du désert du Sahara, on pourrait alimenter en électricité tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en énergie propre²⁰⁶**. L'énergie éolienne présente un potentiel de transformation similaire. Les flux éoliens mondiaux renferment environ 900 TW d'énergie cinétique, soit plus de 45 fois la consommation énergétique totale actuelle de la planète²⁰⁷. **En tirant parti de moins de 1 % de l'énergie éolienne utilisable à l'échelle mondiale, on pourrait alimenter en électricité propre les 677 millions d'habitantes d'Asie du Sud-Est²⁰⁸**. Le coût estimé (311 milliards de dollars) aurait pu être financé à l'échelle mondiale au cours des dix premiers mois de 2024 grâce à un impôt sur les bénéfices des entreprises du secteur des énergies fossiles²⁰⁹.

Ces progrès risquent toutefois d'être compromis si les modèles à forte consommation restent la norme, en particulier ceux qui reposent sur une utilisation non durable des ressources, l'accaparement des terres et l'exploitation continue des ressources dans les pays du Sud afin d'entretenir le mode de vie des pays du Nord. Le principe de sobriété énergétique, soutenu par des améliorations en matière d'efficacité, pourrait déboucher sur une approche plus équilibrée. Dans les pays du Nord, où la consommation d'énergie par habitant·e est souvent dix fois plus élevée, la sobriété implique plus que de simples améliorations marginales de l'efficacité. Il s'agit de se questionner sur la quantité d'énergie suffisante, et qui consomme cette énergie. Cela signifie réduire la demande inutile (en particulier la consommation excessive de produits de luxe comme les jets privés et les superyachts) dans le respect des limites planétaires et reconnaître que la consommation sans limite n'est pas compatible avec un avenir viable.

Le MEM (Modern Energy Minimum, ou minimum d'énergie moderne) est un autre concept prometteur qui remet en question l'accès limité à l'énergie que les pays du Sud sont souvent censés accepter pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Le MEM fixe un seuil d'au moins 1 000 kWh par personne et par an, soit suffisamment pour répondre aux besoins fondamentaux et permettre une participation significative à la vie économique et sociale. Atteindre ce seuil est une priorité absolue dans les pays du Sud, où la précarité énergétique reste très répandue, afin de garantir les droits au développement

et la dignité humaine. Il ne doit pas être considéré comme un plafond ou une aspiration, mais comme un strict minimum. Ce concept est particulièrement efficace lorsqu'il vient compléter les efforts visant à réduire la consommation excessive d'énergie dans les pays du Nord, en limitant toute consommation inutile et luxueuse. En clair, il est possible de fournir de l'énergie à tou-te-s et de mettre fin au dérèglement climatique, à condition de réduire radicalement les inégalités.

Lutter contre l'appropriation de l'énergie et contester les flux extractifs

L'économie mondiale repose également sur un système inégalitaire d'appropriation de l'énergie. L'énergie associée aux denrées alimentaires, aux appareils électroniques et aux produits manufacturés consommés dans les pays du Nord est en grande partie extraite et utilisée dans les pays du Sud, ce qui externalise les dommages environnementaux tout en renforçant les inégalités mondiales²¹⁰. Si elles ne sont pas activement combattues, ces dynamiques risquent de reproduire les mêmes injustices, y compris dans un avenir sobre en carbone. Elles trouvent également leur origine dans un système économique défaillant qui privilégie avant tout la croissance continue du PIB. Cette logique corrosive part du principe que l'augmentation des revenus des plus pauvres à un niveau suffisant pour leur survie passe par une augmentation des revenus des plus riches, ce qui creuse les inégalités et accélère la dégradation de l'environnement. Nous sommes en présence d'un système qui ne mesure pas, ne reconnaît pas et ne valorise pas les contributions considérables à notre bien-être, comme les milliards d'heures de travail de soins non rémunéré effectuées chaque jour par les femmes et les filles, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté et appartiennent à des groupes marginalisés²¹¹.

La lutte contre ces injustices entremêlées exigera de réorienter de manière systémique les économies et les normes internationales. Certains cadres tels que les économies circulaires, régénératrices et axées sur le bien-être permettent de réduire la consommation de matières premières, de lutter contre le gaspillage et de privilégier l'épanouissement des individus et la prospérité de la planète plutôt que la croissance du PIB. C'est pourquoi la réalisation de ces transformations devrait être la priorité des grandes entreprises et des gouvernements des pays du Nord.

Tirer les enseignements de l'expérience vécue et du passé

Au Pays de Galles, la loi de 2025 sur le bien-être des générations futures (Well-being of Future Generations Act) illustre comment une politique nationale peut intégrer dans une législation une réflexion à long terme, la justice intergénérationnelle et la durabilité²¹². En exigeant des organismes publics qu'ils agissent dans le but d'atteindre des objectifs en matière de bien-être, notamment la résilience environnementale et la responsabilité à

l'échelle internationale, cette loi montre comment les gouvernements peuvent commencer à réorienter les économies autour des personnes et de la planète, plutôt que vers le profit à court terme.

L'expérience galloise est particulièrement marquante, étant donné que cette nation a longtemps alimenté l'essor industriel du Royaume-Uni grâce à l'extraction du charbon, et que la transition qui a suivi, marquée par des coûts sociaux et environnementaux importants, n'est pas parvenue à soutenir les travailleurs, les travailleuses et les communautés. En tant que nation qui a longtemps souffert d'une marginalisation structurelle et d'un niveau élevé de pauvreté malgré son appartenance à un État riche, sa réorientation vers le bien-être marque un changement à la fois symbolique et pratique, même si les objectifs de la loi ne sont que partiellement réalisés.

Ces expériences politiques peuvent apporter un certain éclairage. C'est également le cas des divers regards posés sur le monde et des luttes de longue date. **Partout dans le monde, les communautés autochtones ont depuis longtemps établi d'autres relations avec l'énergie, la terre et la nature, fondées sur la réciprocité, l'interdépendance et le respect.** Leur leadership offre des enseignements clés pour la mise en place de systèmes qui tiennent compte des limites écologiques et privilégient le bien-être collectif plutôt que l'exploitation et le profit.

Une nouvelle base pour des transitions justes

Alors que tous les pays doivent relever le défi de la transition, il devient primordial de tirer les enseignements de ces efforts (même incomplets) et de mettre en place des cadres qui réduisent radicalement les inégalités et reposent sur la justice, la solidarité et la prospérité collective à tous les niveaux. Pour créer un avenir énergétique plus équitable, il conviendra de rééquilibrer non seulement la provenance de l'énergie, mais aussi qui peut la consommer, dans quelles conditions et à quelles fins. Il ne s'agit pas ici de préconiser un modèle unique, mais d'inviter à transformer les systèmes énergétiques en outils de réparation, de redistribution et de régénération, avec le soutien de réformes structurelles dans les domaines du commerce, de la finance, de la fiscalité et de la technologie.

RECOMMANDATIONS POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE : LUTTER CONTRE LE COLONIALISME CLIMATIQUE

La transition énergétique n'est pas intrinsèquement juste : sans changement systémique, elle risque de reproduire les mêmes schémas extractifs et fondés sur l'exploitation que ceux qui ont provoqué la crise climatique. Une transition juste, rapide, féministe et financée nécessite non seulement une énergie plus propre, mais aussi des systèmes plus équitables. Cela implique de redistribuer le pouvoir, de réparer les injustices historiques, de lutter contre les inégalités systémiques et de mettre en place des systèmes énergétiques au service des populations et de la planète, et non du profit.

1. Différencier les transitions à l'échelle mondiale en fonction des responsabilités et des capacités

Les pays fortement émetteurs doivent :

- intensifier immédiatement leurs plans nationaux d'atténuation du changement climatique conformément à l'objectif de 1,5 °C de réchauffement et à la juste part de chaque pays, afin de ne pas enfreindre le droit international (comme indiqué dans l'avis consultatif de la Cour internationale de justice) ;
- laisser suffisamment de budget carbone aux pays qui ont moins de capacités pour sortir des énergies fossiles et qui en sont fortement dépendants, et leur accorder plus de temps pour leur transition ;
- augmenter considérablement le financement climat afin de compenser les émissions historiques et soutenir l'action climatique des pays du Sud.

Tous les pays doivent :

- adopter un cadre fondé sur la justice climatique et l'équité afin de définir des trajectoires différenciées (temporalité et contexte) pour sortir progressivement des énergies fossiles, en fonction de leur responsabilité historique dans la crise climatique, de leur capacité d'agir et de leurs besoins en matière de développement ;

- garantir un financement suffisant pour les pays qui sont les moins responsables de la crise climatique et qui ne disposent pas de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour passer des combustibles polluants aux énergies propres.

2. Lutter contre la surconsommation qui alimente les émissions mondiales

Les gouvernements des pays développés, mais aussi de nombreuses économies émergentes, doivent :

- définir des objectifs ambitieux en matière de réduction de la consommation d'énergie, car la réduction de la demande énergétique globale est le moyen le plus immédiat de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils doivent en outre fixer des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique afin de réduire encore la consommation d'énergie, en particulier celle des ménages les plus riches ;
- s'engager à repenser les objectifs économiques en s'affranchissant de l'approche axée exclusivement sur la croissance du PIB pour passer à une approche visant à garantir le bien-être et la justice pour tou·te·s dans le respect des limites planétaire ;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies ambitieuses en matière d'économie circulaire afin de créer des chaînes de valeur régénératrices qui réduisent la demande globale en ressources ;
- reconnaître l'énorme dette climatique contractée par les pays riches en raison de leurs émissions mondiales de carbone et y remédier en apportant un soutien financier aux pays qui n'ont pas contribué à la crise climatique.

Tous les pays doivent :

- fixer et poursuivre des objectifs énergétiques équitables, tels que le minimum d'énergie moderne (MEM) de 1 000 kWh/personne/an, afin de garantir une distribution équitable de l'énergie à l'échelle mondiale et un accès universel. Le MEM élève la norme bien au-delà de l'indicateur actuel de l'ODD 7 afin de fixer un seuil axé sur le développement pour l'accès mondial à l'électricité qui reflète mieux les besoins énergétiques nécessaires pour se hisser au rang de pays à revenus intermédiaires.

3. Transformer les cadres du commerce et de l'investissement et réformer les systèmes fiscaux

Les régimes actuels en matière de commerce et d'investissement renforcent les inégalités structurelles, en particulier entre les pays en développement riches en ressources et les économies industrialisées. Ces régimes limitent souvent la marge de manœuvre politique, renforcent l'extractivisme et entravent la transition énergétique, empêchant ainsi les pays riches en ressources naturelles de reprendre le contrôle de celles-ci afin d'ajouter de la

valeur locale et de développer des économies alternatives qui ne dépendent pas des énergies fossiles.

Tous les pays doivent :

- réviser en profondeur les règles, les pratiques et les institutions qui régissent les investissements et le commerce et qui entravent actuellement la création de valeur ajoutée au niveau national, le transfert de technologies et la souveraineté industrielle dans les pays riches en ressources naturelles, et définir des régimes internationaux en matière d'investissement et de commerce qui soient durables, équitables, inclusifs et qui remédient aux déséquilibres historiques ;
 - Mettre fin au système de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) dans les traités et contrats d'investissement afin de garantir que la capacité des États à légiférer en faveur de la justice climatique, des droits du travail et du développement local ne soit pas entravée et de donner aux pays producteurs une plus grande autonomie politique
 - Instaurer des régimes équitables pour l'ajustement carbone aux frontières, notamment en modifiant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE, le premier à avoir été pleinement déployé, en affectant les recettes du MACF pour renforcer le financement climat dans les pays développés et en accordant une période d'exclusion ou d'exemption aux pays les moins avancés
- Mettre en œuvre des réformes fiscales internationales équitables afin de mettre un terme au transfert des bénéficiaires et à l'évasion fiscale des multinationales, permettant ainsi aux pays de disposer de recettes publiques à consacrer au développement ;
 - Mettre fin à l'évasion fiscale des multinationales en fixant des règles efficaces et inclusives pour éliminer les paradis fiscaux et les sociétés écrans, et instaurer des réformes fiscales mondiales par le biais de la convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale afin de rétablir la souveraineté fiscale des pays du Sud.
 - Veiller à ce que les personnes les plus riches et les entreprises les plus polluantes paient pour la pollution qu'elles génèrent :
 - Les plus grandes entreprises mondiales du secteur des énergies fossiles réalisent des bénéfices de plusieurs milliards et sont responsables d'une grande partie des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Un impôt sur les bénéfices des entreprises polluantes rendrait les énergies renouvelables plus rentables que les énergies fossiles, encourageant ainsi les entreprises à investir dans les premières, tandis que les recettes pourraient être utilisées pour soutenir l'action climatique dans les pays du Sud.

- La fortune des 1 % les plus riches a augmenté de 33 900 milliards de dollars depuis 2015, soit suffisamment pour mettre fin à la pauvreté annuelle 22 fois. Pour autant, les milliardaires ne sont réellement imposés qu'à environ 0,3 %. La COP30 au Brésil, la présidence sud-africaine du G20 et les négociations en vue d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale sont autant d'occasions clés pour voir émerger une coopération internationale visant à taxer les ultra-riches et à investir dans l'équité et l'action climatique dans les pays du Sud.
- soutenir les programmes de développement régional tels que la Stratégie africaine pour les minéraux verts et aller plus loin avec un mécanisme similaire à l'OPEP pour les minéraux de transition, dirigé par les pays du Sud. Il en résulterait une feuille de route permettant de tirer parti des richesses minérales pour générer de la valeur ajoutée à la source, favoriser l'industrialisation régionale et renforcer la résilience climatique. Tous les pays doivent y apporter leur concours et soutenir les autres initiatives des pays du Sud.

4. Mettre fin à la finance extractive et donner la priorité à l'investissement public

À ce jour, bon nombre de pays à faible revenu consacrent davantage au remboursement de la dette qu'à l'action climatique. Les pays polluants doivent reconnaître leur responsabilité dans la crise climatique et payer pour les dommages ainsi causés. Les pays du Nord ayant fortement contribué aux émissions historiques doivent :

- annuler la dette non viable afin de donner aux pays à revenu faible et intermédiaire la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour atteindre les ODD et les objectifs climatiques de l'Accord de Paris ;
- reconnaître les injustices historiques dans les négociations sur le financement climat et respecter l'engagement juridiquement contraignant de fournir le financement climat prévu à l'article 9.1 de l'Accord de Paris, ainsi qu'en vertu des traités internationaux relatifs aux droits humains²¹³, en augmentant le financement climat sous forme de subventions pour les pertes et dommages, l'adaptation et l'atténuation, ainsi que pour une transition juste, y compris dans des programmes tels que les partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) qui offrent à ce jour principalement des prêts plutôt que des subventions ;
- reconstruire l'aide autour des principes de réparation et non de dépendance, et réorienter les flux d'aide vers des modèles financiers axés sur la réparation qui mettent en avant les besoins des communautés, la justice de genre et le bien public.

5. Mettre fin aux pratiques extractives et veiller au consentement des communautés

Les énergies fossiles, les minéraux de transition et les énergies renouvelables telles que l'hydrogène vert reposaient et reposent toujours sur l'extraction, perpétuant ainsi les cycles d'exploitation et de dégradation de l'environnement. Les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour rompre ce cycle.

Les pays du Nord doivent éviter de recourir aux terres et aux ressources à l'étranger pour atteindre leurs objectifs climatiques et limiter l'expansion de leur utilisation à cette fin :

- en fixant des objectifs ambitieux de réduction directe des émissions sans recourir aux crédits carbone pour compenser les émissions ailleurs ;
- en privilégiant les mesures visant à garantir la sobriété énergétique et à réduire la demande énergétique globale plutôt que de stimuler la demande en hydrogène vert et d'investir uniquement dans l'hydrogène vert, selon des conditions sociales, environnementales et économiques strictes, notamment la réalisation d'avantages locaux ;
- en réformant les politiques bioénergétiques néfastes grâce à l'abrogation de toutes les incitations à utiliser les arbres et les cultures comme combustibles, et en mettant en œuvre le principe d'utilisation en cascade privilégiant les utilisations les plus efficaces et les plus durables de la biomasse (par exemple pour les matériaux de construction, les produits et le recyclage), afin que la combustion de la biomasse à des fins énergétiques soit une solution de dernier recours réservée aux secteurs qui n'ont pas d'autres options.

Tous les gouvernements doivent :

- veiller à garantir le consentement préalable, libre et éclairé pour les peuples autochtones, les communautés locales et autres groupes marginalisés en tant que bonne pratique fondamentale dans tous les projets de transition énergétique, y compris l'approvisionnement en minéraux de transition ;
- mettre un terme à l'accaparement des terres et aux expulsions forcées, respecter et reconnaître légalement les systèmes fonciers coutumiers et collectifs, et protéger les droits fonciers des femmes, des peuples autochtones, des paysan·nes et des autres communautés marginalisées ;
- interdire les projets énergétiques et miniers de grande ampleur sur les terres contestées ou critiques sur le plan écologique et protéger pleinement les écosystèmes essentiels au climat en confiant la bonne gestion aux communautés autochtones et locales ;
- respecter les normes les plus strictes en matière d'environnement, de droits humains, de transparence et de travail lors de l'extraction des minéraux de transition, en veillant à une répartition équitable des

bénéfiques qui devront profiter directement à la population locale.

- Les principes et recommandations concrètes formulés par le groupe d'experts du Secrétaire général des Nations Unies sur les minéraux essentiels à la transition énergétique sont essentiels et arrivent à point nommé pour éviter que la course vers la neutralité carbone n'aggrave les inégalités : le groupe consultatif d'experts de haut niveau multipartite chargé de mettre en œuvre ces recommandations devrait être créé dès que possible.

6. Démocratiser la propriété et la gouvernance énergétiques

Les gouvernements pourvoient au bien public et doivent jouer un rôle proactif en façonnant leurs économies pour le bien commun, y compris en matière d'énergie. Les bailleurs de fonds qui se tournent principalement vers le secteur privé et considèrent que le rôle de l'État consiste avant tout à utiliser ses ressources pour réduire les risques et faciliter les investissements privés, ce que l'on appelle le « consensus de Wall Street », doivent admettre que ce système n'a pas mobilisé les fonds promis, qu'il a tendance à faire supporter les risques par la société tout en privatisant les profits et qu'il accentue les inégalités existantes, laissant pour compte les communautés en première ligne et marginalisées. Le pouvoir et le contrôle de l'énergie ne doivent plus être confisqués pour le profit privé, mais mis au service de l'intérêt public. Les nations et les communautés doivent pouvoir décider de leurs propres stratégies énergétiques.

Tous les pays doivent :

- réformer les stratégies énergétiques nationales afin de donner la priorité à l'énergie en tant que droit humain et bien public, avec des garanties environnementales et sociales solides, plutôt que de perpétuer des modèles axés sur l'exportation et la maximisation des profits ;
- protéger contre la mainmise des élites en appliquant la transparence et le contrôle communautaire et en renforçant les structures de gouvernance participative à tous les niveaux afin de garantir la redevabilité et l'autonomisation locale ;
- privilégier les modèles d'appropriation publique et communautaire qui considèrent l'énergie comme un droit humain et un bien public et investir dans des systèmes renouvelables décentralisés, gérés localement et adaptés aux besoins des communautés, en particulier dans les zones rurales et mal desservies ;
- garantir des approches transformatrices du point de vue du genre en plaçant la solidarité, le bien-être et le leadership des femmes et des personnes de genres divers au cœur de la planification de la

transition, et investir dans un accès à l'énergie qui tienne compte des questions de genre, réduise les inégalités dans les responsabilités liées au travail de soin et favorise les entreprises dirigées par des femmes.

7. Intégrer la justice à tous les niveaux politiques

Les efforts actuels (au niveau national) en faveur d'une transition juste sont fragmentés et risquent d'être inégaux, ponctuels et redondants. La mise en œuvre des engagements est marquée par un manque de transparence et de redevabilité. On déplore en outre l'absence de consensus sur ce qui constitue une transition « juste », faisant courir un risque évident d'initiatives faibles, voire contre-productives. Les expériences et enseignements tirés sont insuffisamment partagés entre les pays, les syndicats, les communautés, les peuples autochtones et les autres parties prenantes, alors que cela aiderait les pays à élaborer des plans de transition équitables. Un mécanisme international est nécessaire pour garantir la cohérence des politiques et des pratiques entre les pays.

Tous les pays doivent :

- adopter un mécanisme international lors de la COP30 afin d'accélérer, de consolider et de réaliser une transition juste et holistique dans l'ensemble de l'économie au sein des pays et entre eux, grâce à une coopération internationale fondée sur les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées en tenant compte des capacités respectives. Son rôle consiste à :
 - identifier les lacunes actuelles et les combler, surmonter les obstacles et éviter la duplication des efforts des différents mécanismes et organismes œuvrant à travers le monde pour une transition juste ;
 - identifier les prochaines étapes en matière de coopération internationale et les moyens permettant de mettre en œuvre une transition juste ;
 - créer des synergies, recommander et établir des mesures ou des indicateurs communs pour définir ce qui constitue une transition juste ;
 - coordonner le financement ou soutenir la mise en place d'un guichet financier pour une transition juste et orienter l'aide financière vers les communautés, les travailleurs et travailleuses et les secteurs confrontés à la décarbonisation ;
 - renforcer les capacités des pays, en particulier celles des pays à faible revenu, et les aider à élaborer des plans de transition juste adaptés à leur contexte, afin de garantir une répartition équitable des bénéfices de l'action climatique ;

- suivre les progrès accomplis et aider les pays à faire preuve de transparence et de redevabilité dans la mise en œuvre de leurs engagements en faveur d'une transition juste ;
- faciliter le partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés entre les pays, les syndicats, les peuples autochtones et les autres parties prenantes.

RÉFÉRENCES

1. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 1c.
2. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 2b.
3. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 2c.
4. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 5.
5. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 7b.
6. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 7a.
7. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8a.
8. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8b.
9. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8c.
10. Selon The Nature Conservancy (source de cette donnée), les activités industrielles qui mettent à mal les terres des peuples autochtones incluent les projets d'énergie renouvelable (42 %), l'agriculture destinée à la production de cultures et d'agrocarburants (14 %), l'exploitation du pétrole et du gaz (19 %), l'exploitation minière (9 %), l'urbanisation (3 %) et autres secteurs combinés (13 %). Voir illustration page 27.
11. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 4a.
12. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 4b.
13. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 9a.
14. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 9b.
15. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 9c.
16. Le développement est l'un des concepts clés remis en question par la pensée postcoloniale. Il est considéré comme une invention permettant de catégoriser les pays au sein des géographies coloniales. Pour en savoir plus à ce sujet, voir A. Escobar. (1995), *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton : Princeton University Press.
17. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 13a.
18. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 13b.
19. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 10c.
20. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 11b.
21. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 11c.
22. Si les inégalités restent inchangées, et si nous voulons amener le monde entier au seuil de prospérité de 25 dollars par jour défini par la Banque mondiale, il faudrait que tous les revenus, y compris ceux des plus riches, soient multipliés par 50. Si de nombreux pays du Sud ont réellement besoin de plus de croissance et d'énergie, la redistribution est une condition essentielle pour garantir le bien-être à long terme à l'échelle mondiale. Oxfam (2023), *Climate Equality: A planet for the 99%*. Note méthodologique.
23. Par souci de précision conceptuelle, il convient d'opérer une distinction entre colonialisme climatique et colonialité climatique. Le terme colonialité désigne l'héritage durable du colonialisme, notamment les structures de pouvoir dominatrices (colonialité du pouvoir), la subordination d'autres modes de connaissance (colonialité du savoir) et la déshumanisation du sujet colonial (colonialité de l'être), qui continuent de façonner les relations sociales, politiques et environnementales. Le colonialisme désigne pour sa part l'occupation et la gouvernance officielles de territoires, qui prennent fin avec la déclaration d'indépendance d'une nation. Ainsi, la colonialité climatique offre une perspective plus précise, d'un point de vue postcolonial, pour expliquer à la fois comment nous en sommes arrivés à la crise climatique dans le cadre d'un système colonial toujours en place, même après la décolonisation officielle, mais aussi comment certaines solutions proposées sont elles-mêmes coloniales et risquent d'aggraver les inégalités existantes. Dans certains contextes, en particulier là où le colonialisme n'a pas officiellement pris fin et où l'indépendance n'a pas encore été revendiquée ou dans le cas de territoires occupés, l'expression « colonialisme climatique » est sans doute plus appropriée, car elle décrit des pratiques de domination, d'exploitation et d'extraction toujours à l'œuvre dans le cadre de la crise climatique et de relations coloniales formelles. Pour en savoir plus sur la colonialité du pouvoir, voir A. Quijano (2000), 'Coloniality of Power, Eurocentrism, and Latin America'. *Nepantla: Views from South*, 1(3), 533–80. Pour en savoir plus sur la colonialité du savoir, voir W. Mignolo (2011), *The Darker Side of Western Modernity: Global Futures, Decolonial Options*. Durham: Duke University Press ; M. Ndlovu (2018), 'Coloniality of Knowledge and the Challenge of Creating African Futures'. *Ufahamu: A Journal of African Studies*, 40(2), 95–112. Dernière visite le 8 août 2025. <https://escholarship.org/uc/item/7xf4w6v7>. N. De la Hoz, D. Silva-Garzón, N. Hernández-Vidal, L. Gutiérrez-Escobar, M. Hasenfratz and B. Fladvad. (2024). 'Unraveling the Colonialities of Climate Change and Action'. *Grassroots – Journal of Political Ecology*, 31, 625–34. Dernière visite le 8 août 2025. <https://journals.librarypublishing.arizona.edu/jpe/article/id/6365/>

24. IEMA (Institute of Environmental Management and Assessment) (2023), Global South countries 'trapped' in fossil fuel production to repay debts, study finds. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.isepglobal.org/articles/global-south-countries-trapped-in-fossil-fuel-production-to-repay-debts-study-finds>
25. Publish What You Pay (2025), *Breaking Global Trade Barriers to a Just Energy Transition A Waiver for Climate Tech Access*. Dernière visite le 3 juillet 2025. <https://pwyp.org/wp-content/uploads/2025/06/TRIPS-Waiver-fact-sheet-1.pdf>
26. Agence internationale de l'énergie (IEA) (25 juin 2025), *Energy access is improving, but international financial support is still needed to boost progress and address disparities*. Communiqué de presse. Dernière visite le 8 août 2025. <https://www.iea.org/news/energy-access-improving-but-international-financial-support-still-needed-to-boost-progress-and-address-disparities>
27. IEA, Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Commission de statistique de l'ONU, Banque mondiale et Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2025), *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report 2025*. Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Dernière visite le 7 juillet 2025 <https://www.worldbank.org/en/topic/energy/publication/tracking-sdg-7-the-energy-progress-report-2025>
28. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 3.
29. IEA, IRENA, Commission de statistique de l'ONU, Banque Mondiale et OMS (2025), *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report 2025*, op. cit.
30. Ibid.
31. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 14b.
32. En considérant un salaire de 3 dollars de l'heure. Voir *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 14a.
33. C. Coffey, P. Espinoza Revollo, R. Harvey, M. Lawson, A. Parvez Butt, K. Piaget, D. Sarosi et J. Thekkudan (2020), *Celles qui comptent : Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. Oxfam International. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-en.pdf>
34. A. Malm (2016), *Fossil Capital: The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*. Londres : Verso Books.
35. M. Svampa (2023), 'Dilemas de la transición ecosocial desde América Latina'. Dans *Transiciones justas: una agenda de cambios para América Latina y el Caribe*, 35–87. Buenos Aires : CLACSO/Oxfam [espagnol]. Dernière visite le 8 août 2025. <https://biblioteca-repositorio.clacso.edu.ar/bitstream/CLACSO/248403/1/Transiciones-justas.pdf>
36. G. Garavini (2021), *The Rise and Fall of OPEC in the Twentieth Century*. Oxford : Oxford University Press.
37. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 1b.
38. C.A. Forté (6 mai 2025), *US uranium mining legacy still harms the Navajo Nation*. Union of Concerned Scientists. Dernière visite le 10 août 2025. <https://blog.ucs.org/chanese-forte/us-uranium-mining-legacy-still-harms-the-navajo-nation>
39. Native Knowledge 360° (2018), *Treaties still matter: the Dakota access pipeline*. Smithsonian Institution. Dernière visite le 10 août 2025. <https://americanindian.si.edu/nk360/plains-treaties/dapl>
40. M. Gower (29 février 2024), *Regeneration of former industrial areas in the UK*. House of Lords Library. Dernière visite le 10 août 2025. <https://lordslibrary.parliament.uk/regeneration-of-former-industrial-areas-in-the-uk> ; V. Rueda (2 juin 2025), *How has deindustrialisation affected living standards in the UK?* Economics Observatory. Dernière visite le 10 août 2025. <https://www.economicsobservatory.com/how-has-deindustrialisation-affected-living-standards-in-the-uk>
41. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 1a.
42. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 2c.
43. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 2d.
44. M. Alestig, N. Dabi, A. Jeurkar et A. Maitland (2024), *Les inégalités carbone tuent : Réduire les émissions excessives d'une élite peut favoriser la durabilité de la planète pour tou-te-s*. Oxfam International. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/carbon-inequality-kills-why-curbing-the-excessive-emissions-of-an-elite-few-can-621656>
45. U. Patnaik et P. Patnaik (2021), *Capital and Imperialism: Theory, History, and the Present*. New York : Monthly Review Press ; M. Davis (2001), *Late Victorian Holocausts: El Niño Famines and the Making of the Third World*. Londres : Verso Books.
46. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2023), *Bangladesh: Climate Promise country profile*. Dernière visite le 10 août 2025. <https://climatepromise.undp.org/what-we-do/where-we-work/bangladesh>
47. D.M. Siddiqi (26 mars 2025), *What's happening in Bangladesh's garment industry?* Economics Observatory. Dernière visite le 10 août 2025. <https://www.economicsobservatory.com/whats-happening-in-bangladeshs-garment-industry> ; K. Farhana, M.T. Hasan et M.R. Islam (2022), 'The Contribution of Ready-Made Garment Industry to Bangladesh Economy'. *International Journal of Industrial Management*, 13(1), 27–37. Dernière visite le 10 août 2025. <https://journal.ump.edu.my/ijim/article/view/7327/2498>
48. Our World in Data (OWD) et United States Geological Survey (USGS) (2024), *Which countries have the critical minerals needed for the energy transition?* Dernière visite le 10 août 2025. <https://ourworldindata.org/countries-critical-minerals-needed-energy-transition>
49. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 5.

50. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 6a.
51. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8a.
52. M. Pistilli (4 juin 2025), *Top 9 nickel-producing countries*. Investing News Network. Dernière visite le 22 août 2025. <https://investingnews.com/daily/resource-investing/base-metals-investing/nickel-investing/top-nickel-producing-countries/>
53. OWD et USGS (2024), *Which countries have the critical minerals needed for the energy transition?* op. cit.
54. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8a.
55. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8b.
56. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 8c.
57. Business & Human Rights Resource Centre (19 juin 2024), *Boom in energy transition minerals fuels human rights abuses, provokes conflict and threatens fast transition to clean energy, new analysis shows*. Communiqué de presse. Dernière visite le 8 juillet 2025. <https://www.business-humanrights.org/en/from-us/media-centre/boom-in-energy-transition-minerals-fuels-human-rights-abuses-provokes-conflict-and-threatens-fast-transition-to-clean-energy-new-analysis-shows>
58. US Department of State (juillet 2022), *Forced Labor and the Clean Energy Transition: Finding a Responsible Way Forward*. Dernière visite le 8 juillet 2025. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2022/07/Forced-Labor-and-the-Clean-Energy-Transition-Finding-A-Responsible-Way-Forward.pdf>
59. Business & Human Rights Resource Centre (25 juin 2024), *Indonesia: nickel mining levels Kabaena Island forests without FPIC; locals experience adverse health, environmental & economic impacts*. Dernière visite le 5 juillet 2025. <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/indonesia-nickel-mining-levels-kabaena-island-forests-without-fpic-locals-experience-adverse-health-environmental-economic-impacts>
60. Business & Human Rights Resource Centre (1^{er} octobre 2014), *Malaysia: report alleges lack of community consent for Lynas rare earths plant & raises serious waste management concerns*. Dernière visite le 5 juillet 2025. <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/malaysia-report-alleges-lack-of-community-consent-for-lynas-rare-earths-plant-raises-serious-waste-management-concerns>
61. Amnesty International (9 janvier 2025), *Philippines: nickel mining projects approved despite inadequate consultation and serious risks to communities' health and environment*. Dernière visite le 5 juillet 2025. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2025/01/philippines-nickel-mining-projects-approved-despite-inadequate-consultation-and-serious-risks-to-communities-health-and-environment>
62. Amnesty International (12 septembre 2023), *Democratic Republic of the Congo: industrial mining of cobalt and copper for rechargeable batteries is leading to grievous human rights abuses*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/09/drc-cobalt-and-copper-mining-for-batteries-leading-to-human-rights-abuses>
63. Fair Finance International, Oxfam, Finanzas Justas Colombia and Finanzas con Derechos Peru (2023), *A Toxic Legacy: Glencore's Footprint in Colombia and Peru*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/a-toxic-legacy-glencores-footprint-in-colombia-and-peru-european-banks-and-inve-621550>
64. Ibid.
65. Les Amis de la Terre Europe (12 février 2025), *Déclaration conjointe sur les matières premières dans l'APEC UE-Indonésie*. Communiqué de presse. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://friendsoftheearth.eu/publication/joint-statement-on-raw-materials-in-eu-indonesia-cepa>
66. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 6a.
67. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 7b.
68. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 7a.
69. Ibid.
70. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 7b.
71. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 6a.
72. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 6b.
73. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 6c.
74. T. Gore (2022), *What Can Least Developed Countries and other Climate Vulnerable Countries Expect from the EU Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)?* Institute of European Environmental Policy. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://ieep.eu/wp-content/uploads/2022/12/What-can-climate-vulnerable-countries-expect-from-the-EU-CBAM-IEEP-et-al-briefing-002.pdf>
75. V. Wegmann et D. Hall (2021), 'The Unsustainable Political Economy of Investor–State Dispute Settlement Mechanisms'. *International Review of Administrative Science*, 87(3), 480–96. Dernière visite le 14 août 2025. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00208523211007898>
76. South Centre (2024), *Input for the OHCHR Synthesis Report on Just Transition and Human Rights*. Dernière visite le 4 juillet 2025. https://www.southcentre.int/wp-content/uploads/2025/02/South-Centre_Inputs_JustTransition_HR.pdf
77. Global Witness (7 novembre 2024), *Critical mineral mines tied to 111 violent incidents and protests on average a year*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://globalwitness.org/en/campaigns/transition-minerals/critical-mineral-mines-tied-to-111-violent-incident-and-protests-on-average-a-year>

78. N. Klein (2007), *La stratégie du choc : La montée d'un capitalisme du désastre*. New York : Metropolitan Books.
79. A. Romandash (5 juin 2025), *Minerals for weapons: is Ukraine making a deal with the United States on its own terms?* Centre for International Governance Innovation. Dernière visite le 14 août 2025. <https://www.cigionline.org/articles/minerals-for-weapons-is-ukraine-making-a-deal-with-the-united-states-on-its-own-terms>
80. D. Gayle (15 mai 2025), *UK urged not to exploit poor countries in rush for critical minerals*. The Guardian. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.theguardian.com/business/2025/may/15/uk-urged-not-to-exploit-poor-countries-in-rush-for-critical-minerals>
81. Business & Human Rights Resource Centre (13 novembre 2018), *Africa Mining Vision: opportunities and obstacles*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/africa-mining-vision-opportunities-and-obstacles>
82. African Minerals Development Centre (2024), *Africa's Green Minerals Strategy*. Dernière visite le 17 juin 2025. https://au.int/sites/default/files/documents/44539-doc-AGMS_Final_doc.pdf
83. A.A. Mezied (29 mars 2023), *Confronting energy poverty in Gaza*. Al-Shabaka. Dernière visite le 9 juillet 2025. <https://al-shabaka.org/briefs/confronting-energy-poverty-in-gaza>
84. Z. Cuyler (janvier 2025), *Power struggles – energy as a weapon of war, domination and resistance in Palestine*. Middle East Research and Information Project. Dernière visite le 9 juillet 2025. <https://merip.org/2025/01/power-struggles-energy-as-a-weapon-of-war-domination-and-resistance-in-palestine/>
85. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) des Nations Unies (2023), *War on Gaza: Weaponizing Access to Water, Energy and Food as a Tool of War*. Dernière visite le 31 juillet 2025. <https://www.un.org/unispal/document/war-on-gaza-weaponizing-access-to-water-energy-and-food-escwa-policy-brief>
86. Palestinian Centre for Human Rights (26 juin 2025), *Gaza on the brink of total collapse: Israeli occupation forces systematically destroy electricity infrastructure and cut off energy sources*. Dernière visite le 9 juillet 2025. <https://pchgaza.org/gaza-on-the-brink-of-total-collapse-israeli-occupation-forces-systematically-destroy-electricity-infrastructure-and-cut-off-energy-sources>
87. Human Rights Watch (19 décembre 2024), *Extermination and acts of genocide: Israel is deliberately depriving Palestinians in Gaza of the means to survive*. Dernière visite le 31 juillet 2025. <https://www.hrw.org/report/2024/12/19/extermination-and-acts-genocide/israel-deliberately-depriving-palestinians-gaza>
88. Z. Cuyler (janvier 2025), *Power struggles*, op. cit.
89. A.A. Mezied (29 mars 2023), *Confronting energy poverty in Gaza*, op. cit.
90. K. Sandwell et H. Hamouchene (2023), 'Arab-Israeli Eco-normalization: Greenwashing Settler Colonialism in Palestine and the Jawlan'. Dans H. Hamouchene et K. Sandwell (eds.), *Dismantling Green Colonialism: Energy and Climate Justice in the Arab Region*, 96–113. Londres : Pluto Press. Dernière visite le 11 août 2025. https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/77035/external_content.pdf?sequence=1
91. S. Harb (février 2025), "'... they can't occupy the sun ...': Cementing Heterogeneous Energy Configurations as Disentanglement in Imagining a Palestinian Cement Factory'. *Geoforum*, 159, 104203. Dernière visite le 9 juillet 2025. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S001671852500003X>
92. Palestinian Institute for Climate Strategy (PICS) et Palestinian Boycott, Divestment and Sanctions National Committee (BNC) (2025), *No Climate Justice on Occupied Land: Centering Palestine at the UNFCCC SB62*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.palclimateinstitute.org/media/centering-palestine-at-the-unfccc-sb62>
93. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 4a.
94. R. Kennedy, et al. (2023), 'Indigenous Peoples' lands are threatened by industrial development; conversion risk assessment reveals need to support Indigenous stewardship'. *One Earth*, 6(8). Dernière visite le 10 août 2025. [https://www.cell.com/one-earth/fulltext/S2590-3322\(23\)00340-8](https://www.cell.com/one-earth/fulltext/S2590-3322(23)00340-8)
95. F. Pearce (2016), *Terres communes : Sécuriser les droits fonciers et protéger la planète*. Oxfam, International Land Coalition (ILC) et Rights and Resources Initiative (RRI). Dernière visite le 10 août 2025. https://www.landrightsnow.org/app/uploads/2018/09/bp-common-ground-land-rights-020316-en_0.pdf
96. Transport & Environment and Oxfam (2023), *Biofuels: An Obstacle to Real Climate Solutions*. Dernière visite le 26 août 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2023-03/Biofuels%2C%20an%20obstacle%20to%20real%20climate%20solutions.pdf>
97. IPES-Food (2024), *Land Squeeze: What is Driving Unprecedented Pressures on Global Farmland and What Can be Done to Achieve Equitable Access to Land?* Dernière visite le 26 août 2025. <https://ipes-food.org/wp-content/uploads/2024/05/LandSqueeze.pdf>
98. J. Bos (2023), *Biofuels: An Obstacle to Real Climate Solutions*. Oxfam International. Dernière visite le 25 juillet 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2023-03/Biofuels%2C%20an%20obstacle%20to%20real%20climate%20solutions.pdf>
99. H. Agrawal, L. El-Katiri, K. Muiruri et S. Szoke-Burke (2023), *Enabling a Just Transition: Protecting Human Rights in Renewable Energy Projects*. ALIGN et Columbia Center on Sustainable Development. Dernière visite le 26 août 2025. [https://ccsi.columbia.edu/sites/ccsi.columbia.edu/files/content/docs/publications/final_RenewablesAndHumanRights%20\(Brief\).pdf](https://ccsi.columbia.edu/sites/ccsi.columbia.edu/files/content/docs/publications/final_RenewablesAndHumanRights%20(Brief).pdf) ; IPES-Food (2024), *Land Squeeze*, op. cit.
100. S.T. Garnett, N.D. Burgess, J.E. Fa, Á. Fernández-Llamazares, Z. Molnár, C.J. Robinson, J.E.M. Watson, K.K. Zander, B. Austin, E.S. Brondizio, et al. (2018), 'A Spatial Overview of the Global Importance of Indigenous Lands for Conservation'. *Nature Sustainability*, 1(7), 369–74 ; Tribe Impact Capital (23 février 2023), *What percentage of*

the population protects 80% of global biodiversity? Dernière visite le 11 août 2025. <https://tribeimpactcapital.com/impact-hub/what-percentage-of-the-population-protects-80-of-global-biodiversity>

101. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat. 4b.
102. R. Kennedy, et al. (2023), 'Indigenous Peoples' lands are threatened by industrial development; conversion risk assessment reveals need to support Indigenous stewardship', op cit.
103. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat. 9a.
104. IEA (2025), *World Energy Investment 2025*. Dernière visite le 10 août 2025. <https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2025>
105. P. Gamette, N.M. Odhiambo et S.A. Asongu (2024), 'Access to Electricity and Income Inequality in Sub-Saharan Africa: An Exploratory Review'. *Sustainable Futures*, (8), 100361. Dernière visite le 26 août 2024. <https://doi.org/10.1016/j.sftr.2024.100361>
106. Union of Concerned Scientists (3 juillet 2025), *7 benefits of renewable energy use*. Dernière visite le 26 août 2025. <https://www.ucs.org/resources/benefits-renewable-energy-use>
107. P. Gamette et al. (2024), *Access to Electricity*, op. cit
108. Assembleia Legislativa do Estado de Pernambuco (4 novembre 2024), *Comunidades cobram medidas contra impactos de eólicas* [portugais]. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.alepe.pe.gov.br/2024/11/04/comunidades-do-agreste-cobram-medidas-para-reduzir-impactos-da-energia-eolica/#:~:text=A>
109. I. França et R. Ebrahim (17 février 2025), *Agricultores e povo Kapinawá ocupam prédio do governo em mais um protesto contra eólicas*. Marco Zero [portugais]. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://marcozero.org/agricultores-e-povo-kapinawa-ocupam-predio-do-governo-em-mais-um-protesto-contra-eolicas>
110. University College London (13 mai 2024), *'Green grabbing' of Brazilian public and common lands a threat*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.ucl.ac.uk/news/2024/may/green-grabbing-brazilian-public-and-common-lands-threat>
111. H. Hamouchene (2023), 'The Energy Transition in North Africa: Neocolonialism Again!' Dans H. Hamouchene et K. Sandwell (eds.), *Dismantling Green Colonialism: Energy and Climate Justice in the Arab Region*, 30–51. Londres : Pluto Press. Dernière visite le 11 août 2025. https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/77035/external_content.pdf?sequence=1
112. Ibid.
113. D. Skládlová (28 février 2024), *Unmasking green colonialism in EU–Namibia hydrogen deal*. EJIL: Talk! Dernière visite le 8 août 2025. <https://www.ejiltalk.org/unmasking-green-colonialism-in-eu-namibia-hydrogen-deal>
114. J. Tunn, F. Müller, J. Hennig, J. Simon et T. Kalt (2024), 'The German Scramble for Green Hydrogen in Namibia: Colonial Legacies Revisited?' *Political Geography*, 118, 103293. Dernière visite le 8 août 2025. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0962629825000253>
115. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 12.
116. T. Altenburg et A. Kantel (2024), *Green Hydrogen in Namibia: Opportunities and Risks*. Discussion Paper 6/2024. German Institute of Development and Sustainability (IDOS). Dernière visite le 8 août 2025.
117. J. Tunn et al. (2024), 'The German Scramble for Green Hydrogen in Namibia', op. cit.
118. Fair Finance Asia (2024), *Towards a Gender-Transformative Energy Transition in Asia*. Dernière visite le 17 juin 2025. https://fairfinanceasia.org/wp-content/uploads/2024/11/Report_FFA-2024_Towards-a-Gender-Transformative-Energy-Transition-in-Asia_Final.pdf ; M.J. Rowley (23 avril 2024), *Comment: dear COP29, it's time to put women-led climate solutions on the agenda*. Reuters. Dernière visite le 17 juin 2025. https://www.reuters.com/sustainability/society-equity/comment-dear-cop29-its-time-put-women-led-climate-solutions-agenda-2024-04-23/?utm_source
119. D. Gabor (2021), 'The Wall Street Consensus'. *Development and Change*, 52(3), 429–59.
120. Oil Change International (15 novembre 2024), *COP29 explainer: why we can't rely on the private sector to finance the energy transition*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://oilchange.org/blogs/cop29-explainer-why-we-cant-rely-on-the-private-sector-to-finance-the-energy-transition> ; F. Sial (2024), *Blended Finance for Climate Action: Good Value for Money?* EURODAD. Dernière visite le 17 juin 2025. https://www.eurodad.org/blended_finance_for_climate_action_good_value_for_money
121. Gouvernements de la République sud-africaine, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique, de la République française et de la République fédérale d'Allemagne, et Union européenne (2 novembre 2021), *Political declaration on the just energy transition in South Africa*. Dernière visite le 11 août 2025. <https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20230106144924/https://ukcop26.org/political-declaration-on-the-just-energy-transition-in-south-africa>
122. M. Franczak et K. Warner (18 avril 2024), *Designing climate finance packages that last*. United Nations University Centre for Policy Research (UNU-CPR). Dernière visite le 10 juillet 2025. <https://unu.edu/cpr/blog-post/designing-climate-finance-packages-last>
123. S. Haag, F.D. Diop et T. Faye (2025), *The Financing of the Energy Transition in Senegal: Green Promises, Unequal Gains?* Oxfam in Senegal. Dernière visite le 19 août 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-financing-of-energy-transition-in-senegal-green-promises-unequal-gains-621729>
124. IESR (Institute for Essential Services Reform) (13 novembre 2023), *Kompas grants only 1.4 percent, energy transition potentially hampered*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://iesr.or.id/en/kompas-grants-only-1-4-percent-energy>

[transition-potentially-hampered](#)

125. Recourse (2025), 'J' is for 'Just' in JET-PS and Country Platforms: Lessons for Multilateral Development Banks in the Energy Transition. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://re-course.org/publications/j-is-for-just-in-jet-ps-and-country-platforms-lessons-for-multilateral-development-banks-in-the-energy-transition>
126. J. Kowalzig, T. Cherry-Virdee, R.B. Sørensen et S. Cutts (2024), *Climate Finance Short-Changed, 2024 Update: Estimating the Real Value of the \$100 Billion Commitment for 2021–22*. Oxfam Novib. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.oxfamnovib.nl/Files/rapporten/2024/Climate%20Finance%20Short-Changed%202024.pdf>
127. Debt Justice (2024), *Debt Demands & Debunking Distractions for Climate Action*. Dernière visite le 17 juin 2025. https://debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2024/05/Debt-demands-for-climate-action_June-24.pdf
128. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 13a.
129. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 13b.
130. Tax Justice Network (2024), *The State of Tax Justice 2024*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2024>
131. Ibid.
132. F. Mager (2025), *Reclaiming Tax Sovereignty to Transform Global Climate Finance*. Tax Justice Network. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://taxjustice.net/wp-content/uploads/2025/06/Reclaiming-tax-sovereignty-to-transform-global-climate-finance-June-2025-Tax-Justice-Network.pdf>
133. ActionAid International (10 février 2025), *Who owes who? External debts, climate debts and reparations in the jubilee year*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://actionaid.org/publications/2025/who-owes-who#downloads>
134. Ibid.
135. A.L. Fanning et J. Hickel (2023), 'Compensation for Atmospheric Appropriation'. *Nature Sustainability*, 6, 1077–86. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.nature.com/articles/s41893-023-01130-8>
136. T. Woolfenden (2023), *The Debt–Fossil Fuel Trap: Why Debt is a Barrier to Fossil Fuel Phase-out and What We Can Do About It*. Debt Justice. Dernière visite le 9 juillet 2025. <https://debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2023/08/Debt-fossil-fuel-trap-report-2023.pdf>
137. Oxfam (11 juin 2025), *La plus forte réduction de l'aide jamais décidée par les membres du G7 est une condamnation à mort pour des millions de personnes, avertit Oxfam*. Communiqué de presse. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-plus-forte-reduction-de-laide-jamais-decidee-par-les-membres-du-g7>
138. F. Harvey (10 mars 2025), *Trump's USAid cuts will have huge impact on global climate finance, data shows*. The Guardian. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.theguardian.com/environment/2025/mar/10/trumps-usaid-cuts-will-have-huge-impact-on-global-climate-finance-data-shows>
139. P. Loft et P. Brien (19 janvier 2024), *UK to reduce aid to 0.3% of Gross National Income from 2027*. UK Parliament Commons Library. Dernière visite le 11 août 2025. <https://commonslibrary.parliament.uk/uk-to-reduce-aid-to-0-3-of-gross-national-income-from-2027>
140. Oxfam (11 juin 2025), *La plus forte réduction de l'aide jamais décidée par les membres du G7 est une condamnation à mort pour des millions de personnes, avertit Oxfam*, op. cit.
141. A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxfam International. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/takers-not-makers-621668>
142. C. Robinson (2000), *Black Marxism: The Making of the Black Radical Tradition*. Chapel Hill : University of North Carolina Press ; T. Mahmud (2012), 'Debt and Discipline: Neoliberal Political Economy and the Working Classes'. *Kentucky Law Journal*, 101(1), 1–35. Dernière visite le 10 août 2025. <https://uknowledge.uky.edu/klj/vol101/iss1/4>
143. S. Koshy, L.M. Cacho, J.A. Byrd et B.J. Jefferson (eds) (2023), *Colonial Racial Capitalism*. Durham : Duke University Press.
144. H. Fofack (2021), *The Ruinous Price for Africa of Pernicious 'Perception Premiums'*. Africa Growth Initiative at Brookings. Dernière visite le 17 juin 2025. https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2021/10/21.10.07_Perception-premiums.pdf
145. M. Jones (17 mars 2021), *COVID-19 has caused rich–poor split in sovereign rating cuts, study shows*. Reuters. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.reuters.com/article/business/covid-19-has-caused-rich-poor-split-in-sovereign-rating-cuts-study-shows-idUSKBN2B92OX/>
146. C. Kimeu (17 octobre 2024), *Negative stereotypes in international media cost Africa £3.2bn a year – report*. The Guardian. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.theguardian.com/global-development/2024/oct/17/media-stereotypes-africa-higher-interest-report-payments-on-sovereign-debt>
147. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 9.
148. RAISG (2021), *La Amazonía*. Atlas RAISG 2020 [espagnol]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://atlas2020.amazoniasocioambiental.org/posts/amazonia> ; Oxfam (2024), *Iniciativa Multipaís: 'Amazonía ya: acción global urgente por la vida'* [espagnol]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://lac.oxfam.org/informes/iniciativa-multipais-amazonia-ya-accion-global-urgente-por-la-vida>

149. R. Butler (21 novembre 2007), *La Selva Amazonía*. Mongabay [espagnol]. Dernière visite le 10 août 2025. <https://es.mongabay.com/2007/11/la-selva-amazonia> ; A. Martins (29 août 2017), *Qué son los 'ríos voladores' de Sudamérica que llevan por aire tanta agua como el Amazonas*. BBC News Mundo [espagnol]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://www.bbc.com/mundo/noticias-41038097>
150. V. Romo (27 février 2022), *#EntrevistaMongabay a Relator Especial de la ONU: 'En la Amazonía hay zonas de sacrificio ambiental por los derrames de petróleo'*. Mongabay [espagnol]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://es.mongabay.com/2022/02/entrevista-en-la-amazonia-hay-zonas-de-sacrificio-ambiental-por-los-derrames-de-petroleo> ; F.J. Ullán de la Rosa (2004), *'La era del caucho en el Amazonas (1870–1920): Modelos de explotación y relaciones sociales de producción'*. *Anales del Museo de América*, 12, 183–204 [espagnol]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1180459.pdf> ; T. Borges et S. Branford (21 décembre 2020), *Historical analysis: the Amazon's mineral wealth – curse or blessing?* Mongabay Dernière visite le 12 août 2025. <https://news.mongabay.com/2020/12/historical-analysis-the-amazons-mineral-wealth-curse-or-blessing> ; S. Zanon (21 mars 2023), *Deforestation in the Amazon: past, present and future*. InfoAmazonia. Dernière visite le 12 août 2025. <https://infoamazonia.org/en/2023/03/21/deforestation-in-the-amazon-past-present-and-future>
151. Oxfam (2024), *Iniciativa Multipaís*, op. cit.
152. InfoAmazonia (20 août 2025), *Organizações pedem que a Amazônia seja declarada zona mundial de exclusão de combustíveis fósseis* [portugais]. Dernière visite le 23 août 2025. <https://infoamazonia.org/2025/08/20/organizacoes-pedem-que-a-amazonia-seja-declarada-zona-mundial-de-exclusao-de-combustiveis-fosseis>
153. J. Hemming (2022), *Árbol de ríos: La historia del Amazonas*. Lima : Fondo Editorial de la Pontificia Universidad Católica del Perú [espagnol] ; E. Neves (3 juillet 2023), *A Amazônia e seus povos têm história – e por isso a floresta se tornou o que é*. Sumaúma [portugais]. Dernière visite le 12 août 2025. <https://sumauma.com/a-amazonia-e-seus-povos-tem-historia-e-por-isso-a-floresta-se-tornou-o-que-e/> ; N. Nenquimo et M. Anderson (2024), *Seremos jaguares : vida y resistencia en la Amazonía*. Madrid : Editorial Planeta [espagnol].
154. A. Khalfan, A. Nilsson Lewis, C. Aguilar, J. Persson, M. Lawson, N. Dabi, S. Jayoussi et S. Acharya (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Oxfam International. Dernière visite le 10 juillet 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551>
155. Bretton Woods Project (4 juin 2019), *What are the main criticisms of the World Bank and the IMF?* Dernière visite le 17 juin 2025. https://www.brettonwoodsproject.org/2019/06/what-are-the-main-criticisms-of-the-world-bank-and-the-imf/#_Toc10127394
156. Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP) (non daté), *Tracking SDG7: The Energy Progress Report*. Groupe de la Banque mondiale. Dernière visite le 25 juillet 2025. <https://trackingsdg7.esmap.org/downloads>
157. Ibid.
158. Union of Concerned Scientists (3 juillet 2025), *7 benefits of renewable energy use*, op. cit.
159. A.M. Feldpausch-Parker, D. Endres, T.R. Peterson et S.L. Gomez (eds) (2021), *Routledge Handbook of Energy Democracy*. Abingdon : Routledge.
160. Ministerio de Minas y Energía (non daté), *Así estamos construyendo las comunidades energéticas en Colombia*. [espagnol]. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.minenergia.gov.co/es/comunidades-energeticas>
161. R. Mayne, D. Dalabajan et M. Adarve Zuluaga (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition: Insights from Clean Energy Case Studies*. Oxfam GB. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/pathways-to-a-fast-and-just-energy-transition-insights-from-clean-energy-case-s-621695>
162. Pour un aperçu plus complet évaluant à la fois les avantages et les défis de la stratégie des communautés d'énergie, voir R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
163. S. Kim (30 juin 2024), *Renewable energy as a solution to Senegal's energy poverty*. The Borgen Project. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://borgenproject.org/senegals-energy-poverty>
164. Energy4Impact (12 juillet 2022), *Designing mini-grid systems around productive uses of energy to spur rural development in Senegal*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.energy4impact.org/resources/designing-mini-grid-senegal>
165. Global Energy Alliance for People and Planet (7 mai 2025), *Tariff inequities strain Brazil's poorest: new GEAPP & PSR study proposes reforms for fairer electricity costs*. Communiqué de presse. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://energyalliance.org/brazil-electricity-tariff-inequity-reform-study>
166. Just Transition (2024), *The Nga Awa Purua Geothermal Project, Rotokawa, New Zealand Tauhara North No.2 Trust*. Dernière visite le 17 juin 2025. https://media.business-humanrights.org/media/documents/Tauhara_North_No2_Trust_paper.pdf
167. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
168. A. Owiti (2022), *Experiences from Kenya: The Kipeto Wind Power Project*. The African Forum and Network on Debt and Development (AFRODAD). Dernière visite le 10 juillet 2025. <https://us.boell.org/sites/default/files/2022-10/5-report-kenya-n-pw.pdf>
169. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
170. Pour un aperçu plus complet évaluant à la fois les avantages et les défis du parc éolien de Kipeto, voir R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
171. S. Oparaocha et S. Dutta (2011), *Gender and Energy for Sustainable Development*. *Current Opinion in Environmental*

172. ENERGIA International Network on Gender and Sustainable Energy (2020), *The ENERGIA Gender and Energy Research Programme: A Short Overview of the Results*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://energia.org/assets/2020/03/Energia-News-March-2020.pdf>
173. E. Cecelski et S. Dutta (2011), *Mainstreaming Gender in Energy Projects: A Practical Handbook*. ENERGIA International Network on Gender and Sustainable Energy. Dernière visite le 17 juin 2025. https://energia.org/assets/2016/02/01.-Mainstreaming_gender_in_energy_projects_A_practical_Hand_book1.pdf
174. S. Oparaocha et M. Matinga (15 mai 2025), *Gender equality in Africa's energy transition*. ENERGIA International Network on Gender and Sustainable Energy. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://energia.org/gender-equality-in-africas-energy-transition>
175. Ashden (2015), *Ashden winners: Sarhad Rural Support Programme (SRSP)*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://ashden.org/awards/winners/sarhad-rural-support-programme-srsp-1>
176. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
177. G. Garcia et M. Beltran (27 février 2025), *In remote Philippine villages, micro-hydro alternatives power Indigenous homes*. Mongabay Dernière visite le 17 juin 2025. <https://news.mongabay.com/2025/02/in-remote-philippine-villages-micro-hydro-alternatives-power-indigenous-homes>
178. R. Halip (24 février 2025), *Pour TOUTES les femmes et les filles : Robie Halip au sujet du leadership des populations autochtones dans la transition vers les énergies renouvelables*. ONU Femmes. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/interview/2025/02/for-all-women-and-girls-robie-halip-on-indigenous-leadership-in-renewable-energy-transition>
179. CWEARC (Cordillera Women's Education Action Research Center) (1^{er} juin 2012), *Changing the lives of Mabaca indigenous peasants and women through the power from water*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://cwearc.org/changing-the-lives-of-mabaca-indigenous-peasants-and-women-through-the-power-from-water>
180. A.P. Butt, E. Berkhout, C.M. Zaghbour, A. Bush, R. Verma et L.L. Pheko (2023), *Au-delà du PIB : trouver des alternatives radicales. Pourquoi il est urgent de mettre en place des alternatives féministes et décoloniales au PIB*. Oxfam GB. Dernière visite le 17 juin 2025 <https://policy-practice.oxfam.org/resources/radical-pathways-beyond-gdp-621532>
181. D. Andreucci, G.A. García López, J. Franquesa et L. González Nieves (2025), *Energy Sovereignty from Below: Visions and Practices of Socioecological Transformation in Puerto Rico and Catalonia*. *Human Geography*, 18(2), 162–77; J. Sánchez Contreras, A. Matarán Ruiz, Á. Campos-Celador et E.M. Fjellheim (2023), *Energy Colonialism: A Category to Analyse the Corporate Energy Transition in the Global South and North*. *Land*, 12(6), 1241. Dernière visite le 14 août 2025. <https://www.mdpi.com/2073-445X/12/6/1241>
182. L. Céspedes et J. Gorriti (2021), *Neoextractivismo y neodesarrollismo: Actores y disputas en torno a la extracción del litio en Bolivia*. Universidad Nacional de Cuyo [espagnol]. Dernière visite le 14 août 2025. https://bdigital.uncu.edu.ar/objetos_digitales/16913/31-cspedes-ponencia.pdf
183. A. Cartagena (10 mai 2023), *Chile: La nueva estrategia del litio. Retos para la gobernanza*. Natural Resource Governance Institute (NRGI) [espagnol]. Dernière visite le 23 août 2025. <https://resourcegovernance.org/es/articles/chile-la-nueva-estrategia-del-litio-retos-para-la-gobernanza>
184. P. Leet (2025), *Financiarización, hegemonía y minerales estratégicos en América Latina: la gobernanza sobre el litio en Bolivia, Chile y México*. *Ola Financiera*, 18(50), 15–24. [espagnol]. Dernière visite le 23 août 2025. http://www.olafinanciera.unam.mx/new_web/50/pdfs/PDF50/LeetOlaFinanciera50.pdf
185. *Así se ve la minería en México – Documentación Colectiva* [espagnol]. <https://asisevelamineriaenmexico.org.mx>. Dernière visite le 17 juin 2025 ; Secretaría de Economía, Gobierno de Mexico (4 mai 2023), *Reforma integral a la actividad minera*. Communiqué de presse. [espagnol]. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.gob.mx/se/prensa/reforma-integral-a-la-actividad-minera>
186. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
187. B. Müller, M. Pérez Rocha et C. Olivet (2024), *A Portrait of Transnational Power in Mexico: The Investment Protection Regime and its Consequences*. Transnational Institute (TNI). Dernière visite le 17 juin 2025. https://isds-americalatina.org/wp-content/uploads/2024/09/ISDS_Mexico24_ENG_September2024.pdf
188. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
189. J. Lecourt et M. García (2023), *Transición justa: contexto y recomendaciones para su aplicación en la región de América Latina*. ONG CEUS Chile [espagnol]. Dernière visite le 14 août 2025. <https://www.ceuschile.cl/wp-content/uploads/2024/06/Transicion-Justa-Contexto-y-recomendaciones.pdf>
190. Organisation internationale du travail (OIT) (2015), *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. Dernière visite le 10 février 2025. <https://www.ilo.org/media/435091/download> ; Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques, Royaume-Uni, 2021 (4 novembre 2021), *Supporting the conditions for a just transition internationally*. Communiqué de presse. The National Archives. Dernière visite le 10 février 2025. <https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20230313132211/https://ukcop26.org/supporting-the-conditions-for-a-just-transition-internationally>
191. A. Taneja et al. (2025), *L'art de prendre sans entreprendre*, op. cit.
192. L. Kassim (2 avril 2024), *The just transition in South Africa: jobs and livelihoods in the coal industry*. Oxford Martin School. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/blog/the-just-transition-in-south-africa-jobs-and-livelihoods-in-the-coal-industry>

193. N. Obermeister, M. Nhlabathi, J.K. Musango et A. Burger (2022), *From Coal to Renewables in Mpumalanga: Employment Effects for Coal Transition in South Africa's Coal Mining Heartland*. IASS/Council for Scientific and Industrial Research (CSIR). Dernière visite le 7 juillet 2025. https://www.esi-africa.com/wp-content/uploads/2022/01/COBENEFITS-Study_From-coal-to-renewables-in-Mpumalanga.pdf
194. Pour un aperçu plus complet évaluant à la fois les avantages et les défis du démantèlement des centrales à charbon dans la province de Mpumalanga, voir R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
195. R. Mayne et al. (2025), *Pathways to a Fast and Just Energy Transition*, op. cit.
196. OMS (non daté), *Environment, climate change and health: strategies for healthy and sustainable transport*. Dernière visite le 26 août 2025. <https://www.who.int/teams/environment-climate-change-and-health/healthy-urban-environments/transport/strategies>
197. Il convient de distinguer ces projets de ceux liés à la biomasse à l'échelle locale, en particulier dans les communautés qui mettent en œuvre des modèles d'économie circulaire, lesquels ont démontré leurs effets positifs.
198. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 2b.
199. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 1c.
200. A. Khalfan et al. (2023), *Planet Equality*, op. cit.
201. P. Rangaprasad (17 juillet 2024), *UN Tax Convention negotiations is a historic opportunity to reform the broken international tax system*. AG Globale Verantwortung. Dernière visite le 26 août 2025. <https://www.globaleverantwortung.at/kommentar-der-anderen-un-tax-convention-negotiations>
202. A. Khalfan (19 juin 2025), *Rich polluter profits tax could raise up to \$400 billion and help phase out fossil fuels*. Oxfam International. Dernière visite le 10 juillet 2025. <https://www.oxfam.org/en/blogs/rich-polluter-profits-tax-could-raise-400-billion-and-help-phase-out-fossil-fuels>
203. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 10b.
204. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 10a.
205. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 10b.
206. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 10c.
207. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 11a.
208. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 11b.
209. *Transition injuste : Note méthodologique*, Stat 11c.
210. J. Hickel, C. Dorninger, H. Wieland et I. Suwandi (2022), 'Imperialist Appropriation in the World Economy: Drain from the Global South through Unequal Exchange, 1990–2015'. *Global Environmental Change*, 73, 102467. Dernière visite le 10 juillet 2025. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102467>
211. C. Coffey, et al. (2020). *Celles qui comptent*, op. cit.
212. Future Generations Commissioner for Wales (2015), *Well-being of Future Generations Act 2015*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://futuregenerations.wales/discover/about-future-generations-commissioner/future-generations-act-2015>
213. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, Comité des droits de l'enfant et Comité des droits des personnes handicapées (2020), *Déclaration sur les droits de l'homme et les changements climatiques (HRI/2019/1)*. Dernière visite le 17 juin 2025. <https://digitallibrary.un.org/record/3871313?ln=en>

À PROPOS D'OXFAM

Oxfam est un mouvement citoyen mondial, réunissant des personnes déterminées à combattre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous travaillons dans plus de 70 pays de différentes régions avec un réseau de milliers de partenaires et d'alliés, pour aider les communautés au quotidien, renforcer leur résilience et protéger les vies et les moyens de subsistance en temps de crise. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (www.oxfamcolombia.org)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Danemark (www.oxfam.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam KEDV (www.kedv.org.tr)
Oxfam Pilipinas (www.oxfam.org.ph)



OXFAM

